

66856, Finistère : 1893

Ministère
de l'Intérieur.

Direction du Personnel
et du Secrétariat.

2^e
Bureau.

Paris, le 31 juillet 1893.

Election du
Ministère

Notice individuelle

à joindre au dossier envoyé
à M. le Président du Sénat
le 26 juillet c^h.



MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 23 juillet 1893.

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits..... 1237
Nombre des votants..... 1237
Nombre des suffrages exprimés..... 1236

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Delobean
Prénoms : Louis, Arthur.
Qualification, profession, etc. : Avoué, Conseiller Général, Maire de Brest
Date de la naissance : 3 septembre 1834

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 709

65-65-02.

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Chancerelle..... 525
M. Glairol..... 1
M.
M.
Divers, bulletins nuls ou voix perdues..... 1

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.. 1236

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le *23 juillet 1893*,
à *Quimper*, pour élire *un* sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an *mil huit cent quatre-vingt-treize* le *vingt-trois* du mois de *Juillet*
nous ⁽¹⁾ *Debled, Prosper, Amédée, Président*
du tribunal de première instance d *Quimper*, nous sommes
rendu dans la salle du *tribunal civil* à *Quimper*
local désigné pour la réunion du collège électoral du département d *Finistère*
convoqué en vertu du décret du *6 juin* — *1893*
à l'effet d'élire *un* sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Guilloué</i>	(<i>Olivier</i>)	, né le <i>13 Mai 1821</i>
M. <i>Moal</i>	(<i>Paul</i>)	, né le <i>30 Mai 1826</i>
M. <i>Le Goff</i>	(<i>Jean</i>)	, né le <i>13 Avril 1869</i>
M. <i>Holland</i>	(<i>Louis-Julien</i>)	, né le <i>28 Avril 1870</i>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Le Scour*
(*Paul*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée
par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils munici-
paux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électoral;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *six* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>C</i>	— 200	électeurs.
2 ^e Section,	— <i>C</i>	—	<i>E</i>	— 200	—
3 ^e Section,	— <i>E</i>	—	<i>H</i>	— 200	—
4 ^e Section,	— <i>H</i>	—	<i>L</i>	— 200	—
5 ^e Section,	— <i>M</i>	—	<i>P</i>	— 200	—
6 ^e Section,	— <i>P</i>	—	<i>Y</i>	— 237	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. (2) <i>Le Bataud, Jean Baptiste</i>
		M. <i>de Vincelles, Henri</i>
	Scrutateurs	M. <i>Leuffebec, René Marie</i>
		M. <i>Collivet, Jérôme</i>
2 ^e SECTION		M. <i>Jacob, Guillaume</i>
	Président	M. <i>Manduit, Alexandre</i>
		M. <i>Valigant, René</i>
	Scrutateurs	M. <i>Gourvenec, François</i>
		M. <i>Catherine, Pierre</i>
3 ^e SECTION		M. <i>de Kermadec</i>
	Président	M. <i>Kérel, Orosime</i>
		M. <i>Monot, Jean Marie</i>
	Scrutateurs	M. <i>Farenne, Yves</i>
		M. <i>Lebizon, François Louis</i>
4 ^e SECTION		M. <i>Le Goff, Louis</i>
	Président	M. <i>de Kerdrel, Paul Charles Marie</i>
		M. <i>Ghilino, Jean Baptiste</i>
	Scrutateurs	M. <i>Bellec, François</i>
		M. <i>Pray, Jean</i>
5 ^e SECTION		M. <i>Guitraona</i>
	Président	M. <i>Po'auchat, Jean Marie</i>
		M. <i>Le Boc, Yves Marie</i>
	Scrutateurs	M. <i>Gilot, Alain</i>
		M. <i>Lirquin, Charles</i>
		M. <i>Berthon, Jean</i>

6 ^e SECTION	Président	M. <i>de Calan, Charles</i>
		M. <i>L. Hars, Etienne</i>
	Scrutateurs	M. <i>Maubry, Etienne</i>
		M. <i>Mest, Guillaume</i>
		M. <i>Mercier</i>
7 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
8 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
9 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
10 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	200	200		
2 ^e idem.....	200	200		
3 ^e idem.....	200	200		
4 ^e idem.....	200	200		
5 ^e idem.....	200	200		
6 ^e idem.....	237	236		
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	1237	1236		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M. Chauvaille	M. Delbecq	M. Gignot	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section				88	112								
2 ^e idem				78	121								
3 ^e idem				78	122								
4 ^e idem				92	108								
5 ^e idem				86	113	1							
6 ^e idem				103	133								
7 ^e idem													
8 ^e idem													
9 ^e idem													
10 ^e idem													
TOTAUX				925	1099	1							

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	1237
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	1237
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	1236

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	1236
--	------

A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître⁽²⁾

1

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés ..

1235

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾

618

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section.....													
2 ^e idem.....													
3 ^e idem.....													
4 ^e idem.....													
5 ^e idem.....													
6 ^e idem.....													
7 ^e idem.....													
8 ^e idem.....													
9 ^e idem.....													
10 ^e idem.....													
TOTAUX.....													

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section													
2 ^e idem.													
3 ^e idem.													
4 ^e idem.													
5 ^e idem.													
6 ^e idem.													
7 ^e idem.													
8 ^e idem.													
9 ^e idem.													
10 ^e idem.													
TOTAUX.													

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau

Vain

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	}
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	
Bulletins sur papier non blanc.....	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	
Bulletins divers.....	

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau.



D. Debled

Le Secrétaire

Mout Raul

Paul Raul
Roussel
Guillemer

Bureau n^o 1.

[illegible]

Bureau N^o 1

[illegible]

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX										TOTAUX
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
Chancelle											
Delobean											100

2^e Bureau

Tous sous-signés Secrétaires du 2^e Bureau arrêtent
le nombre de voix obtenus par eux

M^r Delobean cent vingt une voix

M^r Chancelle Soixante dix huit voix ... un bulletin nul

Delobean
Chancelle
F. Fournier
Valigant

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX										TOTAUX
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
Delobean											
Laucelle											

2^e Bureau

Nous soussignés scrutateurs du deuxième bureau certifions le nombre de voix obtenues savoir: M^r Delobean cent vingt une, M^r Laucelle soixante dix huit, un bulletin nul
28 juillet 1893

G. P. M. A.
G. P. M. A.
G. P. M. A.

[illegible]

[illegible]

3 am - 6 am

h^c Boneau

[illegible]

Le President.
P. Le Rondel

der Schriftführung

Philipine Rose

Richard G. Palmer

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX										TOTAUX
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
Delobean											113
Chauvillat											86
Leizot	1										1

J. M. Delobean

Singuer

Chauvillat

Leizot

Singur

to the
a few

Swarm Bureau

[illegible]

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU ^{1^{er}} BUREAU DE VOTE.

(N° 1 à 200 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abalia Délégué de St-Méen		<i>[Signature]</i>			
2	Abgrall Délégué Lannilis		<i>[Signature]</i>			
3	Abgrall Délégué St-Norbain		<i>[Signature]</i>			
4	Abherve-Gueguen Délégué Guidan		<i>[Signature]</i>			
5	Abherve-Gueguen Délégué St-Christophe		<i>[Signature]</i>			
6	Abiven Délégué Kerlouan		<i>[Signature]</i>			
7	Abiven Délégué Plabennec		<i>[Signature]</i>			
8	Abjean Yves Délégué Plouguerneau		<i>[Signature]</i>			
9	Abjean François Délégué Plouguerneau		<i>[Signature]</i>			
10	Abjean Hervé Délégué Cléder		<i>[Signature]</i>			
11	Acquitter Pierre Délégué Plounevez-Lochrist		<i>[Signature]</i>			
12	Alavoine Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Maille Jean Délégué de Plouven		<i>[Signature]</i>			
14	André Laurent Délégué de Tréflaoué		<i>[Signature]</i>			
15	Andrieux Albert Délégué Playber-Christ		<i>[Signature]</i>			
16	Arner Délégué de Brest		<i>[Signature]</i>			
17	Ansquer Jacques Délégué Ploubinec		<i>[Signature]</i>			
18	Ansquer Yves Délégué Ploubinec		<i>[Signature]</i>			
19	Ansquer Yves Délégué de Ploubinec		<i>[Signature]</i>			
20	Anthony Louis Délégué de Châteaulin		<i>[Signature]</i>			
21	Appère Délégué du Folgoët		<i>[Signature]</i>			
22	Arhan Charles Délégué de Paimenit		<i>[Signature]</i>			
23	Astor Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
24	Arbert Henri Délégué de Concarneau		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Audren Pierre Délégué de Cahouac-Carnoit		<i>M. H.</i>			
26	Audren de Kerdrel Conseiller Général		<i>M. H.</i>			
27	Audren de Kerdrel Conseiller d'arrond.		<i>M. H.</i>			
28	Autret J ^{ou} Louis Délégué de Plouman		<i>M. H.</i>			
29	Autret J ^{ou} Délégué de Plouhinec		<i>M. H.</i>			
30	Avan Laurent Délégué des N ^{os} Boulitz		<i>M. H.</i>			
31	Le Bail Lucien Délégué de Rozivel		<i>M. H.</i>			
32	Balcom Michel Délégué de Crozon.		<i>M. H.</i>			
33	Ballos Délégué de Landerneau		<i>M. H.</i>			
34	Baraër Louis Délégué de Brasparts		<i>M. H.</i>			
35	Baraër Mathieu Délégué de Lannédern		<i>M. H.</i>			
36	Barazek J ^{ou} Louis Délégué Plouévez du faou		<i>M. H.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Barazer J ^e Délégué de Lannemeur		<i>[Signature]</i>			
38	Barazer Vincent Délégué de Lannemeur		<i>[Signature]</i>			
39	Barbioch J ^e Délégué de Gleiden Cap. Signin		<i>[Signature]</i>			
40	Barbier Joseph Délégué de Plounisour-Meng		<i>[Signature]</i>			
41	Barion, Henri Délégué de Meilars	Schiller Honoré	<i>[Signature]</i>			Le Maire de Meilars a fait savoir par lettre du 20 juillet que M. Barion ne pouvait se rendre à quimper pour cause de maladie.
42	Baron Jean Délégué de Belgrec		<i>[Signature]</i>			
43	Le Bars Conseiller d'arrond ^t		<i>[Signature]</i>			
44	Le Bars Corentin Délégué de Plozevet		<i>[Signature]</i>			
45	Batany J ^e Pierre Délégué de Crozon.		<i>[Signature]</i>			
46	Le Batard Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
47	Banguion J ^e Délégué de Châteaulin		<i>[Signature]</i>			
48	Bazin Délégué de La Roche Maurin		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	de Beaumont Délégué de de Broellan		<i>[Signature]</i>			
50	Le Bec Mrs M ^{lle} Délégué de Landelieu		<i>[Signature]</i>			
51	Le Bec, René Délégué de Plomeneu		<i>[Signature]</i>			
52	Bégoc Délégué de Campaul Ploudal mizéau		<i>[Signature]</i>			
53	Bégoc Délégué de Saint-Pabu		<i>[Signature]</i>			
54	Belbioch aug ^{te} Délégué de Crozon.		<i>[Signature]</i>			
55	Beléguic Raphaël Délégué de Ponllan		<i>[Signature]</i>			
56	Belhomme et Délégué de Landerneau	Vally Adolphe	<i>[Signature]</i>			M. Belhomme est retenu à Paris par la maladie de son fils a fait savoir qu'il ne pouvait prendre part à l'élection.
57	Le Bellec G ^{me} Délégué de Ponllan	Le Bellec François	<i>[Signature]</i>			Le titulaire a fait savoir qu'il ne pouvait se rendre à Quimper par suite d'un accident qui lui est arrivé.
58	Bellec Didier Délégué de Léda		<i>[Signature]</i>			
59	Bellec J ^{os} Délégué de Plouvin M ^{lle}		<i>[Signature]</i>			
60	Berge' Louis Délégué de Pont-Aven		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Berger Délégué de Brest		<i>[Signature]</i>			
62	Je Bergerin Délégué de Guimaëc		<i>[Signature]</i>			
63	Bergon Délégué de Camille		<i>[Signature]</i>			
64	Bérigand Julien Délégué de Serrien		<i>[Signature]</i>			
65	Berlivet Camille Délégué de Triboult	Clarec Henri	<i>[Signature]</i>			Par lettre du 20 juillet le maire de Triboult a fait savoir que le sieur Berlivet se trouve empêché de prendre part à l'élection pour cause de maladie
66	Bernard Raymond Délégué de Carhaix		<i>[Signature]</i>			
67	Bernard Délégué de Lampaul Ploudal mugeau		<i>[Signature]</i>			
68	Bernard, Etienne Délégué de Brasparts		<i>[Signature]</i>			
69	Le Berre, Auguste Délégué de Morlaix		<i>[Signature]</i>			
70	Le Berre, Alain Délégué Erquin Amel.		<i>[Signature]</i>			
71	Le Berre, Jean Délégué de Pontevic		<i>[Signature]</i>			
72	Le Berre 7 ^e Délégué M. Bernier.	Guiares Pierre	<i>[Signature]</i>			Par télégramme du 20 juillet M. le Maire de Saint-Hermin a fait savoir que M. Le Berre ne pourrait se rendre à Quimper pour l'élection sénatoriale.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Le Berre, après délégué de Motreff.		<i>[Signature]</i>			
74	Berrehart délégué de Closiers St. Chigou.		<i>[Signature]</i>			
75	Berrich, après délégué de Cliden C. Lizon		<i>[Signature]</i>			
76	Berrou 7 ^{me} 2 ^e délégué de Plumieuz Roches		<i>[Signature]</i>			
77	Bertheli délégué d'Onsaint.		<i>[Signature]</i>			
78	Berthelime après délégué de Lannou		<i>[Signature]</i>			
79	Bertholom après délégué de Closiers fouent.		<i>[Signature]</i>			
80	Berthou Jean délégué de Lanhouarnou		<i>[Signature]</i>			
81	Berthou délégué de Plouguin		<i>[Signature]</i>			
82	Bescond 7 ^{me} délégué de Ploujean		<i>[Signature]</i>			
83	Le Beux Mathieu délégué de St. Thuerien	Gourlaouen Louis	<i>[Signature]</i>			remplacé pour maladie
84	Bienvenue 7 ^{me} délégué de Rédéné.	Louis	<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Biquais Pierre Délégué de Gulvinnec		<i>[Signature]</i>			
86	Bihan Hervé Délégué de Glédar		<i>[Signature]</i>			
87	Bihan Délégué de St. Trégant		<i>[Signature]</i>			
88	Bihan Délégué de Ploumi- our-Tréz		<i>[Signature]</i>			
89	Bihan Poudec Com ^{te} d'Anond ^{te}		<i>[Signature]</i>			
90	Bihan Poudec Délégué de Goulven		<i>[Signature]</i>			
91	Le Bihan Pierre Délégué de Clappargat		<i>[Signature]</i>			
92	Le Bihan Henri Délégué de Mahalon		<i>[Signature]</i>			
93	Le Bihan, Alain Délégué de Scaër		<i>[Signature]</i>			
94	Le Bihan Com ^{te} d'Anond ^{te}		<i>[Signature]</i>			
95	Le Bihan J ^m Louis Délégué de Plouezec du S ^{ud}		<i>[Signature]</i>			
96	Bilien J ^m Marie Délégué de Criadeg		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Bizien 7 ^{me} Délégué de Plonassdiern		<i>[Signature]</i>			
98	Bizien Délégué de Saint-Marc		<i>[Signature]</i>			
99	Bizonarvin 7 ^{me} Délégué de Loc-Maria-Perrien		<i>[Signature]</i>			
100	Bleas, 7 ^{me} Délégué de Guichen		<i>[Signature]</i>			
101	Bleumven Délégué de Plougneumeau		<i>[Signature]</i>			
102	Bleumven Délégué de Plabennec		<i>[Signature]</i>			
103	Bleuzen Jean Délégué de Courch		<i>[Signature]</i>			
104	Le Bloas Délégué de Bohars		<i>[Signature]</i>			
105	Le Bloas Jean Délégué de Spizel		<i>[Signature]</i>			
106	Bloch, Jean Délégué de L'Isle-Grand		<i>[Signature]</i>			
107	De Blois Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
108	Blondeau Délégué de Roscoff		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE, OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Blouet nicolas Délégué de Cast		<i>[Signature]</i>			
110	Blouet nicolas Délégué de saint - Conlitz		<i>[Signature]</i>			
111	Le Boëdec conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
112	Boëdec anatole Délégué de Bannalec		<i>[Signature]</i>			
113	Le Boëdec Mathurin Délégué de Bays		<i>[Signature]</i>			
114	Le Boëdec Louis Délégué de Mellac		<i>[Signature]</i>			
115	Boëdec corentin Délégué de Scaër		<i>[Signature]</i>			
116	Boëté René Délégué de Ploaré		<i>[Signature]</i>			
117	Bohic Bernard Délégué de Carantec		<i>[Signature]</i>			
118	Bollore René Délégué d'Erquy - Gabéac		<i>[Signature]</i>			
119	Bompoul Pierre Délégué de Querrien		<i>[Signature]</i>			
120	Bonaventure Délégué de Plumegneux		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Bonduelle Conseiller g ^{al}		<i>[Signature]</i>			
122	Bonnaire, Mathurin, Délégué de Cléhan - Camait		<i>[Signature]</i>			
123	Le Borgne Député		<i>[Signature]</i>			
124	Le Borgne 7 ^e Délégué de Kergloff		<i>[Signature]</i>			
125	Borgne Nicolas Délégué de La Feuillée		<i>[Signature]</i>			
126	Borgne Délégué de Guissering		<i>[Signature]</i>			
127	Le Borgne Louis Délégué de St. Chais		<i>[Signature]</i>			
128	Le Borgne Olivier Délégué de Gommaic		<i>[Signature]</i>			
129	Bossard Délégué de St. Renan		<i>[Signature]</i>			
130	Le Bot Délégué de Tréwillac		<i>[Signature]</i>			
131	Le Bot Délégué de Rumengol		<i>[Signature]</i>			
132	Le Bot Délégué de Dunon		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Botorel Délégué de St Pierre Guilbignon		<i>[Signature]</i>			
134	Botros hyacinthe Délégué de Plouigneau		<i>[Signature]</i>			
135	Boucher Député		<i>[Signature]</i>			
136	Boucher Com. d'Anoult		<i>[Signature]</i>			
137	Boucher Délégué de de Landunvez		<i>[Signature]</i>			
138	Boucher 7 ^h Délégué de Sizun		<i>[Signature]</i>			
139	Boucho-Gabriel Délégué de Sizun		<i>[Signature]</i>			
140	Le Bourgeant Délégué de Plouguat Moysan		<i>[Signature]</i>			
141	Boulic Délégué de Guipavas		<i>[Signature]</i>			
142	Boulic Délégué de Rice		<i>[Signature]</i>			
143	Boullis noël Délégué de Lanvollon		<i>[Signature]</i>			
144	Boullis f ^{or} Délégué de Lanhan		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Le Bourdon Délégué de Châteauneuf		<i>[Signature]</i>			
146	Bourhis courtois Délégué de Créguennec		<i>[Signature]</i>			
147	Bourhis alain Délégué d' Lodern		<i>[Signature]</i>			
148	Le Bourhis 2 ^e Délégué de Moilan		<i>[Signature]</i>			
149	Bourlet Conseiller d'arrond ^t		<i>[Signature]</i>			
150	Bourlet, Yves Délégué de Brennilis		<i>[Signature]</i>			
151	Bouroullec Délégué du Tréhou		<i>[Signature]</i>			
152	Bourven 1 ^{er} Délégué de Plougouven		<i>[Signature]</i>			
153	Bourven 2 ^e Délégué de Lannion.		<i>[Signature]</i>			
154	Boussard Magloire, Délégué de Belgum		<i>[Signature]</i>			
155	Le Bousse Délégué d'Ve Molène		<i>[Signature]</i>			
156	Boutier Claude Julien Délégué de Pleyben		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Bozec Jean Délégué de Lothey		<i>[Signature]</i>			
158	Branellec Délégué de Plomier		<i>[Signature]</i>			
159	Le Bras conseiller g ^{al}		<i>[Signature]</i>			
160	Le Bras conseiller d'arrond ^t		<i>[Signature]</i>			
161	Le Bras Délégué de Hannec		<i>[Signature]</i>			
162	Le Bras Laurent Délégué de Hannec		<i>[Signature]</i>			
163	Le Bras, b ^h Délégué du Tron		<i>[Signature]</i>			
164	Le Bras g ^h Délégué de Beuzec b. Lijon	Le Guen, Jean	<i>[Signature]</i>			Par lettre du 20 juillet le maire de Beuzec a fait connaître que M. Le Bras se trouve empêché de prendre part à l'élection pour cause de maladie.
165	Le Bras Jean Délégué de Saint-Derrien		<i>[Signature]</i>			
166	Le Bras, Olivier Délégué de Bodilis		<i>[Signature]</i>			
167	Le Bras Louis Louis Délégué de St. Viegommes		<i>[Signature]</i>			
168	Bras G ^{me} Délégué de Gliden Pôher		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Bréchet alain délégué de Locronan		<i>[Signature]</i>			
170	Bréchet Christophe, délégué de Locronan		<i>[Signature]</i>			
171	de Bremond d'Arès conseiller général		<i>[Signature]</i>			
172	Brenaut délégué de St. Clair		<i>[Signature]</i>			
173	Le Breton frs délégué de Bruc		<i>[Signature]</i>			
174	Breb. Jean délégué de Donarmenez		<i>[Signature]</i>			
175	Breton délégué de Plouargel		<i>[Signature]</i>			
176	Breton alain délégué de Sizun		<i>[Signature]</i>			
177	Briand Charles délégué de Spézet		<i>[Signature]</i>			
178	Briand J ^m M ^{re} délégué de Sengnec		<i>[Signature]</i>			
179	Briens, Lion délégué de Morlaix		<i>[Signature]</i>			
180	Brinquin frs délégué de Bannalec		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Briot de la Batterie délégué de Penhar.	Permanéach Herve	<i>[Signature]</i>			M. Briot de la Malherie a fait savoir qu'il ne peut prendre part à l'élection pour cause de maladie.
182	Le Bris délégué de Plougastel Duvar.		<i>[Signature]</i>			
183	Le Bris, Christo- phe délégué de Bannalec		<i>[Signature]</i>			
184	Bronstal Charles délégué de Brasparts		<i>[Signature]</i>			
185	Brunelaz délégué de Brest		<i>[Signature]</i>			
186	Burel Henri délégué de Kermével		<i>[Signature]</i>			
187	Burel, Michel délégué de Plouzan		<i>[Signature]</i>			
188	Le Burel Yves délégué de Guillev		<i>[Signature]</i>			
189	Buzare Arthur délégué de Fouesnant		<i>[Signature]</i>			
190	Buzit François délégué de Poulleau		<i>[Signature]</i>			
191	Cabon Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
192	Cabon Jérôme délégué de Plouguerneau		<i>[Signature]</i>			

[illegible]

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Deux cents* électeurs.

A *Quimper*, le *20 juillet* 1893.

Le Préfet,



[Handwritten signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *deux cents*

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

[Handwritten signature]

Les Scrutateurs,

[Handwritten signature]

L. Olivier

H. de Vinelles

DÉPARTEMENT
du Finistère

MODÈLE N° 4.

ANNEXE
à la circulaire
du 10 novembre 1890.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Abaléa	Délégué de St-Méen	Féroc.	
2	Abgrall	us Lannilis	Floch, Gourion	
3	Abgrall	us St-Urbain	Billant	
4	Abhervé Guéguen jrs	us Guiclan	Nicolas, Le Bras	
5	Abhervé Guéguen jrs	us St-Thégonnec	Pouliguen, Lichon	
6	Abiven	us Kerdouan	Prémel, Labic et Rouel.	
7	Abiven	us Plabennec	Morvan et Guisvarech	
8	Abjean jrs	us Plouguerneau	Roudaut et Cabon	
9	Abjean fms	us — — —	us — — —	
10	Abjean, Henri	us Cléder	Bozec, Herry	
11	Acquitter Pierre	us Ploumarc'h	Le Duff et Guioe	
12	Alavoine	Conseiller Général		
13	Alain Jean	Délégué Plouron	Rolland et Kerscaven	
14	André, Camille	us Tréflaouenan	Kerangueren	
15	Andrieux Albert	us Pleyber-Christ	Jouanille et Odéan	
16	Anmer	us Brest	Rétière, Clouet, Chausse Le Guidec et Réguron	
17	Ansquer Jacques	us Plouhinec	Berre et Goyaz	
18	Ansquer jrs	us — — —	us — — —	
19	Ansquer jrs	us — — —	us — — —	
20	Anthony Louis	us Châteaulin	Boutier et Le Né	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
21	Appère	Délégué du Toloze	Jarvis	
22	Arhan Clot	„ Leumoult	Coanb	
23	Astor	Conseiller Général	„	
24	Aubert Henri	Délégué de Concamer	Chacun et Le Villain.	
25	Audren Pierre	„ Clohars-Car- nach	Flohic Carion	
26	Audren de Kerdrel	Conseiller Général	„	
27	Audren de Kerdrel	Conseiller d'arrondt.	„	
28	Autret 7 ^e Louis	Délégué de Plouenan	Le Sann et Le Bihan	
29	Autret 4 ^e Louis	„ Plouhinec	Berre et Goyaz	
30	Avan Laurent	„ St Gaultz	Mocaër	
31	Le Bail Lucien	„ Phozet	Audemec et Selaminec	
32	Baleon Michel	„ Crozon	Thomas et Le Breton	
33	Balloz	„ Landemear	Vally et Goduchon	
34	Baraër Louis	„ Braspart	Tavenne et Labous	
35	Baraër Mathurin	„ Lannedem	Le Guillou	
36	Barazer 4 ^e Louis	„ Plouvez du faou	Diraizon et Dauter	
37	Barazer Jean	„ Lannec	Le Guern et Caralou	
38	Barazer Vincent	„ — is —	„ — is —	
39	Barboch 7 ^e Jean	„ Cliden-Cap- Nizem	Glasquen et Rouan	
40	Barbier Joseph	„ Plouneour- meur	Gereec et Corre	
41	Barion Henri	„ Mailars	Scuiller	remplacé par M. scuiller
42	Baron Jean	„ Telguc	Kéravel	
43	Le Bars	Conseiller d'arrondt.	„	
44	Le Bars Constant	Délégué de Phozet	Audemec et Selaminec	
45	Batany 7 ^e Pierre	„ — is — Crozon	Thomas et Le Breton	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1 ^{er} B.	46 Le Batard	Conseiller Général		
	47 Bauguiou 1 ^{er}	Délégué de Châteaulin	Boutier et Le Nir	
	48 Bazin	La Roche-Maurice	Bléon	
	49 de Beaumont René	Moëlan	Le Scoazec et Mestrie	
	50 Le Bec, Yves Marie	Landeleau	Le Borgne.	
	51 Le Bec René	Plomeneur	Volant	
	52 Bégoc,	Campaul - Ploudalmézeau	Dénicel.	
	53 Bégoc,	St. Labe	Jaouen	
	54 Belboeck Auguste	Crozon	Thomas et Le Breton	
	55 Beliquic Raphaël	Poullan	Normant	
	56 Belhomme	Landemeau	Vally et Goduchon	
	57 Le Bellec, G ^{er}	Poullaouen	Le Bellec et Le Goff	remplacé par M. Le Bellec 1 ^{er} suppléant
	58 Bellec Didier	Cléder	Dozec et Berry.	
	59 Bellec, F ^{er}	Plourin - Morlaix	Prat et Jaffray.	
	60 Berge, Louis	Pont-Aven	Hémon.	
	61 Berger,	Brest	Retière, Clout, Clouse, Le Guider et Réguron.	
	62 de Bergeron Edouard	Guimiliae	Banguy	
	63 Bergon	Cannilis	Floch et Gourion	
	64 Bérigand Julien	Berrien	Grall.	
	65 Bérivich Laurent	Griboul	Clouac et Dagorn	remplacé par M. Clouac 1 ^{er} suppléant
	66 Bernard Raymond	Carhaix	Fontaine et Penn	
	67 Bernard	Campaul	Dénicel.	
	68 Bernard Mathieu	Ploudalmézeau	Prosper et Labou	
	69 Le Berre, Auguste	Morlaix	Margerie, Pirion et Billeux.	
	70 Le Berre, Alain	Brogué - Armel	Daurignac et Le Berre.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
71	Le Berre, Jean	Délégué de Poudrenge	Le Gall.	
72	Le Berre, Joseph	ie M. Bernin	Guiader	remplacé par M. Guiader.
73	Le Berre, Yves	et otuff	Perrien	
74	Berrehar, Jean	cloche M.	Dilasse	
75	Berriet, Yves	Bligance Chéda C. S.	Glaouen, Rouan.	
76	Berron, 7 ^m M.	Ploumarog	L. Duff et Quise.	
77	Berthelé	Schisch ouessant	Malgorn.	
78	Berthelémé, Yves	Lennon	Le Gall.	
79	Bertholom, Yves	clohars- jeannet	Jan.	
80	Berthou, Jean	Carhouarnecan	Drogou.	
81	Berthou	Plouquin	Ladalen.	
82	Bescond, Jean	Ploujean	L. Henouet et Morvan.	
83	L. Beuse, Mathieu	M. Thureau	Gourlaouen.	
84	Bienvenu, 7 ^m Buis	Rédine	Lennobert.	
85	Biguais, Pierre	Gaulouec	Courtes et Dénest	
86	Bihan, Pierre	Glider	Bozec et Henry	
87	Bihan,	M. Tiegant	du Plessis-Quinguis	
88	Bihan	Ploumieu	Calvez et Simon.	
89	Bihan - Loudec	Consulter d'arond ^t Brez	"	
90	Bihan - Loudec	Délégué de Goulven	Le Menn	
91	L. Bihan, Pierre	- us - Buffiagab	Riou.	
92	L. Bihan, Louis	- us - Mahalon	L. Bihan	
93	L. Bihan, Alain	- s - Seais	Corven et Poidec	
94	L. Bihan	Conseiller d'arond ^t	"	
95	L. Bihan, 7 ^m Louis	Délégué de Ploumieu du Jean S	Diraion et Dantec.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96	Bilien 7 ^m M ^{ie}	Délégué de Briogan	L. Roch	
97	Bilien, 7 ^m M ^{ie}	" Plomodiern	Péton et L. Roux	
98	Bizien,	" Saint-Marc	Riandais et Deniel	
99	Bizouarn f ^{ois}	" Loc-Maria	L. Leach	
100	Bleas, yves	" Benien	Nicolas de Bras	
101	Bleunven	" Guiclan	Roudaut et Labou	
102	Bleunven	" Plouguerneau	Morvan Guisvarech	
103	Bleuzen Jean	" Plabennec	Postic	
104	L. Bloas	" Bouch	Salaun	
105	Bloas Jean	" Bohars	Moal et Bloas	
106	Bloch, Jean	" Spézet	Gloaguen et Rouarn	
107	de Blois	" Cléder Cap. Nizun		
108	Blondeau	Conseiller Général		
109	Blouch Nicolas	Délégué de Roscoff	Guémener et L. Deroff	
110	Blouet, Nicolas	" Cas	Guillon	
111	L. Boëdec	" St. Goulitz	Mocaër	
112	Boëdec Anatole	Conseiller d'arrond ^{is}		
113	L. Boëdec Mathurin	Délégué de Samalac	Kerherve et Denier	
114	L. Boëdec Louis	" Baye	L. Portic.	
115	Boëdec Corentin	" Mellac	Rannou.	
116	Boëté René	" Scaër	Corven et Boëdec	
117	Bohic Remond	" Plourie	Gymen et Lanthier.	
118	Bollore René	" Carantec	L. Duc.	
119	Bonysol Euse	" Ergue-Gabriel	Laurent et L. Corre.	
120	Bonaventure	" Guenien	Binguin et Bays	
		" Ploumoguer	Loullaouec	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
121	Bonduelle	Conseiller Général		
122	Bonnaire Math ^{ieu}	Délégué de Blohars Carnac	Floric et Cariseu	
123	Le Borgne	Député		
124	Le Borgne Joseph	Délégué de Kergloff	Henry	
125	Borgne Nicolas	us. La Feuillée	Cam.	
126	Borgne	Guising	Morvan et Gac	
127	Le Borgne Louis	St Thois	Fluchlay	
128	Le Borgne Olivier	Guimaec	Tanguy	
129	Bossard	M. Renan	Cornen	
130	Le Bob	Trillac	Pape	
131	Le Bob	Roumagnol	Kerneis	
132	Le Bob	Dirinon	Blanc	
133	Botorel	St Pierre	Le Verge et Gélbert	
134	Botros Hyacinthe	Plouigneau	Coatry et Ricou.	
135	Boucher	Député		
136	Boucher	Conseiller d'arrond ^t		
137	Boucher	Délégué de Landunvez	Leven	
138	Boucher 7 ^h	— us — Sigon	Tagoz et Le Roux	
139	Boucher Gabriel	— us — — us —	— us — us —	
140	Le Bourgeant 7 ^h	— us — Plouigat	Tégant	
141	Boulie	— us — Guipavas	Liorzon et Jacob	
142	Boulie 7 ^h	— us — Rice	Bolou et Verroux	
143	Boulis noël	— us — Langolm	Calvez	
144	Boulis 7 ^h	— us — Lahan	Scieller	
145	Le Bourdon	— us — Châteauneuf	Bromew et Daéron	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
146	Bourhis courtois	Délégué de Tréguier	Tréguier et Colin	
147	Le Bourhis alain	is Edern	Le Lay.	
148	Le Bourhis 7 th	is Moëlan	Le Scouez et Mestric	
149	Bourlès	Conseiller d'arrond ^t	"	
150	Bourlès Yves	Délégué de Bremaud	Rolland.	
151	Bouroullec	is Tréhou	Brenaud	
152	Bourven 7 ^{me}	is Plougonven	Guérel et Le Guiner	
153	Bourven 7 ^{me}	is Lannecan	Ballarec	
154	Boussard	is Belguc	Keravel	
155	Le Bousse Magloire	is Le Molène	Le Bras.	
156	Boutier Claude	is Pleyben	Le Bault et Le Liach	
157	Bozec Jean	is Rostey	Douquet	
158	Branellec	is Plouich	Gac et Le Roy.	
159	Le Bras	Conseiller Général	"	
160	Le Bras	Conseiller d'arrond ^t	"	
161	Le Bras	Délégué de Lannec	Mazé et Martinic	
162	Le Bras courtois	is — is — is — is —		
163	Le Bras Charles	is du Traou	Broh.	
164	Le Bras 7 th	is Douze cap	Guén	remplacé par M. Le Guén.
165	Le Bras Jean	is St Domien	Corre.	
166	Le Bras, Olivier	is Bodilis	Rolland	
167	Le Bras 7 th Louis	is St Thégonne	Louliquen et Pichon	
168	Bras, Guille 7 ^{me}	is Aliden-Lohé	Guén	
169	Bréheret alain	is Lannecan	Guéguen	
170	Bréheret Christ. phe	is Baulé	Le Duc et Hamon	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
171	de Bremond d'ars	Conseiller Général	"	
172	Brenaud	Délégué de St. Blai	Nédélec	
173	Le Brem f ^{ois}	"	Briec Merour et Gautier	
174	Bret, Jean	"	Douarnenez Gelot, Monfort et Le Floch.	
175	Breton,	"	Plouarzel Le Bras	
176	Breton alain	"	Sijun Tago et Le Roux	
177	Briand, Charles	"	Spezet Moal et Blass	
178	Briand 7 ^{me} M ^{ie}	"	Seignac Jeffroy et Rolland	
179	Briens, Léon	"	Morlaix Mangerie, Pinou et Poilleu	
180	Bringuier f ^{ois}	"	Bannalec Kerherve et Denier	
181	Briot de la Mallerie	"	Lenhars Pennaneach.	remplacé par le suppléant
182	Le Bris Gustave	"	Plougarzel Kerwella, Le Gall	
183	Le Bris, Christophe	"	Bannalec Kerherve et Denier	
184	Broustal Charles	"	Briosponto Favennec et Laboue	
185	Brunclab	"	Brest Rétière Clouet, Claude Le Guidec et Réguron	
186	Burel Henri	"	Kermisil Guiban	
187	Burel, Michel	"	Plouzan Temp.	
188	Le Burel, Yves	"	Guiler Saurous	
189	Buzaré arthur	"	Plougarzel Berron et Pommier	
190	Buzit f ^{ois}	"	Plouhaouen Le Dellec et Le Joliff.	
191	Labon	Conseiller d'arrond ^{is}	"	
192	Labon, Jérôme	Délégué de Plouguerneau	Prudent et Labon	
193	Labon Guill ^{em}	"	- is - - is - is -	
194	Labon	"	Ploudalmoguen Arzet et Thomas	
195	Labillie 7 ^{me}	"	Plouzeau Guennec et Delamorie	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
1 ^{er} bureau	196 Laër Yves	Délégué de Logonna- Quimerch	Héctek	
	197 Laëric François	" Trémereon	Nigen	
	198 Laëric Yves	" Beunoë	Laëric René	
	199 Ladic Joseph	" Guernic	Dinguin et Beau	
	200 Ladorck L ^{ouis}	" Rice	Bolou et Dervouk	
2 ^e bureau	201 Lador	Conseiller Général	"	
	202 Laill Pierre	Délégué Canrice	Pérez.	
	203 Le Lain Jacques	" Fouernach	Hélias	
	204 de Calan Charles	" Trégunc	Tréguer et Colin	
	205 Calarn 7 ^{me} M ^{me}	" St-Gilgoum	Bouliguen et Pichon	
	206 Calennee	" Landemeau	Vally et Goduchan	
	207 Calvarin	" Trionergat	Bournellec	
	208 Calvez	" Plourin	Arzur.	
	209 Calvez Louis	" Ploudalmézeau	Tribern	
	210 Calvez 7 ^{me} Louis	" Plabennec	"	
	211 Calvez Pierre	" St-Brassec	Sourin.	
	212 Cam	" Plonéour- Lanvern	Jigou et Le Lape	
	213 Champion Etienne	Conseiller Général	"	
	214 Camus 7 ^{me} Bapt ^{iste}	Délégué de Plounguez	Coatery et Nicou	
	215 Le Cars François	" - is -	- is - is -	
	216 Canet Antoine	" Garlan	Totgalvez	
	217 Canévec René	" Quimper	Morlin, Chantepie et Harvin.	
	218 Cann	" Pont-Aven	Belmon	
	219 Capitaine 7 ^{me}	" La Roche - Maurice	Ellionet	
	220 Capitaine 7 ^{me} M ^{me}	" Trégawen	Palay	
		" Névez	Guillon et Péron	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
221	Caradec Eugène	Délégué de Loh. Lannay	Lennec	
222	Caradec René	" Ploaré	Tymen et L'archantec	
223	Caradec Jean René	" Penmeniz	Coanh	
224	Carion Jacques	" Plomocor - Lannvern	Jégou et L'Espe	
225	Carnee Constant	" Pouldergat	René et L'Hars.	
226	Caroff Emmanuël	" Guimiliau	Landouar	
227	Carre	" Brest	Pétron, Clouet, Clauze L'Guide et Réguron	
228	Carre François	" Poultaouen	L'Belles et L'Joliff	
229	Carner Sébastien	" Trinquemec	Péron.	
230	Carron	" Brest	Pétron, Clouet, Clauze L'Guide et Réguron	
231	Carval	" St-Thonan	Perthou	
232	Castel	Conseiller d'arrond.	"	
233	Castel François	Délégué de St-Martin des champs	Derrien.	
234	Castel Pierre	" Molais	Margerie, Poirou et Poitlin	
235	Catherine Pierre	" Quénien	Bringuin, Deuz	
236	Caurant	Conseiller Général	"	
237	Causeur	Délégué de Maria- Plouzane	Gelibrant	
238	Cazin Honnêtement	Conseiller Général	"	
239	Cazuguel Yves	Délégué de Brasparts	Favennec et Labaud.	
240	L'berten Eugène	" Combric	Govin.	
241	Charbonnet	" Landemeau	Vally et Goduchon	
242	Chalony René	" St-Evayec	Sourin.	
243	de Chamailard Henri	" Briquere	Briquer, Colin	
244	Chancelay François	" Clohar Carnoet	Flohic et Carion	
245	Chapalain	" Kervilio	Abjean.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
246	Chapalain	Délégué de Roscoff	Guiménier et Le Deroff.	
247	Chapalain	— is —	Plouez Poyay et Orcau et Jain	
248	Chapel	— is —	Landeda Le Gendre	
249	Charles	— is —	Plouguen Tournis et Prigent	
250	Charles	— is —	Plouguen Pouliquen et Pichon	
251	Chaussy	— is —	Le Monn Le Gall.	
252	Cheminant	Conseiller Général	"	
253	Chevillotte	— is —	"	
254	Le Clech Jean	Délégué du Guilvinec	Courtes Denier	
255	Le Clech Germain	— is —	Laq et Merrien	
256	Le Clech	— is —	Ploujeoch Prigent	
257	Le Clech, albert	— is —	Douarnenez Gélou, Monfort et Le Bloch.	remplacé par le 1 ^{er} suppléant M. Gélou.
258	Cloarec Jean	— is —	et Otuff Perrien.	
259	Cloarec, brinde	— is —	Ploujean Le Henoret et Morvan	
260	Cloarec, Hervé	— is —	Penmarch Keraudren et Lauthédou	
261	Cloarec Henri	— is —	Pléden-Lap. Gloaguen. Rouarn	
262	Cloatre	— is —	Ploumoguer Doullaouec	
263	Cloître	— is —	Ploudalmoguen Argel et Thomas	
264	Clorennec alain	— is —	Plouven Lirion	
265	Clorennec, Jean	— is —	Toussaint Berrou et Yvonnou	
266	Coador, alain	— is —	Plouvenec Tavenec, Wilmann	
267	Coas, Louis	— is —	Podilis Rolland	
268	Coatelan	— is —	St Pierre Le Vergé et Gilbarz	
269	de Coatgoureden	— is —	St Turgay Lagannec	
270	de Coatpon	— is —	Cambezelle Clemens, Mailloux Jestin.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
271	Loatsalieu Louis	Délégué du Trévoux	Berleidan	Remplacé par le suppléant M. Berloch
272	Locaign, Paul	Plouenan	Le Lann et Le Bihan	
273	Lochemec Daniel	Spézet	Mboal et Bloas	
274	Le Coeur Yves	Briec	Mberour, Gautier	
275	Le Coeur, 7 ^{me} Marie	Kerfeunteun	Lozachmeur et Dorval	
276	Colin	Plabennec	Morvan et Guivarch	
277	Colin Joseph	Plomodiern	Peton et Le Roux	
278	Colin, Thomas	— is —	— is — is —	
279	Colleter Joseph	Plougastel	Fournis et Prigant	
280	Colleter, Rolland	— is —	— is — is —	
281	Collober, Emile	Loc-Maria	Le Seach	
282	Colomby	Berrien Landemeau	Vally et Goduchon	
283	Com Jean	Spézet	Moad et Bloas.	
284	Combes Christoph	Guiclan	Nicolas et Le Bras	
285	Le Coq, Brandan	Barhais	Fontaine et Penon	
286	Coquet Pierre	Esquibien	Kerloch	Remplacé par le suppléant M. Kerloch
287	Corbel 7 ^{me} François	Collouec	Cervais	
288	Cornec, Yves	Rosnoën	Menez	
289	Cornec, Benie	Dirinault	Cais	
290	Cornec, Louis	Plouez	Cornec	
291	Cornec, Lucien	Audierne	Danzé et Lorcarn	
292	Cornic, Jacques	Kerfeunteun	Lozachmeur et Dorval.	
293	Corre	Brest	Aithère, Clouez, Clause Le Guidic et Réguron	
294	Corre Claude	Plougastel D. L.	Kervella et Le Gall	
295	Corre, 7 ^{me} Charles	— is —	— is — is —	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
296	Corre Jean	Délégué de Briefly	Corre, Guilven	
297	Corre, Yves	de Lampaul-Guimiliau	Cousquer	
298	Corre Yves Marie	de Lampaul-Guimiliau	— is —	
299	Le Corre Louis	de Budy	Diquelon	
300	Le Corre Pierre	de Eliant	Cotten, Jérôme et	
301	Le Corre Louis	de Ligen	Cotten, Guy Fagot et le Raup	
302	Le Corre, Emile	de Guilvinec	Courtes et Denest	
303	Le Corre, Pierre	de Foumenez	Berrou, Yvonnet	
304	Cosmao Dumenez	Député	"	
305	Cosquer, Yves	Délégué d'Esquibien	Kerloch	
306	Cossec Sébastien	de Triguennec	Leion.	
307	Cossec, Yves	de Plobannalec	Tribern	
308	Cotten, Jean	de St-Yvi	Kerherve	
309	Cotten	Conseiller Général	"	
310	Cotten Yves	Délégué de Melgren	Lanceiau et Daoudal	
311	Cotten, René	— is —	— is — is —	
312	Cotten, André	— is —	— is — is —	
313	Coudere, Georges	de Pont-l'abbé	Le Dez et Kerauthet	
314	Coudard Louis	de Plouguer	Coudard Jr Louis	
315	Coulloch, Yves	de Triboul	Claire et Dagorn	
316	Coutance	de Lambéville	Clement, Mailloux et Jestin.	
317	Couteller Joseph	de Kergloff	Henry	
318	Coz Guill	de Le Seve	Cléouck	
319	Cozanech	de Lemer	C. Riv. Francis	
320	Cozanech Prosper	de Chateaulin	Boutier de Riv.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
321	Lozian	Délégué de St Pierre	Le Vergé et Gilebert	
322	Crane, Yves	Reuzee Long	Bris et Crane	
323	Crane, Michel	— is —	— is —	
324	Créach, 7 ^{me} M ^{ie}	Créplacien	Héranquiron	
325	Créach, 7 ^{me} M ^{ie}	St Pol	Guivarch, Guilemec	
326	Crenn	Créplacien	Hendoncuff.	
327	Crenn 7 ^{me} Louis	Lopère	Frabolo	
328	Crenn, Yves	Honorez du	Diraizon et Dautec	
329	Crenn, Joseph	Plouzevede	Lape.	
330	Croissant	Conseiller d'arrond ^t	"	
331	Croissant, Michel	Délégué de Brice	Mérou et Gauthier	
332	Brozon	re Bourg Blanc	Briguiet.	
333	Cudenec 7 ^{me} M ^{ie}	Plouignac	Coatroy et Picon	
334	Cueff Jean Marie	Plouinan	Le Sann et Le	
335	Cueff François	Plougoulm	Burel	
336	Cuzon Jacques	Quénéréson	Bernard.	
337	Daffnich ang ^t	Ploudouven	Guirel et Le Guinec	Remplacé par le 1 ^{er} suppléant, M. Guirel.
338	Dagorn, Simon	Princlin	Heurté	
339	Dagorn, Pierre	Plougoff	Lasbleis	
340	Dagorn Simon	Goulieu	Dange	
341	Dalayeur 7 ^{me} f ^{me}	Crégoire	Le Toll	
342	Damey	Conseiller d'arrond ^t	"	
343	Danguy des Déserts	Délégué de Daoulas	Grignoux	
344	Daniel	Conseiller d'arrond ^t	"	
345	Daniel	de Honorez — Lanven — is — de Annema.	"	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
346	Daniel Pierre	Délégué d'Argentan	Richard	
347	Daniel Louis	Plouzeau	Jegou et Le Lape	
348	Daniel René	— is —	— is —	
349	Daniélou Louis	Névez	Guillon et Péron	
350	Daniélou Eugène	Jouarnais	Gélot, L'abbé et	
351	Danion G ^{me}	Kerfeunteun	Lozachmeur et	
352	Dantec Louis	Colbuc	Dorval.	
353	Danyel Beaupré	Laiz	Cévaër	
354	Danyel Kersant	Laiz	Merrien.	
355	Danyel Kersant	Pont l'abbé	Le Dez et Kerauthey	
356	Danyel Kersant	Penmarch	Keraudren et	
357	Darcillon	Conseiller d'arrond ^t	Launay	
358	Darcillon Henri	Délégué d'Edem	Le Lay	
359	David Mathieu	Conseiller Général	"	
360	David Yves	Délégué de Baye	Le Postec.	
361	Dean Henri	Plougonven	Tournis et Prigent	
362	Delagarde	St. Renan	Cornier.	
363	Delobean	Conseiller Général	"	
364	Demure Noël	Délégué du Cloître	Tavenner	
365	Le Denn Alain	— is —	— is —	
366	Le Deroué	Conseiller d'arrond ^t	Olivier, Lape	
367	Le Derrien	— is —	"	
368	Le Derrien Pierre	Délégué de Plouzeau	Viraion et Dantec	
369	Desban J ^{me} Bapt ^e	Pont l'abbé	Le Dez et Kerauthey	
370	Deschermes	Renan	Le Dez et L'abbé	
371	Deuf Henri	Plougonven	Tournis et Prigent	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
2ème	371 Le Diberder Louis	Délégué de Guimpart	Robert et Boullion	
	372 de Diableroult	us Roharo	Salaun.	
	373 Dilasser 7 ^{me} fois	us Clotru	Dilasser	
	374 Diligeant	us Oblig.		
	375 Diligeant René	Com = d'arrondis =		
	376 Diéquelou Martin	Délégué d'Erquy armé	Daurignac et Le Dene.	
	377 Diverret, Coentim	us Combriz	Gorin.	
	378 Diverret, Jacques	us Logonna -	Le Jean	
	379 Dizès 7 ^{me} fois	us Daoulas		
	380 Donval	us - is -	us - is -	
	381 Dourmar	us Botardel	Toules	
	382 Drapiet Charles	us Ploudiry	Morvan	
	383 Dreux Alexandre	us Ploudaniel	Kermarrec et Jaouen	
	384 Le Droff	us Jean Broli	Quiniou	
	385 Drouillard Hippolyte	us non		
	386 Le Drezon, Pierre	us Guingro	Mertin, Chantier alagoin.	
	387 Drouglazet Yves	us Lannilis	Floch et Gourion	
	388 Droval, 7 ^{me} Louis	us Roscoff	Quiniou et Le Droff	
	389 Le Du Julien	us Plomenev	Volant	
	390 Le Du, Jean	us Nevez	Guillon et Léon	
	391 Dubeau, Yves	us Gourelion	Keribin	
	392 Dubuisson	us Coray	Pastot et Crouan	Remplacé par M. Pastot. 1 ^{er} suppléant
	393 Le Duc Henri	us - is -	us - is -	
	394 Le Duff, Paul	us Plourin	Praet Jaffray	
	395 Dumont	us Morlaix		
		Conseiller Général		
		Délégué St Martin de	Derrien	
		us Le Champ		
		us Plouescat	Postec - Guillauma	
		Délégué de Drez	Rétière, Clouet, Clauze Le Guindec, Riguron	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
2 ^e bureau	396 Duvergier	Conseiller d'arrond ^t		
	397 Emily 7 ^{me} f ^{em}	Délégué de Landivisiau	Olivier Page	
	398 Ench. 7 ^{me} Louis	— is — St-Hermin	Guiader	
	399 de l'Estang du Rusquec	Conseiller Général	"	
	400 Estrade	Conseiller d'arrond ^t		
3 ^e bureau	401 Luzen, Jacques	Délégué de St-Laurent	Errenn.	
	402 Fagon	Conseiller d'arrond ^t		
	403 Fagon Vincent	Délégué de Coat- Méal	Calvez	
	404 Fagon Yves	— is — is —	— is —	
	405 Tailler Sébastien	— is — Plonéour- Cannver	Jégou et Le Page	
	406 Talhun	— is — Plonéour- Bry	Calvez Simon	
	407 Talhun	— is — Triglouen	Tourn	
	408 Tavenne Yves	— is — St-Christien	Gourlaouen	
	409 Tavenne François	— is — Lannédern	Le Guillou	
	410 Le Febvre Ferdinand	— is — Morlaix	Margerie Perion	
	411 Ferce René	— is — L'Ankou	Pillen Tournes et Prigent	
	412 Féjean	Conseiller d'arrond ^t	"	
	413 Féréjou Jean	Délégué d'Argal	Mérou	
	414 Fertil Joseph	— is — Pléven	Breton	
	415 Fiche Pierre	— is — Pannale	Kerherve et Denier	
	416 Fichoux	Conseiller d'arrond ^t	"	
	417 Fily Jean	Délégué de Fontdégas	René et Le Bars	
	418 Fily François	— is — Sizun	Fagot et Le Roux	
	419 Fily	— is — Kermouës	Olivier	
	420 Fily François	— is — L'oudanil	Kennarrec, Rouen	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
38. 421	Tao, Pierre	Délégué de Kermorcel	Guiban	
422	Le Floch, Louis	Gourligon	Keribien	
423	Le Floch, Pierre	Penhars	Pennaniach	
424	Floch, Yves	Le De Batez	Kulob	
425	Le Floch, Louis	Port-Lanmay	Pennec	
426	Floch	St Pierre	Le Verge et Gilebard	
427	Le Floch	Harvec	Mazé et Marchic	
428	Flochlay, Yves	Onie	Mérou et Gantier	
429	Fortin	Conseiller Général	"	
430	Fouche Eugène	Délégué Lannauz, Jm	Dagorn	
431	Tournis, Yves	Plouguenan	Coativy, Nicou	
432	Trabolo, Mathieu	Pleyben	Le Sant et Le Schach	
433	Traval, Joseph	Rice	Polou et Derwont	
434	du Trétay Ch ^e	Placé	Tymen et Lanthouan remplacé par M. Paynen	
435	Le Gac	Conseiller d'arrond ^t	"	
436	Le Gac	Délégué de Plouzumi	Pionnal	
437	Le Gac Gabriel	Morlaix	Marguerie, Pison et Pellin	
438	Le Gac, Paul	— is —	— is — is —	
439	Le Gac, Pierre	St Yvi	Kerherve	
440	Le Gac, Pierre	Onie	Mérou, Gantier	
441	Gadal, Louis	Cark	Guillon	
442	Gadonna, Henri	Port Louis	Lagadee	
443	Galerion	Plougastel-D. L.	Kervella et Le Gall	
444	Le Gall	St Marc	Riaudais, Diniel	
445	Le Gall	Plougastel-D. L.	Kervella, Le Gall	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
348 446	Le Gall	Délégué de St-Vrain	Billonh	
447	Le Gall	Landemeau	Vally Goduchon	
448	Le Gall	Guiprouvel	Gerrom	
449	Le Gall	Plabennec	Morvan Guierarch	
450	Le Gall 7 ^{me} fois	Roscoff	Meney	
451	Le Gall 7 ^{me} fois	St-Sauveur	Brem	
452	Le Gall 7 ^{me} fois	St-Segal	Guides	
453	Le Garrec 7 ^{me} fois	Lamarzelle	Dagorn	
454	Le Garrec 7 ^{me} fois	St-Jean Broli	Quiniou	
455	Garrec René	Roscoff	Guéguen	
456	Le Gars, Jean	Landemeau	Louboutin	
457	Gassis, armand	Chateaulin	Boutier, Le Riv	
458	Gautier Frédéric	Guimpré	Robert et Trullion	
459	Geay, Louis	Lamarzelle	Dagorn	
460	Gelebarb	Landemeau	Blémont, Mailland	
461	Gelebarb	Guimpré	De Reraupflech	
462	Gelebarb	St-Jac	Calvarin	
463	Gehin	Orléans	Rétière, Clouet, Claude	
464	Gentrie Michel	Orléans	Le Guesc, Rigouren	
465	Géréc 7 ^{me} fois	Ponciau	Géréc, Corre	
466	Gestatin 7 ^{me} fois	Rice	Robert et Derouet	
467	Ghilino	Guiprouvel	Borron et Jacob	
468	Gillard, Jean	Trémouren	Vigen	
469	Gigou Joseph	Andenne	Dange et Luan	
470	Girond, Louis	St-Jac	Jago et Le Roux	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
471	Plaijor	Délégué de Landéda	Le Gendre	
472	Glemarec Yves	St Yri	Terheven	
473	Glemarec Christo- phe	Nizon	Burel	
474	Gleran Corentin	Belgren	Lanceau et Daoudal	
475	Goacolon Pierre	St-hermin	Guiader	
476	Gardel Louis Yves	Louemant	Berron, Yvonnou	
477	Gos	Hamvec	Mazé, Marhic	
478	Gouasquen Guénoli	Ropérie	Trabolo	
479	Le Goff	Conseiller Général	"	
480	Le Goff Alain	Délégué d'Argol	Mberour	
481	Le Goff, Hervé	Pleyber Christ	Jouailler et Blaise	
482	Le Goff, Louis	Morlais	Mbargerie, Piriou et Poillen	
483	Le Goff, Hervé	Erqui Gabriel	Laurent et Le Corre	
484	Goff Corentin	Plovan	Lemp.	
485	Le Goff, Paul	Ploumenez	Le Duff et Guioe	
486	Gonidec Jean	Lechris Treboul	Blaise et Dagorn	
487	Gonidec, Alain	Poudergus	René et Le Baro	
488	Gornouez 2 ^e	Bannalec	Terheven et Derrien	
489	Goubin Marie	Roperhet	Langues	
490	Gouez Nicolas	Locquénoli	Jourdren.	
491	Goutguy Michel	Landivazec	Loubentin	
492	Gouguet Pierre	Ploujean	L'henou et Morvan	
493	Goulven 1 ^{er}	Clohars	Tobac et Larioe	
494	Gourcuff	Carnoit Hopital - Camproux	Muzelle	
495	Gourdin	Conseiller Général	"	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
304 496	Gourvion	Délégué de Trillac	Lape	
497	Gourlaouen Louis	" Locumoli	Caen	
498	Gourmelon ^{jeu} _{Etienne}	" Elian	Cotten, Jérôme et Cotten, Guy.	
499	Gourmelen Pierre	" Rospordan	Guillon.	
500	Gourvil	Député		
501	Gourvennec	Délégué de La Palu	Jaouen	
502	Gourvennec	" Boudalméjean	Arzel et Thomas	
503	Gourvès	" La Martyre	Cornec	
504	Gourvesth Henri	" Luyben	Le Bault et Le Seach	
505	Goux	" Guiparas	Rozon et Jacob	
506	Gouyec Paul	" Blohan	Thobie et Carion	
507	Gouzien Jean	" Carnoit Plouguen	Berre et Goyaz	
508	de Guebriant	Conseiller Général	"	
509	Guedec Jean	Délégué de Plouguen	Pape	
510	Guegan	Conseiller Général	"	
511	Gueguen	Délégué de Guiganter	Le Vern	
512	Gueguen	" Lanhan	Scieller	
513	Gueguen	" Breffevang	Kendouff.	
514	Gueguen	" Ploudiry	Morvan	
515	Gueguen ^{J^e} Pierre	" Ploum	Pras et Jaffray	
516	Gueguen Jean	" Morlaix Colider	Rozec et Horry	
517	Gueguen, ^{J^e} Louis	" Commana	Martin et Rogel	
518	Gueguen ^{J^e} Louis	" — is —	" — is —	
519	Gueguen Jean	" Ploumery Lebrun	Le Duff et Guioe.	
520	Gueguen ^{J^e} Louis	" Elboelan	Le Moque et Mostue	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
3 ^e arr.	121 Guéguen Louis	Délégué de Coray	Pastol et Crouan	Remplacé par M. Crouan et suppléant.
	122 Guéguen Yves	id. Plogastel	Fosset	
	123 Guéguen Pierre	id. Plonevez	Moreau et Jais	
	124 Guéguenias	id. Plogas	Joan	
	125 Guéguenias ^{co-rentin} Henri	id. id.	id.	
	126 L. Guellée Alain	id. Plozevet	Cudennec et Schaminec	
	127 L. Guellée Jean	id. id.	id.	
	128 Guellée Joseph	id. Pouldergat	Reni et Le Bars	
	129 L. Guen	Conseiller d'arrondissement		
	130 L. Guen	Délégué de Plouazze	Le Bras	
	131 L. Guen	id. Folgoët	Favé	
	132 L. Guen Henri	id. Poulleau	Le Belle et Le Joffe	
	133 L. Guen 7 ^e Marie	id. Sizun	Jugot et Le Roux	
	134 Guénole Alain	id. Quimerch	Caër	
	135 de Guerdavid	id. Botrechel	Fouler	
	136 L. Guern ^{Georges} Victor	id. Plouvez du	Diraizon et Dantec	
	137 Guérel Jean	id. Lohay	Douquet	
	138 L. Guérel 7 ^e Chap. 1 ^{er}	id. Pont-Cabé	Le Dez et Kéranterf	
	139 Guérel	id. Loc. Pira.	Berthou	
	140 Guérel	id. Bourg-Blanc	Tréguier	
	141 Guérel 7 ^e 1 ^{er}	id. Plougouven	Guérel et Le Guinar	
	142 Guézennec 7 ^e	id. Ploujean	L'Hénoret et Morvan	
	143 de Grainville Adrien	id. Kermi	Nicolas	
	144 Grall Jean	id. St. Pol	Guirarch et Guélenec	Remplacé par M. Guirarch 1 ^{er} suppléant
	145 Grall Pierre	id. Berrien	Grall	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
356. 546	Grall Jean M ^{re}	Délégué de Spézet	Moad et Bloas	
547	L'Grand Yves	Préc	Méour et Gantes	
548	Grignon Louis	Trifley	Corre	
549	Guarvarech Yves	Plabennec	Morvan et Guarvarech	
550	Guichaoua Pierre	Plonour Canven	Tidon - Le Lape	
551	Guichaoua Gley	Prud'homme	L'Gall	
552	Guichaoua Louis	Loctudy	Toulmonh	
553	Guichaoua Pierre	Plomelin	Daniel	
554	Guichez F ^{re}	Melgou	Sancian et Saoudal	
555	L'Guiguenach Stanislas	Concarneau	Chacum et Le Villain	
556	Guillard	Ploudalme Jean	Arzel et Thomas	
557	Guichez J ^{re} M ^{re}	Canle	L'Due et Honnor	
558	Guillerm Xavier	Concarneau	Chacum et Le Villain	
559	Guillon	Ploudiry	Morvan	
560	L'Guillon Olivier	Plonour du fort	Dracon et Dantec	
561	L'Guillon Yves	Braspart	Favennec et Labou	
562	Guillon Pierre	Plouégat	Sallon	
563	Guillon J ^{re} M ^{re}	Guennand Landivisiau	Ollivier Pape	
564	Guillon Yves	Guimiliau	Landouar	
565	Guillon Jean Yves	Lellian	Lotter, Jérôme Lotter Guy	
566	Guillon Marc	Trigunc	Trigunc et Colin	
567	Guillon Thomas	Rice	Robert Devouh	
568	Guillon Alexis	Moilan	L'Coapec et Mestrie	
569	Guilloux G ^{re}	Guéboquin	Prigent	
570	Guionvarech	Conseiller d'arrond ^t		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
571.	Guiner Yves	Délégué de Plouigneau	Loatery et Rieu	
572	Guirice	Bourg Blanc	Tréguier	
573	Guilot Etienne	Guinget	Merlin, Chantepie et Alarvina.	
574	Guivarch Domard	Tréboal	Choarec et Dagorn	
575	Guizion 7 ^{me}	Tréffragat	Rieu	
576	Guizion Jean	Penmarch	Beraudren et Lantredon	
577	Guyader	Brest	Rétière, Clouet, Clousse Le Guindic et Régisvan.	
578	Guyader Yves	Ploué	Gymen et Lanthautec	
579	Guyomarch Ben	Benien	Grall.	
580	Guyomard Joseph	Clouan.	Flobic et Carion	
581	Guyonvareh 7 ^h	Camet Guilligomarch	André	
582	Habasque	Plouneour	Calvez et Simon remplacé par M. Calvez.	
583	Habasque Jacques	Tré Kerlouan	Prémel, Labic et Rouvel.	
584	Habasque 7 ^h	- is -	- is - is -	
585	Hall	Plougonvelin	Le Guen	
586	Halligos	St Pierre	L'Évêque et Gilebarz	
587	Halliguen	Conseiller Général	"	
588	Halliguen M. Louis	Délégué de Pléguen	Le Paul et Le Seach	
589	Hamon	Plouneour	Calvez et Simon	
590	Hamon Thomas	Tré Pénodet	Penuec	
591	Hamon Yves	La Forêt	Bollec	
592	Han (le) Vincent	Plouneour Châteaulin	Bontiville Nir	
593	Han (le) Christoph	Plouneour Schrist	Le Duff et Quise	
594	Han (le) Henri	Plouneour	Rolland et Kerscaven	
595	Hars (le) Théodore	Guinget	Merlin, Chantepie et Alarvina.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
3 ^e br.	596 Helguen René	Délégué de Plazerec	Cudennec et Selaminec	
	597 Hélias Henri	" Douarnenez	Gélos, Eltonfort et L. Floch	
	598 Helion Rolland	" Cléder Pôher	Guen	
	599 Hella Joseph	" Guillelmarc'h	André	
	600 Hêlo Victor	" Plazatel S ^t Gervais	Fossech	
4 ^e br.	601 Hêlorech	Conseiller d'arrond ^t	" "	
	602 Hémon	Député	" "	
	603 Hénaff René	Délégué de Guengat	Chuto	
	604 Hénaff ^{Corentin}	" Guiler	Sauveur.	
	605 Hénaff Jean	" Plazatel Loudrenyic	L. Gall.	
	606 Hénaff Joseph	" Redeni	Pennobert	
	607 Henrich Leon	" Barhais	Fontaine et Penn	Remplacé par le 1 ^{er} suppléant M. Fontaine
	608 Henrio 7 ^m Louis	" Arzano	Richard	
	609 Henry	" Lesmouen	L. Hoir et Francis	
	610 Henry 7 ^m main	" Plourin - Mortais	Erst et Jaffray	
	611 Herland Eugène	" Rosporden	Guillon	
	612 Herledan Victor	" Quérien	Brinquin et Beuz	
	613 Herry Gabriel	" Taule	L. Duc et Hamon	
	614 Herrou Louis	" Phylben	L. Baub L. Siach	
	615 Herrou Eugène	" " "	" " "	
	616 Hersart de la Villamarquie	Conseiller d'arrond ^t	" "	
	617 Hervé Henri	Délégué de Louban	Normand	
	618 Hervé Jules	" " "	Rochervé et Derrion	
	619 Hervieu	Conseiller d'arrond ^t	" "	
	620 Hetet	Délégué de L'Hopital Camproux	Mougellec	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
4 ^e tour. 621	Hingant	Délégué de St-Méen	Téroc.	
622	L'Her	" Guilers	Dabou	
623	Homon Herdaniel	" ^{Dreux} St-Thégonne	Louliquen et Pichou	
624	Huch Olivier	" Scignac	Jeffroy et Rolland	
625	D'Hulsh	Député		
626	Huon J ^{re} Marie	Délégué de Plonigat.	Sallon.	
627	Inizan	" ^{Guerrand} Plouider	Gac et Le Roy.	
628	Jacob	Conseiller d'arrond ^t	"	
629	Jacob	Délégué de Ploumin.	Arzur	
630	Jacob	" ^{Ploussalmiquen} Pospoder	Letton	
631	Jacq	" Guiravros	Liorgon et Jacobob	
632	Jacq. Jean fr ^s	" Roscoff	Guiménier et Le Deroff	
633	Jaffré Henri	" Landeleau	Le Dorque	
634	Jaffrennon Pierre	" Huelgoat	Pitz	
635	Jaffrennon Claude	" Scignac	Jeffroy et Rolland	
636	Jaffrez François	" ^{Guimilian} Campaul	Cousquer	
637	Jaffrezic J ^{re} M ^{re}	" Vérey	Guillon et Piron	
638	Jaffrezon Pierre	" Rice	Bolon et Derrouz	
639	Jain Nicolas	" Carz	Guillon	
640	Jain Alain	" Douarnenez	Gélos, Monfort et Le Floch	
641	Jamaulh Adolphe	" Canivec	Meillard	
642	Jan Kristen	" Pleuvén	Pirion	
643	Janvier Théophile	" Penmarc'h	Keraudien et Lautredon	
644	Jaouen	Député	"	
645	Jaouen	Conseiller Général	"	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
4 ^{bis}	646 Jaouen	Délégué de Lanarvily	Carais	
	647 Jaouen Georges	Plauscat	Lortie et Guillauma	
	648 Jégo Benjamin	Argans	Richard	
	649 Jégou, André	Lannour	Le Guern et Caralon	
	650 Jestin	Plabennec	Morvan et Guirarch	
	651 Jestin	Drennec	Gilebars	
	652 Jestin	Landeda	Le Gendre	
	653 Jézégou Yves	St Servais	Kerdito	
	654 Jéziquel	Lambézelle	Clement, Mailloux et Jestin	
	655 Jéziquel	Guipavas	Loryon et Jacoby	
	656 Jéziquel	Plouzane	Rioual.	
	657 Jéziquel	Guilers (Duk)	Fabou.	
	658 Jéziquel	La Forêt Landedeven	Morvan	
	659 Jéziquel Yves	La Feuillette	Cam.	
	660 Jéziquel Jean	Ploumery	Le Duff et Quise	
	661 Jéziquel J ^m M ^{re}	Lebriat Ploumery	Volant	
	662 Joliff François	Moilan	Le Hoarec et Martine	
	663 Joncous f ^{ois} Louis	Ploumery - Méneg	Gérée et Core	
	664 Joseph	Plouedem	Dourhis	
	665 Jourden René	Kervic	Nicolas	
	666 Jourden f ^{ois}	Locquénoli	Jourden Pierre	
	667 Jourden f ^{ois}	Bault	Le Duc et Hamon	
	668 Julou Yves	Ansparto	Favennec et Labou	
	669 Keraudren Jean	Brozon	Thomas et Breton	
	670 Keravec Pierre	Plouezet	Audenne et Schaminec	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
4 ^e L.	671 Kerbrat	Délégué de Plannoguen	Poullaouec	
	672 Kerbrat Laurent	"	Pleyban Le Paul Le Hach	
	673 Kerbrion	"	Lambéjelle Clément, Mailloux et Justin	
	674 Kerboul	"	Arlet Coquin	
	675 de Kerdanet	"	Trigantec Le Tén	
	676 Kerdoncuff	"	Saoulas Grignoux	
	677 Kerdoncuff	"	Lannepet Brignon	
	678 Kerdoncuff 7 ^h L.	"	St Servais Kerdilos	
	679 Kerdreux Jean	"	Crozon Thomas et Le Breton	
	680 Kérébel	"	Campant Floch	
	681 Kérébel onésime	"	Plouargel Morlais Margerie, Pinon et Piffen	
	682 de Kergarion	"	Tribabu Le Hic	remplacé par M. Le Hic
	683 Kergoat alain	"	Edern Le Lay	
	684 Kergoat Etienne	"	Plourin Prat et Jaffray	
	685 de Kergrist 7 ^h	"	Morlais Carantec Le Duc	
	686 de Kergrist 7 ^h	"	— us —	
	687 Kerkervé Louis	"	Bannalec Kerkervé et Denier	
	688 Kériel Charles	"	Scignac Jaffroy et Rolland	
	689 Kériguy	"	Plougonvelin Le Guen	
	690 Kerjean	"	Lambéjelle Clément, Mailloux et Justin	
	691 de Kerjean	Député	"	
	692 Kerjose Guy	Délégué de Benze Long	Briset Brane	
	693 Kerlan Yves	"	Nerez Guillou et Lison	
	694 Kerleau Laurent	"	Landivision Olivier et Pape	
	695 Kerlirzin Yves	"	Plouigab Sallon Guierant	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
4 ^e b. 696	Kerlock Henri	Délégué de Landudec	Coroller.	
697	Kerlock, Henri	Clédén Cap- sign	Gloaguen et Rouan	
698	Kerlock, Yves	— is —	— is — is —	
699	de Kermadec Georges	H. Pol	Guirarch et Guillemec	
700	Kermarec	Kanvec	Mazé et Marhic	
701	de Kermenguy	Député	"	
702	Kermorgant	Délégué de 1 ^{re} Laine	Le Verge, Gilebert	
703	Kermorgant	Guilliguen Belgum	Keravel	
704	de Kermorvan	Plouinan	Le Sann et Le Bihan	
705	Kernaléguen	Plouvi	Cymen et Lanhante	
706	Kerneis ^{Paul} f ^{on}	Morlaix	Margerie, Piriou et Pollen.	
707	Kernévez, Alain	Erquy, annel	Dauvignac et Le Bene.	
708	Kerninon ^{jeu}	Reuzec Cap	Guen	
709	Keromen ^{allé}	Conseiller d'arrond ^{sign}	"	
710	Keromen f ^{on} M ^{re}	Délégué de Dolazec	Traval	
711	Keroué Louis	us Boray	Pastot et Brouan	
712	Keroué ^{jeu} Louis	Elliant	Cotten, Jérôme et Cotten, Guay.	
713	Keroulas Jacques	Plodunec	Favanne et Nihmarn	
714	Keroulin corinth	Fouesnant	Berrou et Yrommeu	
715	Kerriou	Plouneour	Calvez et Simon.	
716	Kersaudy arseu	^{3^{es}} Port-Lois	Lagadee	
717	Kerscaven ^{jeu} M ^{re}	Plouarn	Rolland et Kerscaven	
718	Kerscaven Henri	Guiclan	Nicolas de Dras	
719	Kersimon	Plabennec	Morvan et Guirarch	
720	de Kersardoué	Loc-Maria Plouzané	Gilebert.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
4 ^e b.	721 Hervella Antoine	Délégué de Plougar	Georges Fidiar.	
	722 Kervellec Louis	"	St-Pol Guivarch et Guilemnee	
	723 Labat Dorrien	"	Sizun Tugot et Le Roux	
	724 Labitte	"	St-Molène Le Bras	
	725 Lacarrière Pierre	"	P ^t l'abbé Le Dez et Kerautret	
	726 Ladan J ^m Alain	"	Primelin Heurté	
	727 Lafleur J ^m Louis	"	Barhais Fontaine et Penn	
	728 Lahalle Elie	"	Roscoff Guiménor et Le Déruff	
	729 Lamargue	Conseiller d'arrond ^t	"	
	730 Lamare	Délégué de P ^t aven	Hémon.	
	731 Lamil ^{arsène} Jacques	"	Roscaud Jaffré	
	732 Lamour	"	Plouay et Le Bras	
	733 Lancien Laurent	"	St-Jean du Pape.	
	734 Landrein. Yves	"	Doigt Trivoux Herlican	
	735 Langeron	"	Brest Rétien, Clouet, Claude Le Guidec et Régisron	
	736 Lann	"	Plouider Gac et Le Ray.	
	737 Le Lann.	"	Rumengol Kerméis	
	738 Laos	"	Lambéjelle Clément, Mailloux et Jostin.	
	739 Lareur	Conseiller d'arrond ^t	"	
	740 Larivière Pierre	Délégué de Quimper	Robert et Boullion	
	741 Laurent. Ambroise	"	Guerlesquin Pigeon	
	742 Laurent. Alexis	"	Audierne Fange et Rouan	
	743 Lavalon Yves	"	Guimaec Tanguy.	
	744 Lavice J ^m M ^e	"	Ploujeau L ^e Hénouet et Morvan	
	745 Le Ray Pierre	"	Loquerec Guézennec	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
4 ^e 746	Le Lay, Jean	Délégué de Lannemeur	Le Guern et Lavalou	
747	Le Lay, Henri	" Plongonven	Guével et Le Guiner	
748	Le Lay, J ⁿ Louis	Châteauneuf	Tromeur et Jâiron	
749	Laz, Henri	Scail	Corven et Doëdec	
750	du Laz, Adolphe	Clédan - Pohar	Guen.	
751	Le Léap, Alain	Châteauneuf	Tromeur et Jâiron	
752	Leaustic	Larut	Thipaut	
753	de Lécuse Emery	Verfeum tenn	Lozachmeur et Dorval.	
754	de Lécuse de Bongraye	Pluguffan	Hénaff	
755	de Lécuse, Gervédaal	Audier	Dange et Louarn	
756	Lemaire	Orst	Rétier, Clouet, Claude Le Guidée et Riguron	
757	Lemarchand Jules	Trebrul	Cloarec et Dagorn	
758	Lemeillat Pierre	Ronthou	Sourimant	
759	Léon	Conseiller d'arrond ^t	"	
760	Léon	Délégué de Hancree	Uzajé et Martini	
761	Léon	" Camillis	Floch et Gourion	
762	Léon	" Triouaouéjan	Jestin	
763	Léon	" Lannouen	Le Hir et Frances	
764	Léostic	Brest	Rétier, Clouet, Claude Le Guidée et Riguron	
765	Lezrol f ^{ois}	St-Derrien	Corre	
766	de Lescoët, Jonathan	Pleyber - Christ	Jouailler et Blaise	
767	Lescop	Cambéjelle	Clémence, Mailloux et Jestin.	
768	de Lesquern	Pencran	Bernicof	
769	de Lesquern	Vivion	Cloarec	
770	Leharidon Pierre	Gouezec	Prigent.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
4 ^e br.	771 Lharidon 7 ^{me} Louis	Délégué de Ploumery du faou	Diraizon et Vante	
	772 Lharidon Mathieu	— is —	— is — is —	
	773 Liles	Pannilis	Floch et Gourion	
	774 Linguinou 7 ^{me} all ^{ie}	Pleyber-Christ	Jouaille et Maize	
	775 Liorzon 7 ^{me} f ^{ois}	Guiparas	Liorzon et Jacoloz	
	776 Liob, Octave	Douarnenez	Gilot, Monfort et 2 Floch.	
	777 Liziard	Pencran	Bernicoh	
	778 Loacé f ^{ois}	Plouguerneau	Roudant et Labou	
	779 Loacé, Goulven	— is —	— is — is —	
	780 Loacé, 7 ^{me} all ^{ie}	— is —	— is — is —	
	781 Loacé	Kerlouan	Prémel, Labic et Rouel.	
	782 Loacé	Ploudaniel	Kermancec et Jaouen.	
	783 Loch Rume	Tréméoc	Le Lay.	
	784 Lochou f ^{ois}	Plouze	Le Roux	
	785 Lochou, 7 ^{me} Louis	Kuelgoat	Ritz	
	786 Lozq. henné (adj ^t)	Triboul	Cloarec et Dagorn	
	787 Lozq. henné	— is —	— is — is —	
	788 Le Louarn ambroise	Guilvriac	Courtes et Dénery	
	789 Louboutin	Conseiller G ^{al}	"	
	790 Louboutin	Délégué de Ploumery Lorgny	Moreau et Jain	
	791 Louis, Yves	— is —	Corvan et Poeder	
	792 Louppe Jules albert	Quimerch	Laër	
	793 Lozach 7 ^{me} f ^{ois}	Plouneour	Géréec et Lore	
	794 Lozachmeur	Méneg Glohan	Floch et Carion	
	795 Luquern 7 ^h	Carnoit M ^e Divy	Kernicis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
4 ^e s.	796 Lullien	Délégué de Morzh	Rétière, Clouet, Clausse	
	797 Lunven	Conseiller Général	Le Guidic et Riguron.	
	798 Lunven Yves	Délégué de Gléder	Bozec et Herry.	
	799 Luzel f ^{ois} M ^{ie}	Quimper	Morlin, Chantepie et	
	800 Lyvnee	Remoué	Alavoine.	
5 ^e s.	801 Madec	Plouider	Ollivier.	
	802 Madec Hippolyte	Roscanvel	Gac et Le Roy.	
	803 Madec Yves	Roscanvel	Jaffré.	
	804 Maquich Yves	Locmelar	Coston	
	805 Maquich Louis	Loc. Equine	Quiquino	
	806 Mahe	M ^{ie} Chig ^{ue}	— is —	
	807 Mahe Georges	— is —	— is —	
	808 Mahe Yves	Post	Rétière, Clouet, Clausse	
	809 Mahe Jean	Ploujivide	Le Guidic et Riguron	
	810 Mahe Yves	Pape.		
	811 Mailloux	Lannour	Le Guern et Lavalan	
	812 Maissin	Rangolan	Calvez.	
	813 Malgorn 7 ^{me} M ^{ie}	Erqui. G ^{ie}	Laurent et Le Com.	
	814 Malgorn Hippolyte	Milijac	Calvarin	
	815 Malligol Jacques	Conseiller Général	"	
	816 Manchec Gilles	Délégué d'Orssant	Malgorn 7 ^{me} Louis	
	817 Lebas Pierre	— is —	— is —	
	818 Lebas Yves	M ^{ie} Chigonnee	Bouliquen et Richon	
	819 Lebas Yves	Plouigneau	Coatry et Ricou	
	820 Lebas Yves	Alban Carnot	Flohic et Laison	
	821 Lebas Yves	— is —	— is — is —	
	822 Lebas Yves	Gléder	Bozec et Herry.	
	823 Lebas Yves	Briles	Boquin.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de, . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
5 ^e Division	821 Marc, Yves	Délégué de Plogamec	Tavernec, Michmann	
	822 Marchadour Yves	Plonevez- Bogay	Morice et Guin	
	823 Marchadour Gormain	is	— is — is —	
	824 Marhic	Trivillac	Pape	
	825 Marion 7 ^{me} M ^{re}	Bannale	Herberic et Denier	
	826 Marseillier Ch ^e	Châteauneuf	Bromeur et Ducron	
	827 Martin Henri	Botmeur	Lagadec	
	828 Martin Edouard	Carhaix	Fontaine et Penn	
	829 Marzin	Conseiller d'arrond ^t	"	
	830 Marzin 9 ^{me}	Délégué de Plomodiern	Léon et Le Roux	
	831 Marzin Yves	is	Henric Nicolas	
	832 Marzin Corentin	is	Ploëren Breton	
	833 Marzin 4 ^{me}	is	Pont-Croix Lagadec	
	834 Marzin, André	is	Plogoff Lasbleis	
	835 Marzin	is	Laudunvez Leren	
	836 Marzin 7 ^{me} M ^{re}	is	Laududec Coroller	
	837 Masson	is	Kersaint Rozec	
	838 Masson	Plabennec Lospodet	Petton	
	839 Masson Henri	is	St-Jean du Pape.	
	840 Masson 5 ^{me} M ^{re}	Drigt. Plougonven	Tournio et Eugent	
	841 Le Mat 7 ^{me} Marie	is	Trégunc Tréguer et Colin	
	842 Mathurin Yves	is	Pleyben Le Bault et Le Siach	
	843 de Mauduit	Conseiller d'arrond ^t	"	
	844 Mauduit Alex ^e	Délégué de Combric	Gorin.	
	845 de Mauduit René	is	Roquereau Guéennec.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
546	Mazé	Délégué de Guipavas	Liorzon et Jacoloz	
847	Mazéas	St Divy	Kernéis	
848	Mazéas Jacques	Landivernée	Gourmelon	
849	Méar Laurent	Breizide	Déroff	
850	Méar J ^m M ^{ie}	Sibiril	Bervas	
851	Méar Paul	Gléder	Bozec et Berry	
852	Le Bell Joseph	Pluguffan	Hénaff	
853	Mélon Jules	Carhaix	Fontaine et Penn	
854	Le Bême Henry	Quimper	Merlin, Chantepie et alarvine.	
855	Ménez J ^m Michel	Quimerch	Baer	
856	Ménez Nicolas	Ploujeoch	Pigenz	
857	Ménez, Henri	Loqueffret	Turic	
858	Le Benn J ^m François	Le Blotie - Pleyben	Tavennee	
859	Le Benn	Plouneour - Brez	Calvez et Simon	
860	Le Benn Jean	Le Benn	Le Gall.	
861	Le Benn J ^m François	St Saviour	Brenn.	
862	Le Benn Jean	St Evange	Tourin.	
863	Le Benn Jules	Le Tasse	Proz	
864	Le Benn, André	Guiménès	Bernard	
865	Mercier Joseph	Gléder	Bozec et Berry.	
866	Mercier Jean	Canhaumeau	Drogou.	
867	Merdy J ^m M ^{ie}	Bougar	Georges Didic.	
868	Merrien J ^m François	La Forêt - Joumault	Tollec	
869	Mérous Hervé	Brigarran	Balay	
870	Messager Michel	Communa	Martin et Rogel	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
5 ^e div.	871	Messager Jean	Délégué de Commana	Martin et Rogel
	872	Messager Aug ^{te}	St Sève	Glénou
	873	Mess. Guill ^{me}	St Pol	Guirarch et guélemec
	874	Lebestre	Ploudaniel	Kermarrec et Jaouen
	875	Meudec Yves et ^{te}	Pleyber -	Jouailler et Blaise
	876	Lebeur	Christ Canildou	Kérébel.
	877	Lebeur Jérôme	Elliant	Cotten Jérôme et Cotten Guy.
	878	Lebeur Alain	- is -	- is - is -
	879	Mevel Yves	Ploumirel	Cotty.
	880	Mezon	St Marc	Riandais et Dénit
	881	Micheler Hervé	Chahars -	Jan.
	882	Milbès G ^{me}	foresonant Bante	Le Duc et Hamon
	883	Milin Charles	Châteaulin	Boutier et Le Nir
	884	Milinais J ^e Pascal	Ne de Sein	Poromogues.
	885	Milon René	Plougernon	Tournier et Pigeon
	886	Minguy	Suppléant du Canques	"
	887	Miossec	Conseiller d'arrond ^{te}	"
	888	Miossec	Délégué de la forêt Candameau	Morvan.
	889	Moal	Conseiller d'arrond ^{te}	"
	890	Moal Joseph	Délégué de St Pol	Guirarch et guélemec
	891	Moal f ^{ris}	us - is -	- is - is -
	892	Le Moal Jean G ^{me}	Meilars	Sailler.
	893	Moallie P ^{me}	Triboul	Chauré et Lagom
	894	Le Moan Jean	Plouré	Bymen et Larchante
	895	Moenner f ^{ris}	Herseunteur	Lozachmeur et Dorval.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
523 896	Moenner ^{7^{me}} René	Délégué de Nersfontaine	Bozachmeur et Jouval	
897	Morisan ^{Louis}	de Reugee- Cond	Bris et Crane	
898	Monchicourt ^{aug^{er}}	Pannalic	Recherre et Jirrie	
899	Monfort ^{mes}	Landivisiau	Ollivier et Lape	
900	Monfort ^{fⁱⁿ}	Kernavel	Guiban	
901	Monfort ^{mes}	Poullaouen	Le Bellic et Le Joliff	remplacé par M. Le Joliff. 2 ^e suppl ^t M. Le Bellic 1 ^{er} suppl ^t étant égal ^é empêché
902	Monot ^{7^{me} M^{ie}}	Plougoulm	Burel	
903	Moré ^{sebastien}	Rosnoën	Ménez	
904	Moreau ^{fⁱⁿ}	Châteauneuf	Tromeur et Daéron	
905	Morio	St Pierre- qui-Bignon	Le Verge et Gélbarz	
906	Moré	Ploudalmézeau	Arzel et Thomas	
907	Moré	Landunvez	Léven	
908	Moré ^{claudé}	Concarneau	Chacum et Le Villain	
909	Morvan ^{Pierre}	Garlan	Tolgalvez	
910	Morvan ^{fⁱⁿ M^{ie}}	Plouigoch	Prigeny	
911	Morvan	Kersaint- Plabennec	Rozec	
912	Morvan	Goulven	Le Menn	
913	Morvan	Guissény	Morvan et Gac	
914	Morvan ^{Pierre}	Plouigneau	Coatiry et Rion	
915	Le Bouët ^{corventin}	Quimperle	Robert et Boullion	
916	Moulin ^{fⁱⁿ}	Brozon	Thomas et Bretteau	
917	Moulin ^{charl}	Quimper	Mertin, Chantapic et alavoine	
918	Mourrain ^{alain}	Audierne	Fauze et Louarn	
919	Mourrain ^{Pierre}	Pluhinec	Bennet et Goyaz	
920	Moyson	Conseiller d'arrond ^t		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
5 ^{ème} bureau	921 De Najac Raoul	Délégué de Pont l'abbé	Le Dez et Kerautrec	
	922 Le Vaur Jacques	us Vigon	Burel	
	923 Navellou Louis	us Saër	Corven et Boëdec	
	924 Védellec Jean	Ploneour- Lanvern	Jégou et Le Pape	
	925 Védellec Noël	Benodet	Pennec	
	926 Védellec f ^{ois}	Plouje	Le Roux	
	927 Védellec f ^{ois}	us	us	
	928 Nicol	Guipavas	Gorzon et Jusoloz	
	929 Nicolas	Pouguernan	Roudaut et Labon	
	930 Nicolas f ^{ois}	Dineault	Caër	
	931 Nicolas Prosper	Le di Batz	Kulob	
	932 Nicolas Pierre	P ^{re} l'abbé	Le Dez et Kerautrec	
	933 Nicolas Louis	Rice	Polou et Dervous	
	934 Nicolle	Plougastel- D ^{es} Las	Kerwell et Le Gall	
	935 Nizer Adolphe	boncampan	Chacun et Le Villain	
	936 Noach Yves	Deuzec-Lang	Bris et Brane	
	937 Le Noach Pierre	Erpue-Armel	Daurignac Le Berre	
	938 Normand	Durt	Rétiou, Blouet, Chausse Le Guidec et Réguron	
	939 Normand	Guiclan	Nicolas et Le Bras	
	940 Le Normand Constant	Coctudy	Toulmonh	
	941 Le f ^{ois} Gilles	Plougouven	Guérol et Le Guinat	
	942 Olivier	Conseiller d'arrond ^{ement}	"	
	943 Olivier Jean	Délégué de Plouénan	Le Samet et Le Rihan	
	944 Olivier Guinole	us Rice	Merour et Gantier	
	945 Olivier f ^{ois}	us Saër	Corven et Boëdec	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
52b. 946	Olivo ^m _h ^u _i	Délégué de Guimperi	Robert et Boullion	
947	Omnes	is Pres	Vétère, Roux, Glaire Le Guidic et Régis	
948	Orvoën	Conseiller d'arrond ^t		
949	Page	Délégué de Plouarzel	Kervella et Le Gall.	
950	Le Page Jacques	is Guéméné	Bernard	
951	Pallier	Landemecan	Vally et Goduchon	
952	Palud Pierre	Plazantel ^u _h	Forsch	
953	Paol	Geromain Lambézelles	Clement, Mailloux et Testin.	
954	Pape, Jean	Guimiliau	Landouar	
955	Parc.	Landemecan	Vally et Goduchon	
956	Paul	Plabennec	Morvan et Guivarch	
957	Pavec, Yves	Ploneour - Lanvern	Jedou et Le Pape	
958	Pellen	Lannilis	Flech et Gouillon	
959	Pellier	Conseiller d'arrond ^t		
960	Pelloté f ^{ois}	Délégué de Collorec	Cervier	
961	Pencaler f ^{ois}	is Douarnenez	Gilot, Monfort et Le Flech.	
962	Pendelion f ^{ois}	is Moelau	Le Cozec et Mestric	
963	du Penhoat Jean	is St Pol	Guivarch et Quelennec	
964	Pennamen	is Douarnenez	Gilot, Monfort et Le Flech.	
965	Pennamen ^{Hyacinthe} cl ^{er}	is Audierne	Danpi et Louarn	
966	Pennaneach ^{Yves}	is Plouez - Borjag	Moreau et Jaim	
967	Pennarun ^{G^m}	is Brice	Mérou et Gautier	
968	Pennarun ^{J^m}	is —	is — is —	
969	Pennec ^{G^m}	is Sigun	Jagoz et Le Roux	
970	Pennec Corentin	is Pennarch	Keraudren et Lautredan	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
5 ^e km.	971 Perren alain	Délégué de Baulé	Le Duc et Hamon	
	972 Peres	Ploudebriou	Arzel et Thomas	
	973 Peron	St Marc	Riaudais et Deniel	
	974 Peron Guilleme	Vineault	baer	
	975 Peron Mathieu	Canneux	Le Guern et Lavalou	
	976 Peron Michel	Penmarch	Heraudren et Lantredon	
	977 Peron Jacques	Riec	Bolou et Derrouz	
	978 Peron Francois	Guemien	Binguin et Beux	
	979 Pernes Francois	Pluguffan	Hennaff.	
	980 Pernes René	Ploneis	Cornec	
	981 Perrin Louis	St Eudy	Diquelou	
	982 Perrot	Guissong	Morvan et Gac	
	983 Perrot	Comeren	Le Hir et Frances	
	984 Perrot Jacques	Loperic	Trabolo	
	985 Person 7 ^e Marie	Mespaul	Roné	
	986 Perru Jean	Deugec Long	Prio et Crane	
	987 Peru Yves	Trigune	Triguer et Colin	
	988 Perres	Plourien	Laoh	
	989 Pethuob	Conquet		
	990 Petton	St Pierre	Le Verge et Gillebarb	
	991 Pezenne f ^{ois}	Plouhinec	Beze et Goyah	
	992 Philippe Libertin	Plougonec	Favennec et Mihnann	
	993 Pichon Joseph	Landeleau	Le Borgne.	
	994 Pichon Alain	Guiclan	Nicolas et Le Bras	
	995 Picos	Bruc	Ritieu, Clouez, Clause Le Guindac et Riguron.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
996	Pilorge	Conseiller d'arrond.		
997	Pilorge Jean	Délégué de Quimper	Robert et Boullion	
998	Pirvidic Yves	Blouescap	Portec et Guillauma	
999	Pirion J ^m M ^{ie}	Lannec	Pérez	
1000	Pirion Guill ^m	Blouhinec	Pere et Goyaz	
1001	Piverb	Bresh	Pétier, Claud. Claude L. Guidic et Réguron	
1002	Placon Charles	Brozon	Thomas et Breton	
1003	Plantec Jacques	Landerivian	Ollivier et Lape	
1004	Plassard J ^{ois}	La Feuillie	Cam	
1005	Plassard Guill ^m	Plouneour Ménez	Géréec et Bone.	
1006	Plouguerne	Cambejelle	Clement, Mailloux et Jastin.	
1007	Plusquellec Ch ^{ls}	St Goazec	Le vu.	
1008	Porilleu	Bresh	Pétier, Claud. Claude L. Guidic et Réguron	
1009	Pondaven	Ploudaniel	Kennance et Jacouen	
1010	Pondaven	Milique	Calvarin.	
1011	Porquier Adolphe	Quimper	Merlin, Chantepie et Alaraine.	
1012	Porrmoguer Barthélémy	St de Sein	Porrmoguer	
1013	Postollec Pierre	Porullouen	Le Bellu et Le Joliff	
1014	Pouliguen	Loc. Equer	Guidelleu	
1015	Pouliguen J ^m	Ploudiry	Bourhis	
1016	Pouliguen J ^{ois}	— is —	— is —	
1017	Pouliguen Pierre	Plouneour Ménez	Géréec et Bone.	
1018	Pouliguen Jacques	Plazec	Endennec et Klaminiec	
1019	Pubmarch	Saint Eloi	Neéllec	
1020	Puyson Christian	Lanhass	Scieller.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
6 ^e Jour.	1021 L. Poupon Paul	Délégué de Concarneau	Chacun et Le Villain	
	1022 Prab	de Lamilduc	Keribel	
	1023 Priauchab 7 ^m	Morlais	Margerie Piriou et	
	1024 Prigent Joseph	Plozevent	Pilleu	
	1025 Prigent	Plozevent	Coulougnier	
	1026 Prigent Jean	St Vigay	Lazennec	
	1027 Priol. Gles	Gueslesquin	Prigent 7 ^m	
	1028 Priser Pierre	Esquibien	Kerloch	
	1029 Priser	Plougourvez	Ters.	
	1030 Provostic	Plouider	Guet et Le Roy.	
	1031 Puill	Pompodé	Petton.	
	1032 L. Queau 7 ^m René	Plabennec	Morvan et Guivarch	
	1033 L. Queau Nicolas	Quengat	Chute	
	1034 L. Queffelec René	Plogonnec	Tavenner et Nihmann	
	1035 Queffurus	Quimper	Morlin, Chantepie et Alarome.	
	1036 Quehenne Henri	Quenec	Géloz, Monfort et Le Floch	
	1037 Queinnec Joseph	Moelan	Le Scapiec et Mestrie	
	1038 Queinnec	Conseiller d'arrond. Landivisiau		
	1039 Queinnec Auguste	de Guidan.		
	1040 Queinnec Alain	Délégué de Landivisiau	Ollivier et Lape	
	1041 Queinnec Alain	de Plouzevent	Coulougnier	
	1042 Quelen 7 ^m Pierre	Ploujean	Chénouet et Morvan	
	1043 Quénar Valentin	Crozon	Thomas et Le Breton	
	1044 Quémère Jacques	Rice	Solau et Derouh	
	1045 Quémère Guill.	Trigouez	Le Toll.	
		Rosporden	Guillon	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
1046	Quentel	Délégué de Lambézelles	Clement, Mailloux et Justin	
1047	Quentel	" Gouemon	De Keranflech.	
1048	Quentrec ^{me} ellie	" Bodilis	Rolland	
1049	Quere Jean	" Coray	Pastot et Brouan	
1050	Quere René	" Bourch	Postic	
1051	Quideau Henri	" Lourdorgat	René et Le Sars	
1052	Quideau Jean	" — is —	" — is —	
1053	Quidelleur	Suppléant de Loc. Biquin Ploudiry	"	
1054	Quillivère	Délégué de Mespaul	Roué	
1055	Quillion ^{Olivier}	Conseiller d'arrond.	"	
1056	Quimerech ^{me} ellie	Délégué de Roscoff	Quémener et Le Droff.	
1057	Le Quinquis ^{Alain}	" — is — D'Erpue	Daurignac et Le Berre.	
1058	Quintin ^{me} Louis	" — is — Speizer	Moat et Bloas.	
1059	Ragueneres	" Lamiroan	Marc	
1060	Ragueneres	" Rougemontin	Le Guen	
1061	Raillard Charles	" St-Martin des-champs	Derrien	
1062	de Raismes	Conseiller Général	"	
1063	Rannou Louis	Délégué d'Elliauz	Cotten Jérôme et Cotten Guy.	
1064	Rannou Alain	" — is —	" — is —	
1065	Raoul	" Plougastel St-Jean	Kewella et Le Gall	
1066	Ravallee Jean	" Beyer Long	Bris et Corane	
1067	Ravier	" Brest	Réhen, Blouet, Clauze Le Guider et Réguron.	
1068	de Réals Charles	" Plouven	Rolland et Kercaven	
1069	Redon	Conseiller d'arrond.	"	
1070	Rendu G.	Délégué de Plourin Morlaix	Pat et Jaffray	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1071	Reveillère	Conseiller Général		
1072	Richard Camille	Délégué de Tréguier	Tréquier et Colin	
1073	Richard Joseph	" Redon	Pennobert	
1074	Richard Charles	Quimper	Robert et Boullion	
1075	Ricou Philippe	Plouégat	Tégouant	
1076	Riou René	Erquy Gabriel	Laurent et Le Corre	
1077	Riou Emma	Pennarch	Keraudren et Lantredon	
1078	Riou J ^m M ^{ie}	Gouhen	Dange.	
1079	Riou Yves	Tréogat	Le Loch	
1080	Rional Emma	Pennarch	Keraudren et Lantredon	
1081	de Rivercaux	Tréglonou	Tourn	
1082	Rivier Guy	Seac	Corven et Boëdec	
1083	Rivière	Brest	Rétion, Clouet, Clouze L'Guidic et Réguron.	
1084	Rivoal Jean	St-Gazec	Le Vu.	
1085	Rocheongar	Dirion	Gloarec	
1086	Rogé Philippe	Plougouven	Guirel et Le Guenier	
1087	Rognant Jean	Plomodiern	Petan et Le Roux	
1088	Roignant Ch ^{le}	Roscoff	Guémener et Le Deroff.	
1089	Rolland	Brest	Rétion, Clouet, Clouze L'Guidic et Réguron	
1090	Rolland Félix	Châteauneuf	Bromeur et Dirion	
1091	Rolland Louis Julien	Brunilis	Rolland f ^m	
1092	Rolland Jean	Camille	Costion	
1093	Romel	Kerlouan	Prinzel, Calic et Romel.	
1094	Ropars J ^m M ^{ie}	Ploumiregal	Costy.	
1095	Ropars, François	Polazeu	Traval.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1096	Rospars Jean	Délégué de St Choix	Rocklay	
1097	Roy François	" Botmeur	Lagadee	
1098	Le Roy Jean	" Guezec	Brianz	
1099	Le Roy François	" — is —	" — is —	
1100	Roy. Jean	" St Lol	Guirarch et Guilémec	
1101	Rouab, André	" Melgren	Lancieu et Tacoudal	
1102	Roudaut	" Guissing	Morvan et Gac	
1103	Roué, Claude	" Plouénen	Le Sann et Le Bihan	
1104	Roulland	Conseiller d'arrond ^t	"	
1105	Rousseau	Conseiller Général	"	
1106	Rousseau Pierre	Délégué de Souesmanz	Benou et Fromou	
1107	Rousseau Jean	" La Font St	Collec	
1108	Roussin Etienne	" Plouelin	Daniel	
1109	Le Roux	" Ploudaniel	Kermanuc et Jaouen	
1110	Le Roux	" Kermilis	Abjean	
1111	Le Roux	" La Martyre	Cornec	
1112	Le Roux	" Guilers (Dent)	Dabon.	
1113	Le Roux François	" Scignac	Jeffroy et Rolland	
1114	Le Roux Pierre M ^{re}	" Pleyben	Le Bauf et Le Seich	
1115	Le Roux, Albert	" Landivisiau	Ollivier et Lape.	
1116	Le Roux Pierre	" Ploumery- Cochis	Le Duff et Quise	
1117	Le Roux	" Plougonven	Guerec et Le Guiner	
1118	Le Roux Louis	" Plouarn	Rolland et Kervaren	
1119	Le Roux, Louis	" Erqui-Gab ^{re}	Laurent et Le Corre.	
1120	Le Roux, Honoré	" — is —	" — is — is —	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
6 ^e Ser. 1121	Le Roux Lemp	Délégué du Guilvinec	Courtes et Denies	
1122	Le Roux Jean	— is —	— is — is —	
1123	Le Roux Jacques	Quimpault	Robert et Boullion	
1124	Le Rouzic Louis	Guéniau	Brinquin et Raup	
1125	Le Rumeur	Boz	Retten, Clout, Clauson	
1126	du Rusquec Henri	Sibirut	Le Guidée et Rigueron Dewas.	
1127	Sablé, Louis	Quimp	Merlin, Chanteprie et Alavoine.	
1128	de la Sablière Georges	Gouesnach	Hélias	
1129	Le Saint	St. Trigan, du Penix-Quinquis.		
1130	Le Saint Olivier	Clider	Bozec et Berry.	
1131	Saint-Jalmz =	Lannecanou	Ballarec	
1132	de Saint-Luc	Conseiller Général	"	
1133	de Saisy Paul	Délégué de Plouguez	Bougard	
1134	Salaun	Logonna St. Jean		
1135	Salaun Louis	Communa	Martin et Rogel	
1136	Salaun Noël	Plogoff	Lasbleis	
1137	Sales Prosper	Saurice	Pérez	
1138	Saleun	Landerman	Vally et Goduchon	
1139	Salieu	Plouzané	Ricual	
1140	Salieu	St. Renan	Cornen	
1141	Langues	Conseiller d'arrondt.	"	
1142	Saoul, Jm f. in	Délégué de Plougouven	Guével et Le Guina	
1143	Savary, Alouis	Quimpault	Robert et Boullion	
1144	Savina Jean	Maholon	Le Pihan	
1145	Le Seacon	St. Pien	Le Verge et Gilebar	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1146	Schang Emile	Délégué de Plézirec	Cudennec et Klaminec	
1147	Schang, Auguste	" Tréguier	Tréguier et Colin	
1148	Le Scoul Joseph	" Coray	Pastol et Brauan	
1149	Le Scour, Paul	" Quimper	Merlin, Chantepie et Alarain.	
1150	Ségalen	" Guirrava	Corzon et Jacoloz	
1151	Ségalen	" St Marc	Riandrais et Deniel	
1152	Séte Paul	" Plouescat	Poste et Guillauma	
1153	Séte, Henri	" Roscoff	Guémener et Le Deroff.	
1154	Sene	" Plouvier	Lach.	
1155	Sergent Barthélémy	" Plouhinec	Berne et Goyat	
1156	Sergent, Jean	" Buzec-Cap. Sizun	Guen	
1157	Sevellec, Pierre	" Crozon	Thomas et Le Breton	
1158	Servet, Urbain	" Roscoff	Guémener et Le Deroff	remplacé par M. Le Deroff 2 ^e suppléant de 1 ^{er} suppléant étant également empêché
1159	Sernec Sébastien	" Plogonec	Tarennee et Fikmann	
1160	Sibiril Olivier	" Pleyber- Christ	Jouailler et Blaise	
1161	Simon	" Lambéjelle	Clement, Mallou et Justin.	
1162	Simon	" Tarennee	Gilebarz	
1163	Singuin Charles	" Vigon	Burel	
1164	Sizun, Pierre	" Plouvez du Gach	Diraizon et Dantes.	
1165	Souben, Michel	" Lannec	Maillard.	
1166	Soubigou	Conseiller Général		
1167	Soubigou	Délégué de Plounevez	Couloigner	
1168	Soubigou	" Brihan	Brenaut	
1169	Soubigou	" Anaven	Le Ber et Lancel.	
1170	Sordry Jules	" Quimper	Merlin, Chantepie Alarain.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1171	Squiban	Délégué de Guissény	Moortan et Gac	
1172	Squiban	"	Plourien Caoh	
1173	Stapfer	"	Orest Retière, Clouez, Clause Le Guidée et Biguron.	
1174	Stephan 7 ^{me} M ^{re}	"	Douarnenez Gélou, Monfort et Le Floch.	
1175	Stephan Henri	"	Treméoc Le Lay	
1176	Stephan Pierre	"	Ploubannale Tribern	
1177	Stephan Joseph	"	Plouigneau Coativy et Rieou	
1178	Stephan f ^{ois}	"	Ploumery Le Duff et Quioec.	
1179	Surre	"	Le Maréchal Riandais et Dinicil	
1180	Swiney	Conseiller Général	"	
1181	Tallec Pierre	Délégué de Trigane	Triguer et Colin	
1182	Tallec Pierre	"	Trivoux Herléidan	
1183	Le Tallec Yves	"	Moilan Le Loague et Mestric	
1184	Tannic Yves	"	Mellac Rannou	
1185	Tanguy Yves	"	Plouron Rolland et Kerscaven	
1186	Tanguy Jacques	"	Plougatun Burel	
1187	Tanguy 7 ^{me} Louis	"	Erquy Land Darnignac et Le Dene	
1188	Tanguy Gabriel	"	Poullan Normant	
1189	Tanneau f ^{ois}	"	Ploneour Jigon et Le Lape	
1190	Tannou Pierre	"	Plouven Plomelin Daniel	
1191	Tannou Corentin	"	Pennarch Keraudren et Cantredon	
1192	Teurnier Guille ^{me}	"	Plangasmon Tournis et Prigent	
1193	Thomas Corentin	"	Plomodiern Leton et Le Roux	
1194	Thomas	"	Spontès Sanguet	
1195	Thos Yves	"	Trignac Jeffroy et Rolland	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1196	Tigreab	Délégué de Guissény	Morvan et Gac	
1197	Tirilly Gustave	" St-Legal	Guides	
1198	Tirilly 7 ^m Louis	" — is —	" — is —	
1199	Tonal 7 ^m M ^{ie}	Névy	Guillon et Pison	
1200	de Tonguedec urbain	Plougourvez	Fort	
1201	Toquin	Campaul- Plouayel	Floch	
1202	Torillec 7 ^m M ^{ie}	Landerneau	Gourmelon	
1203	Toulemont 6 ^m	Loctudy	Toulemont	
1204	Toulgoat Jean	Concarneau	Chacun et Le Villain	
1205	Toupin Jean	Scaër	Corven et Boëdec	
1206	Tourmel 7 ^m Louis	Loqueffret	Turic	
1207	Tourmel 7 ^m M ^{ie}	Commana	Martin et Rogel	
1208	Tournellec	Plouguin	Cadalen	
1209	Tournier	Concarneau	Chacun et Le Villain	
1210	L Touze 7 ^m	Moëlan	Le Scouezec et Mestrie	
1211	Treanton armand	Landerneau	Ollivier et Pape.	
1212	Trebaol	Camfrout	Marc.	
1213	Trebaol	Plouguin	Cadalen	
1214	Tremintin 7 ^m	Plouezoc	Postec et Guillaume	
1215	Trevien 7 ^m	Plouezoc Lochrist	L Duff et Guioe	
1216	Troadec Jean	Plougonven	Guérol et Le Guiner	
1217	Troalen Constant	Elliant	Cotten, Jérôme et Cotten, Guy.	
1218	Troeme 7 ^m	Touarnenez	Gelos, Monfort et Le Floch.	
1219	Troeme Gall	" — is —	" — is —	
1220	Trolez François	Scaër	Corven et Boëdec	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1221	Lual. Yves	Délégué de Muzec- Long	Puis et branc.	
1222	Uguen	" Kerlouan	Pénel Labic et Rouvel.	
1223	Uguen	" Plouider	Gac et Le Roy.	
1224	Vorcan Guill ^{me}	" Triboul	Clouet et Jagerm	
1225	Valigant René	" St Thuerien	Gourlaouen	
1226	Le Vezo François	" Plouecach	Postec et Guillema	
1227	Vichot Louis Antoine	" Morlaix	Margerie, Pinou et Paillet.	
1228	Vigouroux	" Plougastel Dauville	Kervella et Le Gall.	
1229	Villard Denis René	" Boncamer	Chacun et Le Villain	
1230	Villiers	Conseiller Général	"	
1231	Villiers	Délégué de St Thonan	Berthon.	
1232	de Vincelles	" Canarville	Carais	
1233	Volant Pierre J ^e	" P ^e l'abbé	Le Roy et Kerantec	
1234	Voquer Auguste	"	" " "	
1235	Voquer Michel	" Pommery	Coant	
1236	Yvance Auguste	" Morlaix	Margerie, Pinou et Paillet	Malade remplacé par M. Margerie.
1237	Yvonnou Jean Louis	" Buzec- Long	Puis et branc.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Quimper, le 14 juillet 1893.



[Handwritten signature]

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Brest	Livert	accepte	Rétière	accepte	
"	Rivière	"	Clouet	"	
"	Berger	"	Clausse	"	
"	Picot	"	Le Guindoc	"	
"	Lullien	"	Réguron	"	
"	Langeron	"			
"	Anmer	"			
"	Soilleu	"			
"	Lemaire	"			
"	Géhin	"			
"	Guyader	"			
"	Rolland	"			
"	Ravier	"			
"	Carri	"			
"	Laron	"			
"	Brunelat	"			
"	Normand	"			
"	Corre	"			
"	Ommes	"			
"	Le Rumeur	"			
"	Mahe	"			

Brest

Châteaulin

Morlaix

Quimper

Quimperlé

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bresh (mité) us }	Léostic Dumont Hapfer	accepte us us			
Bohars us	de Dieuleveult Le Bloas	accepte us	Salaun	accepte	
Gouesnon us	Quentel Gélébarh	accepte us	de Kéranflech	accepte	
Guilers us }	Le Hir Le Roux Jézéquel	accepte us us	Sabon	accepte	
Lambézellec us }	Simon de Coatpont Lescop Quentel Coutance Paol Kerjean Kerbirion Jézéquel Plouguerné Paol Gélébarh	accepte us us us us us us us us us us us	Clementh Mailloux Jestin	accepte us us	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Hannec (suite) ig	Léon Le Bras	accepte ig			
Hôpital. Camf. ig	Hétet Gourcuff	accepte ig	Muzellec	accepte	
Trivillac ig ig	Marhic Le Bot Gourion	accepte ig ig	Pape	accepte	
Logonna- Daoulas ig ig	Salavin Diverres corantin Diverres jacques	accepte ig ig	Le Jean	accepte	
Loperhet ig	Goubin Thomas	accepte - ig -	Tanquer	accepte	
Plougastel- Daoulas ig ig ig ig ig ig ig ig ig ig	Vicolle Vigouroux Corre 7 ^e Ch. Page Galerion Corre, Claude Le Bris Le Gall Raoul	accepte ig ig ig ig ig ig ig ig ig ig	Kervella Le Gall	accepte - ig -	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rumengol — ug	Le Lann Le Bot	accepte ug	Kerneis	accepte	
St Eloi ug	Brenant Poulmarch	accepte ug	Védélec	accepte	
St Urbain ug	Le Gall Abgrall	accepte ug	Billant	accepte	
Dirinon ug	de Lesquern Le Bot Rocheongar	accepte ug ug	Choarec	accepte	
Guipavas ug	Boulie Liorzon 7 ^{me} fois Goux Vicol Mazé Philino Jacq Segalen Jézéquel	accepte ug ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	Liorzon Sébast Jacolot	accepte ug	
La Forêt ug	Miorsec (retour) Jézéquel	accepte ug	Morvan	accepte	

Châteaulin

Morlaix

Quimper

Quimper

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Landerneau	Colomby	accepté	Vally	accepté	
~	Belhommes	~	Goduchon	~	
~	Laleun	~			
~	Le Gallennee	~			
~	Larc	~			
~	Le Gall	~			
~	Lallier	~			
~	Ralloz	~			
~	Charbonnet	~			
Peneran	de Lesquern	accepté	Bernicoh	accepté	
~	Liziard	- ~ -			
Mouédern	Pouliguen 1 ^{er}	accepté	Bourhis	accepté	
~	Pouliguen 2 ^e	~			
~	Joseph	~			
St Divy	Mazéas	accepté	Kerneis	accepté	
~	Luquern	~			
St Thonan	Villiers	accepté	Perthon	accepté	
~	Carval, Mathieu Dorvenant	~			
Trémaorézan	Leost	accepté	Jestin	accepté	
~					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Guissény	Morvan <i>(main)</i>	accepte	Morvan <i>Sermy</i>	accepte	
"	Tigrieas	"	Gac	"	
"	Perrot	"			
"	Roudaut	"			
"	Borgne	"			
"	Lquiban	"			
Landéda	Glaizot	accepte	Le Gendre	accepte	
"	Chapel	"			
"	Jestin	"			
Lannilis	Le Dreff	accepte	Floch	accepte	
"	Pellen	"	Gourion	"	
"	Bergot	"			
"	Lilès	"			
"	Abgrall	"			
"	León	"			
Plouguerneau	Blouven	accepte	Roudaut	accepte	
"	Loaïc 7 ^{me} M ^{ie}	"	Cabon	"	
"	Abjean 1 ^{er}	"			
"	Cabon, Jérôme	"			
"	Loaïc Goulven	"			
"	Nicolas	"			
"	Abjean 2 ^{es}	"			
"	Loaïc François	"			
"	Cabon Guill ^{em}	"			

Châteaulin

Morbais

Grimpel

Quimper

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Fregant us	Bihan Le Saint	accepte us	du Plessis- Quinguis	accepte	
Goulven - us -	Morvan Bihan-Poudec	accepte us	Le Menn	accepte	
Kerlouan us us us us us us	Abiven Habasque 7 ^h Habasque Jacq. Loaic Uguen Romvel	accepte us us us us us	Prémel-Cabie Romvel	accepte us	
Kernouës us	Tily Lyrinec	accepte us	Ollivier	accepte	
Le Folgoët us	Le Guen Appère	accepte us	Favé	accepte	
Lesneven us us us us us	Henry Deschennes Leost Lozanet Loubigou Perrot	accepte us us us us us	Le Hoir Francès	accepte us	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Houdaniel	Le Roy	accepte	Kermanec	accepte	
"	Loaic	"	Jaouen	ig	
"	Pondaven	"			
"	Dourmap	"			
"	Le Mestrie	"			
"	Tily. f ^{ois}	"			
Houider	Branellec	accepte	Gac	accepte	
"	Madec	"	Le Roy	ig	
"	Lann	"			
"	Uguen	"			
"	Priser	"			
"	Inizan	"			
Houmeau bret	Falhun	accepte	Calvez	accepte	
"	Hamon	"	Simon	ig	
"	Bihan	"			
"	Babasque	"			
"	Le Menn	"			
"	Kerriou	"			
St Méen	Abalea	accepte	Féroc	accepte	
"	Tringant Desservant	ig			
Trégaradontec	de Kerdanet	accepte	Le Vern	accepte	
"	Guéguen	ig			

Châteaulin

Morbais

Quimper

Quimper

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Quessant	Malgorn ^{7^m} _{Mairie}	accepte	Malgorn ^{7^m} _{Conc.}	accepte	
us	Berthelé	us			
us	Malgorn ^{higro} _{lyte.}	us			
Bourg Blanc	Brozon	accepte	Tréguier	accepte	
us	Guével	us			
us	Guiriec	us			
Coat-Méal	Fagon Vincent	accepte	Calvez	accepte	
us	Fagon Yves	us			
Guipronvel	Le Gall	accepte	Terrom	accepte	
Hernilis	Chapalain	accepte	abjean	accepte	
us	Le Roux	us			
Hersaint-Plab. Morvan		accepte	Rozec	accepte	
us	Masson	us			
Lanarvily	de Vincelles	accepte	Laraës	accepte	
us	Jacouen	us			
Le Drennee	Jestin	accepte	Gilebarb	accepte	
us	Simon	us			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Loc-Brévalaire	Guével	accepte	Berthou	accepte	
Milizac	Gélébarz	accepte	Calvarin	accepte	
}	Pondaven	us			
	Maillois	us			
Plabennec	Le Gall	accepte	Morvan	accepte	
}	Jestin	us	Guiavarch	us	
	Colin				
	Kersimon				
	Abiven				
	Guiavarch				
	Paul ^{ypres}				
	Luill (vicain)				
	Bleunven				
Plouvien	Tenè	accepte	Laoh	accepte	
}	Pervès	us			
	Squiban				
Bréles	Marc	accepte	Toquin	accepte	
us	Kerboul	us			
Lampaul	Bégoc	accepte	Dénier	accepte	
Clouéal	Bernard	us			

Châteaulin

Morlaix

Quimper

Aimervall

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Landunvez ig }	Morel Boucher <i>(vicair)</i> Marzin	accepte ig }	Leven	accepte	
Landudut ig	Prat Le Meur	accepte ig	Thérèbel	accepte	
Larret	Leaustic	accepte	Thépant	accepte	
Ploudalmezeau ig }	Guillard Morel Bloître Lerès Gourvennec Labon	accepte ig }	Arzel Thomas	accepte ig	
Plouguin ig }	Tournellec Berthou Tribaol	accepte ig }	Ladalen	accepte	
Plourin-Plou- dalmézeau ig	Jacob Calvez <i>(recteur)</i>	accepte ig	Arzel	accepte	
Porspoder ig }	Jacob Provostic Masson	accepte ig }	Petton	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint-Pabu ig	Gourvennec Bégoc	accepte ig	Jaouen	accepte	
Tréglonou ig	de Rivericulle Falkum	accepte ig	Tourn	accepte	
Tréouergat	Calvarin	accepte	Tournellec	accepte	
La Martype ig	Le Roux Gourves	accepte ig	Cornec	accepte	
Laneuffret	Kerdoncuff	accepte	Brignon Darsentant	accepte	
La Roche maurice ig	Razin Lann	accepte ig	Elléoniet	accepte	
Le Gréhon ig	Loubigou Bouroullec	accepte ig	Brenant	accepte	
Loc-Eguiner — ig —	Abiquillé Louliguen	accepte ig	Quidelleur	accepte	M. Abiquillé a été décidé le 23 juin, comme qu'il le suppléant.
Ploudiry ig }	Domval Guillon Guéguen	accepte ig }	Morvan	accepte	

Châteaulin

Morlaix

Quimper

Guiméné

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Tréflévenez ig	Guéguen Grenn	accepte ig	Kerdouff	accepte	
Lampaul-Pluaz ig	Kérébel Coquin	accepte accepte	Floch	accepte	
Lanrivaroé ig	Raguénès Tribaut	accepte ig	Marc hamon	accepte	
Le Conquet ig	Lerassent Léthicot	accepte ig	Minguy	accepte	M. Lévannier a fait savoir qu'il ne peut pas se présenter à l'élection remplacé par le suppléant M. Minguy
Loc-Maria Plouzané ig	Lansent de Kervadoine	accepte ig	Gilchard	accepte	
Île Molène ig	Le Bousse Labbite	accepte ig	Le Bras	accepte	
Plouarzel ig }	Breton (deservant) Le Guen Lamour	accepte ig }	Le Bras	accepte	
Plougonvelin ig }	Kériguy Hall Raguénès	accepte ig }	Le Guen	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ploumoguer	Gloatre	accepte	Loullasuec	accepte	
⋮	Bonaventure	⋮			
⋮	Kerbrat (vicaire)	⋮			
Plouzané	Le Gac	accepte	Rioual	accepte	
⋮	Jézéquel	⋮			
⋮	Salieu (desservant)	⋮			
St-Renan	Bossard	accepte	Cornen	accepte	
⋮	Salieu	⋮			
⋮	Delagarde	⋮			
Trébalu	de Kergarion	accepte	Le Hoir	accepte	
Arrondissement de Châteaulin.					
Carhais	Mélou Jules	accepte	Fontaine Christ.	accepte	
⋮	Bernard Raymond	⋮	Penn Thiodou	⋮	
⋮	Le Coq, Brandan	⋮			
⋮	Laflaur J ^m Louis	⋮			
⋮	Henriet, Léon	⋮			
⋮	Martin, Edouard	⋮			
Clédén-Loher	Le Comte du Rapt	accepte	Guen J ^m Louis	accepte	
⋮	adolphe	⋮			
⋮	Héliou Rolland	⋮			
⋮	Bras, Guillaume	⋮			

Châteaulin

Morlaix

Quimper

Quimper

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Kergloff ig	Conteller Joseph Le Borgne 7 ^h	accepte ig	Henry 7 ^u 7 ^h	accepte	
Motreff ig	Cloarec, Jean Le Berre, Yves	accepte ig	Perrien Yves	accepte	
Mauguer ig	de Laisy Paul Lougard 7 ^u	accepte ig	Lougard 7 ^u	accepte	
Plounevezel ig	Ropars 7 ^u M ^{ie} Mével Yves	accepte ig	Cotly 7 ^u M ^{ie}	accepte	
Poullhaouen a ~ ~ ~ ~ ~ ~	Le Bellec 7 ^u Barre Francis Le Guen, Pierre Buzit 7 ^u Lestollec Pierre Monfort Yves	accepte a ~ ~ ~ ~ ~	Le Bellec 7 ^u Le Joliff Jean	accepte ig	
St-Hernin a ~	Le Berre Joseph Goacoulou Pierre Encl 7 ^u Louis	accepte a ~	Guiader Pierre	accepte	
Spézet a ~	Coehennec Daniel Bloas, Jean Quintin 7 ^u Louis	accepte ig ~	Moal Jacques Bloas Jacques	accepte ig	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Spézet (suite)</i>	<i>Briand, Charles</i>	<i>accepte</i>			
<i>es</i>	<i>Com, Jean</i>	<i>es</i>			
<i>es</i>	<i>Grall, Jean M^{re}</i>	<i>es</i>			
<i>Cast</i>	<i>Jain, Nicolas</i>	<i>accepte</i>	<i>Guillon, Nicolas</i>	<i>accepte</i>	
<i>es</i>	<i>Blouët, Nicolas</i>	<i>es</i>			
<i>es</i>	<i>Gadal, Louis</i>	<i>es</i>			
<i>Châteaulin</i>	<i>Mailin, Charles</i>	<i>accepte</i>	<i>Boutier, Jacques</i>	<i>accepte</i>	
<i>es</i>	<i>Gassio, Armand</i>	<i>es</i>	<i>Le Hir, J^m Mathias</i>	<i>es</i>	
<i>es</i>	<i>Bauguion, J^m</i>	<i>es</i>			
<i>es</i>	<i>Anthony, Louis</i>	<i>es</i>			
<i>es</i>	<i>Le Han, Vincent</i>	<i>es</i>			
<i>es</i>	<i>Cozanet, Prosper</i>	<i>es</i>			
<i>Dineault</i>	<i>Cornec, Henri</i>	<i>accepte</i>	<i>Caër, Louis</i>	<i>accepte</i>	
<i>es</i>	<i>Péron, Guill^m</i>	<i>es</i>			
<i>es</i>	<i>Nicolas, J^m Louis</i>	<i>es</i>			
<i>Locronan</i>	<i>Bréivet, Alain</i>	<i>accepte</i>	<i>Guéguen, J^m</i>	<i>accepte</i>	
<i>es</i>	<i>Garrec, René</i>	<i>es</i>			
<i>Plœven</i>	<i>Barzin, Constantin</i>	<i>accepte</i>	<i>Breton, Louis</i>	<i>accepte</i>	
<i>es</i>	<i>Fertil, Joseph</i>				

Morbihan

Chimpey

Aimé

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Plomodiern	Colin Joseph	accepte	Péton Yves	accepte	
„	Thomas Corentin	„	Le Roux Joseph	„	
„	Birien 7 ^m M ^e	„			
„	Martin Guill ^m	„			
„	Colin Thomas	„			
„	Roignant 7 ^m	„			
Plonevez Porzay	Marchadour Gemmaire	accepte	Morcan Gabriel	accepte	
„	Marchadour Yves	„	Jain Yves	„	
„	Guéguen Pierre	„			
„	Bernaniach Yves	„			
„	Chapalain Jean	„			
„	Louboutin René fils	„			
Port-Lannay	Caradec Eugène	accepte	Lemec Guill ^m	accepte	
„	Le Roch Louis	„			
Quéménéven	Le Menn André	accepte	Bernard F ^m	accepte	
„	Le Page Jacques	„			
„	Cuzon Jacques	„			
S ^t Coulitz	Arvan Lannay	accepte	Mocaez gu Louis	accepte	
„	Blouët Nicolas	„			
S ^t Nic	Guéguiniach Corentin	accepte	Doaré Yves	accepte	
„	Guéguiniach Harvé	„			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St-Légal	Tirilly Gustave	accepte	Guédes Marc	accepte	
„	Le Gall 7 ^{me} Louis	„			
„	Tirilly 7 ^{me} Louis	„			
Châteauneuf.	Marseiller ch ^{re}	accepte	Tromeur Yves	accepte	
„	Le Bourdon Corentin	„	Saëron Corentin	„	
„	Le Lay Jean Louis	„			
„	Le Teap. Alain	„			
„	Moreau f ^{ois}	„			
„	Rolland, Félix	„			
Collarec	Corbel 7 ^{me} f ^{ois}	accepte	Cervac 7 ^{me} f ^{ois}	accepte	
„	Dantec f ^{ois}	„			
„	Pellat f ^{ois} f ^{ils}	„			
Coray	Le Scoul Joseph	accepte	Pastol Octave	accepte	
„	Le Du Jean	„	Crouan Henri	„	
„	Tréroué Louis	„			
„	Quéré Jean	„			
„	Le Du Julien	„			
„	Guéguen Louis	„			
Landealeau	Le Bec Yves	accepte	Le Borgne f ^{ois}	accepte	
„	Pichon, 7 ^{me}	„			
„	Taffré, Henri	„			

Morlaix

Crimper

Quimper

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Loz ig	Dangel Beaupie Charles Le Nech Gennan	accepte ig	Merrien Joseph	accepte	
Lehan ig	Boulis, François Pousson, Coentim Guéguen, René	accepte ig	Scieller, Jean	accepte	
Plomérez du Faou ig	Le Bihan 7 ^{me} Louis Le Guern, Victor Crem, Yves Charidon Mathieu Charidon 7 ^{me} Louis Le Guillou Olivier Lizun, Pierre Le Derrien Pierre Barazer François	accepte ig	Draison, Yves Dante, Jean	accepte ig	
St Goazec ig	Plusquelles ch Rivoal, Jean	accepte ig	Le Vu François	accepte	
St Thois ig	Rospars, Jean Le Borgne Louis	accepte ig	Flocklay René	accepte	
Grégourez ig	Guémère Jacques Dalayeur 7 ^{me} Louis	accepte ig	Le Toll, Jean	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Argol us	Férezou Jean Le Goff, alain	accepté us	Mérour Jacques	accepté	
Camaret us	Le Garrec L ^{on} Philippe Touche Eugène Leay Louis	accepté us us	Dagorn Roll ^d	accepté	
Crozon us	Levellec L ^{on} Balcon J ^m M ^e Guilen J ^m L ^{on} Placon Charles Kerdreux Jean Moulin J ^m M ^e Batany J ^m L ^{on} Belbioch aug ^t Keraudren Jean	accepté us us us us us us	Thomas L ^{on} Le Bretton L ^{on}	accepté us	
Lanvéoc us	Jamault adolp. Louben. Michel	accepté us	Meillard J ^m L ^{on}	accepté	
Landervennec us	Matias Jacques Torillec J ^m M ^e	accepté us	Gourmelen J ^m L ^{on}	accepté	
Roscamvel us	Madec Hippolyte Lamil Jacques	accepté us	Jaffré alain	accepté	

Morbihan

Quimper

Landerneau

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Belgrec ig }	Baron 7 ^m Jacques Boussard magloire Kermorgant 7 ^m	accepte ig ig	Keravel Noël	accepte	
Brégarvan	Méroux Henri Capitaine Jean	accepte ig	Palay Charles	accepte	
Le Faou ig	Le Bras Charles Le Menn Jules	accepte ig	Prob. Charles	accepte	
Logonnaq. qui.	Caër Yves	accepte	Hétet, Michel	accepte	
Lopérec a }	Goasquen 7 ^m ^{noël} Grenn. 7 ^m ^{hoir} Perrot Jacques	accepte a }	Trabolo 7 ^m ^{aug}	accepte	
Quimerch a }	Louppe Jules Guénolé Alain Ménez 7 ^m M ^e	accepte ig ig	Caër Yves	accepte	
Rosnoën a }	Moré, Sébastien Le Gall 7 ^m ^{foir} Cornec. Yves	accepte a }	Ménez 7 ^m M ^e	accepte	
Bearien a }	Guyomarch Louis Grall Pierre Bérigaud Julien	accepte ig }	Grall Pierre quinionalech	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bolazec us	Ropars f ^{ois} Keromen f ^{ois} M ^{ie}	accepte us	Traval Marc	accepte	
Batmeur us	Martin, Henri Roy, François	accepte us	Lagadec alain	accepte	
Huelgoat us	Jaffrennon Pierre Lochon, Jean Louis	accepte us	Ritz Louis	accepte	
La Feuillée us	Klassard f ^{ois} Borgne Nicolas Jézéquel Yves	accepte us us	Cam, Grentin	accepte	
Lor Maria us	Collober, Emile Bizonarn f ^{ois}	accepte us	Le Liach J ^m	accepte	
Plouyé us	Lochon f ^{ois} Védellec f ^{ois} Védellec f ^{ois}	accepte us us	Le Roux Louis	accepte	
Scrignac us	Thos, Yves Huet, Olivier Jaffrennon Claude Le Roux f ^{ois} Briand J ^m M ^{ie} Kériel, Charles	accepte us us us us us	Jeffroy Louis Arthur, Rolland	accepte us	

Morlaix

Quimper

Guimard

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Brasparto	Broustal Charles	accepte	Favennec Louis	accepte	
us	Le Guillou Yves	us	Labous Yves	us	
us	Lazuguel Yves	us			
us	Julon Yves	us			
us	Bernard Mathias	us			
us	Baraër Louis	us			
Brennilis	Rolland Louis	accepte	Rolland f ^{ois}	accepte	
us	Bourles Yves	us			
Edern	Le Bourhis Alain	accepte	Le Lay f ^{ois}	accepte	
us	Kergoat Alain	us			
us	Darcillon Berni	us			
Gouézec	L'Haridon Pierre	accepte	Briant Pierre	accepte	
us	Le Roy François	us			
us	Le Roy Jean	us			
Lannédern	Favennec f ^{ois}	accepte	Le Guillou	accepte	
us	Baraër Mathias	us			
Le Cloutre	Semouré Noël	accepte	Favennec Yves	accepte	
us	Le Menn Jean f ^{ois}	us			
Lennon	Chaussey Yves	accepte	Le Gall Jean	accepte	
us	Le Menn Jean	us			
us	Berthélemy Yves	us			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lampaul	Corre, Yves M ^{re}	accepte	Consquer 7 ^u f ^{ois}	accepte	
~	Jaffres f ^{ois}	~			
~	Corre, Yves	~			
Landivisiau	Monfort, Yves	accepte	Ollivier f ^{ois}	accepte	
~	Le Roux, Albert	~	Pape, Yves	~	
~	Le Denn, Alain	~			
~	Trianton, Armand	~			
~	Plantec, Jacques	~			
~	Emily, 7 ^u f ^{ois}	~			
~	Queinnec aug ^{te}	~			
~	Guillou 7 ^u M ^{re}	~			
~	Kerléau, Pierre	~			
Plougourvest	de Tonguédéc	accepte	Fers, Hervé	accepte	
~	Urbain	~			
~	Priser, Pierre	~			
Plouneventer	Soubigou	accepte	Consignar 7 ^u	accepte	
~	Queinnec, Alain	~			
~	Trigent, 7 ^u	~			
St Derrien	Le Bras, Jean	accepte	Corre Jacques	accepte	
~	Lerrol, f ^{ois}	~			
St Savaais	Kerdoncuff	accepte	Kerdiles, Olivier	accepte	
~	7 ^u Louis	~			
~	Jézégou, Yves	~			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Garlan us	Le Can François Morvan Pierre	accepte us	Folgalvez Jean Pierre	accepte	
Guimaëc us	de Bergerin Edouard Le Borgne Lavalou Yves ollivier ellain	accepte us us	Tanguy Joseph	accepte	
Sanneur us	Le Ray Jean Jégou André Barazer Jean Léon Mathieu Maké Yves Barazer Vincent	accepte us us us us	Le Guern Jean Marie Lavalou Pierre	accepte us	
Loqueffret us	de Manduit René Le Ray Pierre	accepte us	Guézennec René	accepte	
Plouégat G. us	Kerluzin Yves Guillou Pierre ellain Huon Jean Marie	accepte us us	Sallou Efflam	accepte	
Plouégat us	Méner Nicolas Morvan François Marie Aech Jean Marie	accepte us us	Prigent Jérôme	accepte	

Quimper

Guimard

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Houguesson</i>	<i>Colletet Rolland</i>	<i>accepte</i>	<i>Tournis f^{ois}</i>	<i>accepte</i>	
<i>g</i>	<i>Dean, Hervé</i>	<i>g</i>	<i>Prigent, Jean</i>	<i>g</i>	
<i>g</i>	<i>Colletet, Joseph</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Ferec, René</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Deuf, Hervé</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Milon, René</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Masson f^{ois} M^{ie}</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Charles 7^{me} M^{ie}</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Leurnier, 7^{me}</i>	<i>g</i>			
<i>S^t Jean</i>	<i>Masson, Hervé</i>	<i>accepte</i>	<i>Pape, François</i>	<i>accepte</i>	
<i>g</i>	<i>Lancien Laurent</i>	<i>g</i>			
<i>Morlaix</i>	<i>Vichot, Louis</i>	<i>accepte</i>	<i>Margerie Victor</i>	<i>accepte</i>	
<i>g</i>	<i>Le Gac, Gabriel</i>	<i>g</i>	<i>Lirion, Adolphe</i>	<i>g</i>	
<i>g</i>	<i>Claude</i>	<i>g</i>	<i>Loillen, Jules</i>	<i>g</i>	
<i>g</i>	<i>Préau chat 7^{me} M^{ie}</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Le Berre, aug^{te}</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Yvinec, aug^{te}</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Le Tebvre ferd^{te}</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Kerébel, onisme</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Priens, Lion</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Castel Lierre M^{ie}</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Le Gac, Paul</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Kernéis f^{ois}</i>	<i>g</i>			
<i>g</i>	<i>Le Goff, Louis</i>	<i>g</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ploujean	Choarec, Emile	accepté	L'Hénoret, J ^{oi}	accepté	
~	Gouguet, Pierre	~	Morvan, J ^m	~	
~	Bescond, Jean	~			
~	Queinnec, Alain	~			
~	Lavice, J ^m M ^{ie}	~			
~	Guézennec, J ^m	~			
Plourin	Rendu, G.	accepté	Prat, J ^m M ^{ie}	accepté	
~	Guéguen, J ^m P ^m	~	Jaffray, J ^{oi} M ^{ie}	~	
~	Henry, J ^m M ^{ie}	~			
~	Béllec, J ^{oi}	~			
~	Dubeau, Yves	~			
~	Kergoat, Etienne	~			
St Martin	Raillard, Charles	accepté	Serrien, Jacques	accepté	
~	Le Duc, Henri	~			
~	Castel, J ^{oi}	~			
St Lève	Loz, Guillaume	accepté	Clouet, Jean	accepté	
~	Messager, Aug ^{te}	~			
Lanhouarneau	Berthon, J ^m	accepté	Drogou, Alain	accepté	
~	Mercier, Jean	~			

Chimpey

Chimpey

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Plouescat iel	Tremintin 7 ^h Pinvidic, Yves Le Duff, Paul Le Vezo, f ^{ois} Jaouen Georges Seite, Paul	accepte iel	Postec, Louis Guillauma adin	accepte iel	
Plougar iel	Kervella, Antoine Merdy, 7 ^{me} M ⁱⁿ	accepte iel	Georges Vidier	accepte iel	
Plounevez-Lochrist iel	Le Roux Pierre Jézéquel Jean Le Han, Christo- phie Stéphan, f ^{ois} Le Goff, Paul Gueguen, Jean Acquitter Pierre Berrou, 7 ^{me} M ⁱⁿ Brievien f ^{ois}	accepte iel	Le Duff, Louis Quioe, Christo- phie	accepte iel	
Tréfler iel	Corre, Jean Grignon, Louis	accepte iel	Corre Goubren	accepte iel	
Botzorhel iel	De Guerdavid Georges Amaury Dizès 7 ^{me} f ^{ois} M ⁱⁿ	accepte iel	Fouler 7 ^{me} M ⁱⁿ	accepte iel	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Guerlesquin ig	Guilloux G ^{me} Rigent, Jean Laurent, Ambroise	accepté ig	Rigent J ^h	accepté	
Lannéanou ig	Saint-Jalm J ^{me} Bourven, J ^{me}	accepté ig	Callarec Jules	accepté	
Le Parthou	Lemeillat P ^{me}	accepté	Lourimant, J ^{me}	accepté	
Plouégat- Moyse ig	Le Bourgeant J ^{me} Riou, Philippe	accepté ig	Tégouant J ^{me}	accepté	
Plougonven ig	Le Lay, Hervé Daffniet Aug ^{te} Troader, Jean Le Roux Rogé, Philippe Taout J ^{me} f ^{ois} Guével, J ^{me} f ^{ois} Bourven G ^{me} Le Nuz, Gilles	accepté ig	Guével, G ^{me} Le Guiner, Aug ^{te}	accepté ig	
Plouigneau ig	Cudennec J ^{me} f ^{ois} Tournis, J ^{me} Campion, Étienne Camus, J ^{me} f ^{ois}	accepté ig	Coatiry, Sulpice Riou, Fiacre	accepté ig	

Quimper

Quimperelle.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Plouigneau (suite)	Guiner, Yves M ^r	accepte			
"	Manchee, Gilles	"			
"	Potras, Hyacinthe	"			
"	Stephan, J ^e	"			
"	Morvan, Louis	"			
Pléder	Le Saint Ollivier	accepte	Bozec, Ollivier	accepte	
"	Mear, Paul	"	Herry, Paul	"	
"	Ayjan, Marie	"			
"	Lanven, Yves	"			
"	Mercier, J ^e	"			
"	Rihan, Hervé	"			
"	Bellec, Didier	"			
"	Marc, Jean M ^r	"			
"	Guéguen, Jean	"			
Plouvorn	de Réals, Charles	accepte	Rolland, J ^m Louis	accepte	
"	Allain, Jean	"	Kerscaven, J ^m	"	
"	Kerscaven,	"			
"	J ^m M ^r	"			
"	Tanguy, Yves	"			
"	Le Roux, Louis	"			
"	Le Han, Hervé	"			
Plouzévédé	Guédec, J ^m	accepte	Dape, Guill ^m	accepte	
"	Grenn, J ^e	"			
"	Mahé, Georges	"			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Roscoff us	Drouillard Hippolyte accepte Guimerch 7 ^m M ^{ie} Leite, Henri Chapalain f ^{ois} Lervet, Urbain Jacq, 7 ^m f ^{ois} Roignant ch ^{ie} Lahalle Eli Blondeau adrien	us	Guémener Hippo accepte Le Déruff, Paul us		
St Pol de Léon us	de Kermadec Georges f ^{ois} Roy, Jean Kerwellec Louis Moal, Joseph du Penhoat 7 ^m Mest, Guill ^m Griach, 7 ^m M ^{ie} Moal, f ^{ois} Grall, Jean	accepte us	Guivarch Paul accepte Quellennectin us		
Sibiril us	du Rusquec Henri Mear, 7 ^m M ^{ie}	accepte us	Bervas, Tanguy accepte		
Le Clôître us	Perrehar 7 ^m Dilasser 7 ^m f ^{ois}	accepte us	Dilasser Vincent accepte		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pléber Christ	Andrieux, accepté		Jouailler J ^m accepté		
"	de l'écrit Albert		Blaise, G ^m us		
"	Linguinon J ^m M ^u				
"	Libiril, Olivier				
"	Le Goff, Henri				
"	Mendec Yves				
"	Malin				
Plouneour-Menez	Pouliguen Henri accepté		Géréec, J ^m M ^u accepté		
"	Plasart G ^m		Corre J ^m M ^u us		
"	Barbier J ^h				
"	Lozach J ^m L ^u				
"	Géréec J ^m M ^u				
"	Joncour J ^h Louis				
Loc-Eguiner	Magnet, Yves accepté		Guéguiner G ^m accepté		
"	Magnet Louis us				
S ^t -Thégonnec	Calarn J ^m M ^u accepté		Pouliguen Bapt ^e accepté		
"	Homon Kordaniel us		Pichon J ^m M ^u us		
"	Malligol Jacques				
"	Abhervi-Guéguen J ^h				
"	Le Bras J ^h Louis				
"	Charles Jean J ^h				

Quimper

Quimperelle.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Communa is	Tourmel, J ^m M ^{ie} Salaun, Louis Messager, Jean Guéguen, J ^m Guéguen, J ^m Messager Michel	accepte is	Martin, J ^m Rogel, Louis	accepte is	
Locmèlar is	Madec, J ^m Rolland, Jean	accepte is	Costion, J ^m	accepte	
St Sauveur is	Le Gall, J ^m J ^m Luzen, Jacques Le Menn, J ^m	accepte is	Crenn, Jacques	accepte	
Sizun is	Girond, Louis Le Corre, Louis Boucher, J ^m Lennec, G ^m Le Guen, J ^m M ^{ie} Fily, François Labat, Damien Boucher, Gabriel Breton, Alain	accepte is	Tajot, J ^m M ^{ie} Le Roux, Jacques	accepte is	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Carantec	de Kergrist	accepte	Le Duc, Jean	accepte	
~	Bohic, ^{françois} Demard	us			
~	de Kergrist	us			
Guiclan	Kersecaron henri	accepte	Nicolas julien	accepte	
~	Abherve Guiguen	us	Le Bras, ^{foir} Louis		
~	Pichon, alain				
~	Bleas, yves				
~	Normand yves				
~	Combol, Christo- phe				
Meniscie	de Grainville	accepte	Nicolas J ^m	accepte	
~	^{adrien} Jourdren, René	us			
~	Martin, yves				
Locquenole	Jourdren ^{foir}	accepte	Jourdren Pierre	accepte	
~	Gouez, Nicolas	us			
Truelle	Guilcher J ^m M ^{ie}	accepte	Le Duc, François	accepte	
~	Berry, Gabriel	us	Hamon, J ^m M ^{ie}	us	
~	Jourdren ^{foir}				
~	Brelivet Christo- phe				
~	Milbès, Guill ^m				
~	Penven, alain				

Quimper

Quimperle.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	<i>Arrondissement de Quimper</i>				
<i>Briec</i>	<i>Pennarum</i>	<i>accepté</i>	<i>Mirour, Hervé</i>	<i>accepté</i>	
<i>us</i>	<i>Le Brenn, f^{ois}</i>	<i>us</i>	<i>Gautier, f^{ois}</i>	<i>us</i>	
<i>us</i>	<i>Tlochlay, Yves</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>	<i>Pennarum 2^e</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>	<i>Le Coeur, Yves</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>	<i>Le Gac, Hervé</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>	<i>Ollivier, Guénolé</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>	<i>Croissant, Michel</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>	<i>Le Grand, Yves</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>					
<i>Landrévarzec</i>	<i>Le Gars, Jean</i>	<i>accepté</i>	<i>Louboutin, Jean</i>	<i>accepté</i>	
<i>us</i>	<i>Gougay, Michel</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>					
<i>Langolen</i>	<i>Boulis, Noël</i>	<i>accepté</i>	<i>Calvez, Coëntin</i>	<i>accepté</i>	
<i>us</i>	<i>Mahé, Jean</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>					
<i>Beuzec-Vieux</i>	<i>Tual, Yves</i>	<i>accepté</i>	<i>Bris, Charles</i>	<i>accepté</i>	
<i>us</i>	<i>Perru, Jean</i>	<i>us</i>	<i>Crane 2^e M^{ie}</i>	<i>us</i>	
<i>us</i>	<i>Crane, Michel</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>	<i>Noach, Yves</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>	<i>Moisan, Louis</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>	<i>Yvonnou 2^e</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>	<i>Kerjose, Guy</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>	<i>Kavallec 2^e</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>	<i>Crane, Yves</i>	<i>us</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Concarneau	Le Guignin ^{sterias}	accepte	Chacun, Victor	accepte	
id	Boulgoat, Jean	id	Le Villain Ch. ^e	id	
	Niger, Adolphe				
	Hubert, Henri				
	Morel, Claude				
	Tournier G ^{me}				
	Villard, Denis				
	Guillerm, René				
	Le Roupon Paul				
Sannec	Lirion J ^{me} M ^{ie}	accepte	Pérez René J ^e	accepte	
id	Sales, Prosper	id			
	Caill, Pierre				
Bégunc	de Calan Charles	accepte	Triguer, Marc	accepte	
id	de Chamailard	id	Colin, Nicolas	id	
	Guillon, Henri				
	Guillon, Marc				
	Schang, Auguste				
	Richard Laurent				
	Bourhis, Coventin				
	Péru, Yves				
	Le Mat, J ^{me} M ^{ie}				
	Tallec, Pierre				

Quimper
Quimperle.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Donnenez	Damilon, Eugène	accepté	Gélou, Alain	accepté	
	Pencalet, Louis		Monfort, Henri		
	Le Blech, Albert		Le Bloch, Constantin		
	Jain, Alain				
	Queffurus, Henri				
	Stéphan, Jean-Michel				
	Liot, Octave				
	Bret, Jean				
	Lennamen				
	Trocme, Louis				
	Hélias, Henri				
	Trocme, Gall				
Guengat	Le Quéau, Jean	accepté	Chuto, Jean Louis	accepté	
	Bénaff, René				
	Corventin				
Hoaré	du Frétay, Louis	accepté	Tymen, Louis	accepté	
	Guyader, Yves		Larhantec, Pierre		
	Le Moan, Jean				
	Boëte, René				
	Caradec, René				
	Kernaléguen				
	Paul				
Hogonnec	Le Quéau, Nicolas	accepté	Favennec, Jean	accepté	
	Coador, Alain		Nihmann, Jean		
	Philippe, Sébastien		Rüme		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Rogonnect Suite</i>	<i>Sernec, Sébastien</i>	<i>accepté</i>			
<i>us</i>	<i>Marc, Yves</i>	<i>ig</i>			
<i>us</i>	<i>Keroulas Jacques</i>	<i>ig</i>			
<i>Poul Bergat</i>	<i>Fily, Jean</i>	<i>accepté</i>	<i>René, Jean</i>	<i>accepté</i>	
<i>us</i>	<i>Gonidec, Alain</i>	<i>ig</i>	<i>Le Bars, Alain</i>	<i>ig</i>	
<i>us</i>	<i>Quideau, Hervé</i>	<i>ig</i>			
<i>us</i>	<i>Carnec, Constant</i>	<i>accepté</i>			
<i>us</i>	<i>Quideau, Jean</i>	<i>ig</i>			
<i>us</i>	<i>Guellec, Joseph</i>	<i>ig</i>			
<i>Poullan</i>	<i>Béléguic Raphaël</i>	<i>accepté</i>	<i>Normand, Noël</i>	<i>accepté</i>	
<i>us</i>	<i>Hervé Henri</i>	<i>ig</i>			
<i>us</i>	<i>Tanguy Gab.</i>	<i>ig</i>			
<i>Tréboul</i>	<i>Losq, Hervé (adj.)</i>	<i>accepté</i>	<i>Cloarec, Hervé</i>	<i>accepté</i>	
<i>us</i>	<i>Culloch, Yves</i>	<i>ig</i>	<i>Lagorn, Jacques</i>	<i>ig</i>	
<i>us</i>	<i>Urcan, Guill^m</i>	<i>ig</i>			
<i>us</i>	<i>Lemarchand Jules</i>	<i>ig</i>			
<i>us</i>	<i>Perlivet, Laurent</i>	<i>ig</i>			
<i>us</i>	<i>Guivareh, Edouard</i>	<i>ig</i>			
<i>us</i>	<i>Losq, Hervé</i>	<i>ig</i>			
<i>us</i>	<i>Gonidec, Jean</i>	<i>ig</i>			
<i>us</i>	<i>Moallie, Lucie</i>	<i>ig</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bénodet ig	Védélec, Noël Hamon, Thomas	accepte ig	Pennec, 7 ^{me} ig	accepte ig	
Clohars ig	Michel, Henri Bertholom, Yves	accepte ig	Jan, Coentin	accepte ig	
Fouesnant ig ig ig ig ig	Le Corre, Louis Goardet, Yves Buzaré, Arthur Clorennec, 7 ^{me} Keroulin, Coentin Rousseau, Louis	accepte ig ig ig ig ig	Berrou, Tristan Yvonnou Coentin	accepte ig	
La Forêt ig ig	Merrien, François Hamon, Yves Rousseau, Jean	accepte ig ig	Tollec, Jean	accepte ig	
Gouesnach ig	de la Sablière, Georges Le Cain, Jacques	accepte ig	Hélias, Maurice	accepte ig	
Heuven ig	Jan, Tristan Clorennec, Alain	accepte ig	Pirion, 7 ^{me} François	accepte ig	
St-Evarzec ig ig	Le Menn, Jean Calvez, 7 ^{me} Louis Chalony, René	accepte ig ig	Sourin, Yves	accepte ig	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Goudlizon is	Le Floch Louis Droval 7 ^e Louis	accepte is	Kerbin René accepte	accepte	
Galiler is	Hénaff, Laurentin Le Pirel, Yves	accepte is	Sauveur G ^m	accepte	
Landudec is	Martin 7 ^e M ⁱ Kerloch, Henri	accepte is	Coroller Jean	accepte	
Peumerit is	Voguer, Michel Caradec 7 ^m Rami Arhan, chef	accepte is is	Crant, Guill ^m	accepte	
Plagastel is	Hélo, Victor Guéguen, Yves Palud, Pierre	accepte is is	Fosse, Pierre	accepte	
Planiès is	Pernez, René Cormec, Louis	accepte is	Cormec, Guill ^m	accepte	
Plonéour is	Daniel, René Lanneau 7 ^m Failler, Sébastien Nédélec, 7 ^m Pavec, Yves Guichardou Pierre	accepte is is is is is	Jégou, Sébastien Le Lape, Pierre	accepte is	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ploneour (Sainte)	Labbez, Pierre	accepté			
~	Varion, Jacques	~			
~	Daniel, Louis	~			
Ploran	Goff, Corentin	accepté	Pemp, Alain	accepté	
~	Gentrie, Michel	~			
~	Burel, Michel	~			
Plazivet	Le Bail, Lucien	accepté	Cudennec	accepté	
~	Heravec, Pierre	~	Michel	~	
~	Le Guellée, J ^e	~	Sclaminée,	~	
~	Cabille, Jean	~	Jean		
~	Le Guellée, Alain	~			
~	Schang, Emile	~			
~	Le Bars, Corentin	~			
~	L'Helquen, René	~			
~	Poulignen, Jacques	~			
Pouldreuzic	Guichaoua, ch ^e	accepté	Le Gall, Joseph	accepté	
~	Le Berre, Jean	~			
~	Heinaff, Jean	~			
Preogat	Pilien, J ^e M ^{re}	accepté	Le Loch, Corentin	accepté	
~	Riou, Yves	~			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Audierne	Mourrain, alain	accepte	Danze, Paul	accepte	
"	Gigou, Joseph	"	Louarn, Raym ^d	ig	
"	De l'Écluse Brevoëdal	"			
"	amédée	"			
"	Pennamen, clt	"			
"	Laurent, alexis	"			
"	Cornec, Lucien	"			
Beuzec C.S.	Sergent, 7 ^m	accepte	Guen, Jean	accepte	
"	Le Bras, 7 ^m	"			
"	Kerninon 7 ^m	"			
"	clt.	"			
Clédén C.S.	Berriet, Yves	accepte	Gloaguen Yves	accepte	
"	Barbioch, 7 ^m	"	Louarn, clt	ig	
"	Yves	"	Yves		
"	Coarce, Henri	"			
"	Kerboch, Henri	"			
"	Kerboch, Yves	"			
"	Bloch, Jean	"			
Esquibien	Loques Yves	accepte	Kerboch 7 ^m	accepte	
"	Priol, clt	"	clt		
"	Loquet, Linn	"			
Goulien	Dagorn Simon	accepte	Danze 9 ^m	accepte	
"	Riou, 7 ^m M ^{ie}	ig			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mahalon ig	Le Pihan Henri Lavina, Jean	accepte ig	Le Pihan Pierre ig	accepte	
Meilars ig	Barion, Henri Le Moal, J ^e G ^{ne}	accepte ig	Sculler, Henri ig	accepte	
Plogoff ig }	Dagorn, Pierre Marzin, André Salaun, Noël	accepte ig }	Carbleis, Yves ig	accepte	
Ploubinec ig }	Pirion, G ^{ne} Gouzien, Jean Sergent Barthélémy Ansquer, Yves Lézenne, F ^{ois} Autret, F ^{ois} Ansquer, Yves Ansquer, Jacques Mourrain, Pierre	accepte ig } } } } } } } }	Berre, Jean Goyat, Jacques ig	accepte ig	
Pont-Croix ig }	Gadonna Henri Kersaudy armen Marzin, F ^{ois}	accepte ig ig	Lagadee F ^{ois} ell ^a	accepte	
Prinzelin ig	Dagorn, Simon Ladan, J ^e Alain	accepte ig	Beurte, el ig	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Me de Sein is	Porsmoguer, Barthé- Miliner 7 ^{me} Rival is	accepte is	Porsmoguer Mathieu	accepte	
Combrit is	Mauduit Alexandre accepte Le Corten Eugène is Diquelou Martin }	accepte is }	Gorin François accepte	accepte	
Guilvinec is	Le Rouan, Ambroise accepte Le Cléach, 7 ^{me} is Le Corre, Emile Le Roux, Jean Le Roux, Semp Biquais, Pierre }	accepte is } } } }	Courtes, Jean accepte Dénest, Michel is	accepte is	
Loctudy is	Toulémont Louis accepte Le Normant Constant is Guichaoua Louis }	accepte is }	Toulémont Louis accepte	accepte	
Penmarch is	Guizien, Jean accepte Jannier, Théophile is Péron, Michel Fennec, Laurentin Charec, Henri Daoulas, Alex. Rioual, Norma Bannion, Laurentin Riou, Norma }	accepte is } } } } } } }	Heraudren, Thérèse accepte Michel Lautredou, 7 ^{me} is	accepte is	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Stobannalee	Stephan, Pierre	accepte	Trébern, Jacques	accepte	
us	Cossec, Yves	us			
us	Calvez, Louis	us			
Stomour	Le Bec, René	accepte	Volant, Sébastien	accepte	
us	Le Drézen, Pierre	us			
us	Jézéquel, 7 ^{me} M ^{re}	us			
Pont d'Abbe	Lacarrière, Pierre	accepte	Kerautret, Ch ^l	accepte	
us	Daniel, Hermann	us	Le Dez, Ch ^l	us	
us	Gustave	us			
us	Doquet, Auguste	us			
us	Nicolas, Pierre	us			
us	Desban, 7 ^{me} Bapt ^e	us			
us	Courdere, Georges	us			
us	de Najac, Ramel	us			
us	Volant, Pierre	us			
us	Le Guével, 7 ^{me} Bapt ^e	us			
St Jean	Le Garrec, 7 ^{me} Louis	accepte	Quiniou, Michel	accepte	
us	Drapier, Charles	us			
Bressiagat	Guizion, 7 ^{me} M ^{re}	accepte	Riou, Sébastien	accepte	
us	Le Bihan, Pierre	us			
us	7 ^{me}	us			
Tréguennec	Carrer, Sébastien	accepte	Péron, 7 ^{me} Louis	accepte	
us	Cossec, Sébastien	us			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Créméac us	Stéphan Henri Loch, Pierre	accepte us	Le Lay Henri	accepte	
Mezidon — us —	Le Corre, J ^{rs} Perrin, Louis	accepte us	Diquelou Eugène	accepte	
Erquie Armel us	Diliquary René Le Berre, Alain Tanguy, J ^{rs} Louis Le Guinquis alain Thermeux, Alain Le Noach, René	accepte us us us us us	Daurignac Paul Le Berre, Yves	accepte us	
Erquie Gabriel us	Riou, René Le Roux Henri Maké, Yves Bolloré René Le Roux Louis Le Goff, Hervé	accepte us us us us us	Laurent, J ^{rs} M ^{rs} Le Corre, Henri	accepte us	
Kersanton us	Danion, J ^{rs} = de l'Écluse Ernest Cornic, Jacques Moennet J ^{rs} René Moennet, J ^{rs} Le Coeur, J ^{rs} M ^{rs}	accepte us us us us us	Lozachmeur Quinn Dorval, Marc Yves	accepte us	

[illegible]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Elliant</i>	<i>Le Meur, alain</i>	<i>accepté</i>	<i>Cotten, Jérôme</i>	<i>accepté</i>	
<i>„</i>	<i>Thérone, J^m Louis</i>	<i>„</i>	<i>Cotten Guy</i>	<i>„</i>	
<i>„</i>	<i>Le Corre, Louis J^m</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Rannou, Louis</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>„ Michel</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Troalen, Louis</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Rannou, alain</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Le Meur, Jérôme</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Gourmelen J^m</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>„ Étienne</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Guillon, Jean</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>„ Yves</i>	<i>„</i>			
<i>Rosporden</i>	<i>Herland, Guoim</i>	<i>accepté</i>	<i>Guillon Jérôme</i>	<i>accepté</i>	
<i>„</i>	<i>Quémère, Guil^m</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Gourmelin Louis</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>„ Marie</i>	<i>„</i>			
<i>St Yvi</i>	<i>Glemaec Yves</i>	<i>accepté</i>	<i>Kerkervé J^m</i>	<i>accepté</i>	
<i>„</i>	<i>Cotten, Jean</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Le Gac, Louis</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>					
<i>Caureh</i>	<i>Bleuzen J^m</i>	<i>accepté</i>	<i>Postic, Laurent</i>	<i>accepté</i>	
<i>„</i>	<i>Quéré René</i>	<i>„</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	<i>Arrondissement de Quimperle.</i>				
<i>Arzano</i>	<i>Jigo, Benjamin</i>	<i>accepte</i>	<i>Richard f^{on}</i>	<i>accepte</i>	
<i>us</i>	<i>Henric, 7^m Louis</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>	<i>Daniel, Pierre</i>	<i>us</i>			
<i>Guelligomarch</i>	<i>Guyonvarch</i>	<i>accepte</i>	<i>André Hyacinthe</i>	<i>accepte</i>	
<i>us</i>	<i>Kello, Joseph</i>	<i>us</i>			
<i>Locumole</i>	<i>Caëric, Yves</i>	<i>accepte</i>	<i>Caëric, Pierre</i>	<i>accepte</i>	
<i>us</i>	<i>Gourlaouen Louis</i>	<i>us</i>			
<i>Pédene</i>	<i>Richard, Joseph</i>	<i>accepte</i>	<i>Pennobert Pierre</i>	<i>accepte</i>	
<i>us</i>	<i>Benaff, Joseph</i>	<i>us</i>			
<i>us</i>	<i>Bienvenu, 7^m Louis</i>	<i>us</i>			
<i>Bannalec</i>	<i>Le Bris, Christo</i>	<i>accepte</i>	<i>Kerherve Louis</i>	<i>accepte</i>	
<i>us</i>	<i>Kerherve, Louis</i>	<i>us</i>	<i>Derrien, Louis</i>	<i>us</i>	
<i>us</i>	<i>Monchicourb,</i>				
<i>us</i>	<i>Tiche, Auguste</i>				
<i>us</i>	<i>Pierre, Pierre</i>				
<i>us</i>	<i>Herve, Jules</i>				
<i>us</i>	<i>Gornouec 7^m Louis</i>				
<i>us</i>	<i>Brinquin f^{on}</i>				
<i>us</i>	<i>Marion, 7^m Louis</i>				
<i>us</i>	<i>Hoëdec, Anatole</i>				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Kernével</i>	<i>Monfort f^{ois}</i>	<i>accepte</i>	<i>Guiban f^m</i>	<i>accepte</i>	
<i>„</i>	<i>Burel, Henri</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Flao, Luce</i>	<i>„</i>			
<i>Le Breil</i>	<i>Coatsalion</i>	<i>accepte</i>	<i>Herledan René</i>	<i>accepte</i>	
<i>„</i>	<i>Landrein, Yves</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Ballec, Lucie</i>	<i>„</i>			
<i>Mbelgren</i>	<i>Cotten, Yves</i>	<i>accepte</i>	<i>Sancieu f^m</i>	<i>accepte</i>	
<i>„</i>	<i>Gleran, Cornélie</i>	<i>„</i>	<i>Lacudal, Yves</i>	<i>„</i>	
<i>„</i>	<i>Cotten, René</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Roual, André</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Cotten, André</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Guichek, f^{ois}</i>	<i>„</i>			
<i>Moëlan</i>	<i>de Beaumont</i>	<i>accepte</i>	<i>Le Scapac, Louis</i>	<i>accepte</i>	
<i>„</i>	<i>Pendélion, f^{ois}</i>	<i>„</i>	<i>Mestrie, Yves</i>	<i>„</i>	
<i>„</i>	<i>Poliff, f^{ois}</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Le Bourhis, f^{ois}</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Guillou, Alexis</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Guéguen, f^{ois}</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Le Tallec, Yves</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Le Torze, f^{ois}</i>	<i>„</i>			
<i>„</i>	<i>Guéhenne, f^{ois}</i>	<i>„</i>			

Quimperle.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Névez ie ~ ~ ~ ~ ~	Tomal, 7 ^{me} M ^{ie} Jaffrèze, 7 ^{me} M ^{ie} Herlan, M ^{re} Danielou, Louis Capitaine 7 ^{me} M ^{ie} Drouglazet, M ^{re}	accepte ie ~ ~ ~ ~	Guillon, M ^{re} Péron, Jean	accepte ie	
Nizon ie ~	Le Vacu, Jacques Gleimarec, Christophe Linguin, Charles	accepte ie ~	Purel, Charles	accepte	
Pont-Aven ie ~	Berge, Louis Canivet, René Lamarre, Arsène	accepte ie ~	Hémon 7 ^{me} Baptiste	accepte	
Riec ie ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	Gestelin 7 ^h Boulle, M ^{re} Jaffrèze, Pierre Cadoret, L ^{ie} Traval, 7 ^h Nicolas, Louis Guillon, Thomas Péron, Jacques Guémar, Valentin	accepte ie ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	Bobou, Louis Fervouh, Em ^e	accepte ie	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Baye ig	David, Yves Le Boëdec Math ⁱⁿ	accepte ig	Le Postec 7 ^h	accepte ig	
Chabare-Carnet ig	Chancellay 7 ^h Bonmaire Math ⁱⁿ Gougec, Paul Goubren, 7 ^h Guyomard 7 ^h Audren Pierre Le Mao Pierre Le Maout 7 ^h Lozachmeur 7 ^h	accepte ig	Flohic, Yves Barion, Jean	accepte ig	
Mellac ig	Le Boëdec Louis Lamic, Yves	accepte ig	Rannou Yves	accepte ig	
Quimpelle ig	Savary, Alexis Gautier Frédéric Olivier 7 ^h Le Diberder, Louis Richard, 7 ^h Le Mouël, Laurentin Larivière, Pierre Pilorgé, Jean Le Roux Jacques	accepte ig	Robert, Adolphe Loulhon 7 ^h	accepte ig	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Tréméven us	Laëric f ^{ois} Gillard. 7 ^m	accepte us	Vigen, Denis	accepte	
Guerrien us }	Ladic Joseph Péron, f ^{ois} Berlédan Dichon Le Rouze Louis Bomysol, Laim Catherine Perin	accepte us }	Bringuin, 7 ^m Beux, alain	accepte us	
St Thuriën us }	Le Beux, Mathieu Tavenec, Yves Valéant-Péni	accepte us }	Lourlaeuin Louis	accepte	
Seac'h us }	Navelon Louis Le Bihan, alain Louis, Yves Rivier, Guy Carpin, 7 ^m Boëdec, Coent Olivier f ^{ois} Laz, Henri Troley, f ^{ois}	accepte us }	Corven Joseph Boëdec, Henri	accepte us	



Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Quimper, le 23 juin 1887.

[Signature]

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU *2^e* BUREAU DE VOTE.

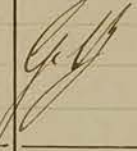
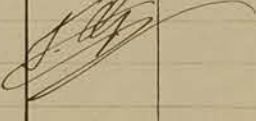
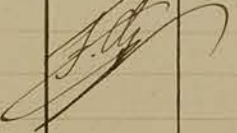
(N° *201* à *400* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

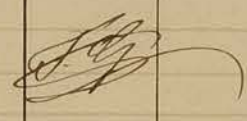
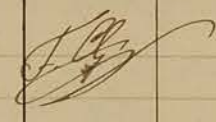
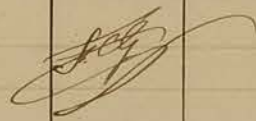
On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

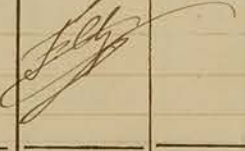
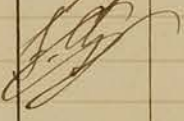
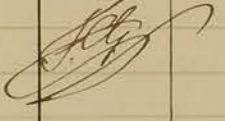
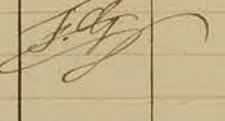
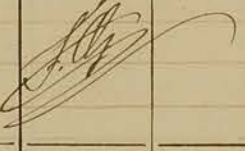
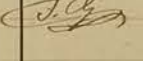
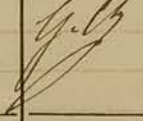
On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

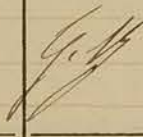
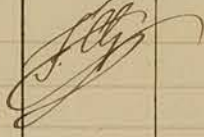
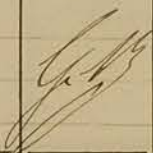
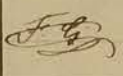
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

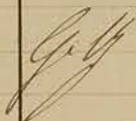
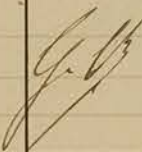
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
201	Badour Conseiller g ^{al}					
202	Baill Pierre Délégué de Lannice					
203	Le Cain Jacques Délégué de Gouernach					
204	De Balan Charles Délégué de Brégunc					
205	Balarm j ^m Délégué de St Chégoume					
206	Le Calermec Délégué de Landerneau					
207	Calvarin Délégué de Briouegat					
208	Calves Délégué de Plourin Ploudal migeau					
209	Calves Louis Délégué de Plobannalec					
210	Calves Jean Louis Délégué de St Braspée					
211	Calves Pierre Délégué de Plonéour Lanven					
212	Lam Conseiller g ^{al}					

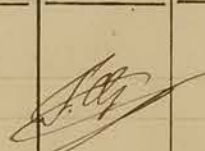
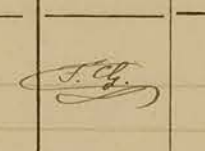
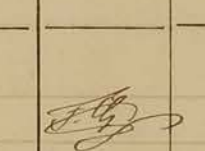
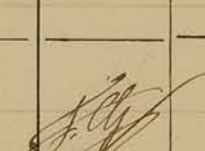
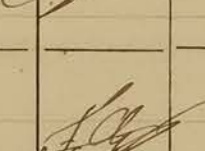
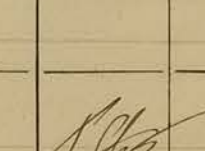
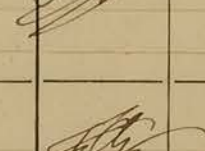
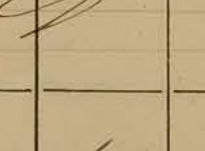
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
213	Campion Etienne Délégué de Blainvillan					
214	Camus J ^e Baptiste Délégué de Blainvillan					
215	Le Cars J ^e Louis Délégué de Garban					
216	Canet Antoine Délégué de Quimper					
217	Canivet René Délégué de Pont Aven					
218	Cann Délégué de La Roche Maurin					
219	Capitaine J ^e Délégué de Briegavan					
220	Capitaine J ^e M ^e Délégué de Névez					
221	Caradec Eugène Délégué de Port-Cannoy					
222	Caradec René Délégué de Ploaré					
223	Caradec J ^e René Délégué de Paimoret					
224	Carion Jacques Délégué de Ponéour-Rannec					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
225	Carnec Constant Délégué de Poudergou					
226	Caroff Coussaint Délégué de Guimiliau					
227	Carre Délégué de Brest					
228	Carre Louis Délégué de Poullaouen					
229	Carre Sébastien Délégué de Brignemec					
230	Carron Délégué de Brest					
231	Carval Délégué de St Thonan					
232	Castel Conseiller d'arrond ^t					
233	Castet Louis Délégué de St Martin des Ch.					
234	Castel René Délégué de Morlaix					
235	Catherine Délégué de Guénien					
236	Caurant Conseiller Général					

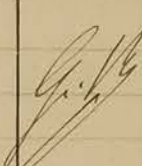
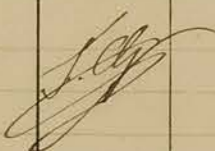
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
237	Lauseur Délégué de Loc Maria Clougué					
238	Capin d'Honnethin Conseiller Général					
239	Lazuguel Yves Délégué de Buzaparts					
240	Le Certen Eugène Délégué de Combrit					
241	Charbonnet Délégué de Landerneau					
242	Chalony René Délégué de St Evangee					
243	de Chamaillard Délégué de Chigume					
244	Chancellay Jean Délégué de Chohas Carnoit					
245	Chapalain Délégué de Kernilis					
246	Chapalain Jean Délégué de Roscoff					
247	Chapalain Jean Délégué de Plouez Poray					
248	Chapel Délégué de Landéda					

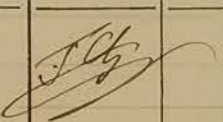
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
249	Charles 7 ^{me} Mui Délégué de Plongasson		<i>[Signature]</i>			
250	Charles 7 ^{me} foin Délégué de St. Chégonnee		<i>[Signature]</i>			
251	Chaussy, apv. Délégué de Lennoa		<i>[Signature]</i>			
252	Cheminant Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
253	Chevillotte Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
254	Le Cleach 7 ^{me} Délégué ou Général		<i>[Signature]</i>			
255	Le Cleach Germain Délégué de Laz		<i>[Signature]</i>			
256	Cleach 7 ^{me} M. a Délégué de Ploujeoch		<i>[Signature]</i>			
257	Le Cleach albert Délégué de Donarnenez	Yvelot alain.	<i>[Signature]</i>			Lettre de M. le Maire de Donarnenez en date du 18 juillet faisant connaître que M. Le Cleach est empêché de prendre part à l'élection.
258	Clouarec Jean Délégué de Motreff		<i>[Signature]</i>			
259	Clouarec Emile Délégué de Ploujean		<i>[Signature]</i>			
260	Clouarec, Norve Délégué de Lennarck	Saintre Douc Jean	<i>[Signature]</i>			

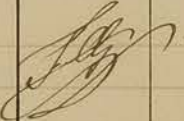
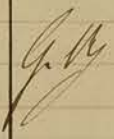
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
261	Clouet Henri Délégué de Clouet Cap Sigeur					
262	Clouet Délégué de Ploumoguer					
263	Clouet Délégué de Ploudalmoguer					
264	Clouet Alain Délégué de Pleuren					
265	Clouet J. Délégué de Pleuren					
266	Clouet Alain Délégué de Ploumoguer					
267	Coat f. Délégué de Bodilis					
268	Coat Lamb Délégué de Pleuren Guillig					
269	de Coatgoureden Délégué de Saint Vaugay					
270	de Coatpont Délégué de Lumbézelles					
271	Coutsalone Louis Délégué de Créven					
272	Cocaign Paul Délégué de Plouman					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
273	Cochemme Daniel délégué de Spézet					
274	Le Coeur Yves délégué de Brice					
275	Le Coeur J ^m M ^a délégué de Kerfeunteun					
276	Colin délégué de Plabennec					
277	Colin J ^m délégué de Plomodiern					
278	Colin Thomas délégué de Plomodiern					
279	Colléter Joseph délégué de Plongasnon					
280	Colléter Roland délégué de Plongasnon					
281	Collober Emile délégué de Loc-Maria Berrien					
282	Colomby délégué de Landerneau					
283	Com Jean délégué de Spézet					
284	Combes Christa délégué de Guiclan					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
285	Le Log Brendan Délégué de Carhaix		<i>[Signature]</i>			
286	Loquet Pierre Délégué d'Esquibien	Kerloch Jean Pierre	<i>[Signature]</i>			Le maire d'Esquibien a fait savoir par lettre du 16 juillet que M. Loquet ne pouvait se rendre à Quimper.
287	Corbel 2 ^e for Délégué de Collourec		<i>[Signature]</i>			
288	Cornec Yves Délégué de Roussein		<i>[Signature]</i>			
289	Cornec Hervé Délégué de Diniville		<i>[Signature]</i>			
290	Cornec Louis Délégué de Plouez		<i>[Signature]</i>			
291	Cornec Lucien Délégué de Audierne		<i>[Signature]</i>			
292	Cornic Jacques Délégué de de Kerfeunteun		<i>[Signature]</i>			
293	Corre Délégué de Brest		<i>[Signature]</i>			
294	Corre Claude Délégué de Plouguistel Duoules		<i>[Signature]</i>			
295	Corre 2 ^e Charles Délégué de Plouguistel Duoules		<i>[Signature]</i>			
296	Corre Jean Délégué de Brieffez		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
297	Corre Yves délégué de Campaul Guimiliau					
298	Corre Yves Marie délégué de Campaul Guimiliau					
299	Le Corre Fon délégué de St-Me. Budy					
300	Le Corre Pierre délégué d' Elliant					
301	Le Corre Louis délégué de Sizun					
302	Le Corre Louis délégué du Guilvinec					
303	Le Corre Pierre délégué de Fouermans					
304	Cosmao Dumesnil Député					
305	Cosquer Yves délégué d'Esquibien					
306	Cossec Sébastien délégué de Brignemec					
307	Cossec Yves délégué de Plobannalec					
308	Cotten Jean délégué de St Yrie					

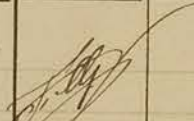
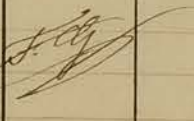
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
309	Cotten Conseiller G ^{al}					
310	Cotten Yves Délégué de Melgwen					
311	Cotten René Délégué de Melgwen					
312	Cotten André Délégué de Melgwen					
313	Couderec Georges Délégué de Pont l'abbé					
314	Corigard Louis Délégué de Plouguen					
315	Coulloch Yves Délégué de Criboul					
316	Coutance Délégué de Lambézelles					
317	Couteller J ^h Délégué de Kergloff					
318	Coz, Guill ^{mn} Délégué de St Seve					
319	Cozanet Délégué de Lemer					
320	Cozanet Prosper Délégué de Châteaulin					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
321	Cozian Délégué de Saint Pierre quillbignon					
322	Crane Yves Délégué de Beuzec-Lang					
323	Crane Michel Délégué de Beuzec-Lang					
324	Créach 7 ^{me} Ma Délégué de Briellouven					
325	Créach 7 ^{me} Ma Délégué de Saint Col de Lion.					
326	Crenn Délégué de Briellouven Briellouven					
327	Crenn, 7 ^{me} Louis Délégué de Lopère					
328	Crenn, Yves Délégué de Plouvez du faou					
329	Crenn, Joseph Délégué de Plouzevede					
330	Croissant Commissaire d'arrondissement					
331	Croissant Michel Délégué de Briec					
332	Crozon Délégué du Bourg Blanc					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
333	Ludennec Louis Marie Délégué de Plouigneau					
334	Guell 7 ^e Marie Délégué de Plouenan					
335	Guell François Délégué de Plougonvelin					
336	Guzon Jacques Délégué de Guéméné-sur-Scorff					
337	Daffnich Auguste Délégué de Plougonvelin	Guérol Guille				C. Guérol Daffnich a fait servir par lettre du 13 juillet que par suite de maladie, il ne pourra se rendre à quimper.
338	Dagorn Simon Délégué de Primelec					
339	Dagorn, Pierre Délégué de Plogoff					
340	Dagorn, Simon Délégué de Goulven					
341	Salayeur 7 ^e Louis Délégué de Brégouez					
342	Lamey Conseiller d'arrond.					
343	Danguy des Déserts Délégué de Daoulas					
344	Daniel Conseiller d'arrond. à Plouhaud Canton					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
345	Daniel Conseiller d'arrondissement à Commana		<i>[Signature]</i>			
346	Daniel Perie Délégué de Arzano		<i>[Signature]</i>			
347	Daniel Buis Délégué de Plonéour-an-Deven		<i>[Signature]</i>			
348	Daniel René Délégué de Plonéour-an-Deven		<i>[Signature]</i>			
349	Daniel Louis Délégué de Névez		<i>[Signature]</i>			
350	Daniel Louis Délégué de Kouarnonez		<i>[Signature]</i>			
351	Daniel G ^{me} Délégué de Kerfeunteun		<i>[Signature]</i>			
352	Danteo François Délégué de Collarec		<i>[Signature]</i>			
353	Danyel Beaupré Délégué de Laz		<i>[Signature]</i>			
354	Danyel Kersaus Délégué de Lout L'abbé		<i>[Signature]</i>			
355	Davoulas Alexandre Délégué de Lennearc'h		<i>[Signature]</i>			
356	Darcillon Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
357	Sarallon Henri délégué d' Edern					
358	Savid Lorthien conseiller g ^{al}					
359	Savid Yves délégué de Bays					
360	Se'an, Henri délégué de Plougarmon					
361	Seagarde délégué de Saint-Renan					
362	Seobeau conseiller g ^{al}					
363	Semeure Noël délégué de Clotre Pleyben					
364	Le Derm, Alain délégué de Caudrevision					
365	Le Dérault conseiller d'arrond ^t					
366	Le Derrien conseiller d'arrond ^t					
367	Le Derrien Pierre délégué de Plouvez du Prou					
368	Desban 7 ^e Bapt ^e délégué de Lont l'abbé					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
369	Deschermes délégué de Lesneven					
370	Deuf Hervé délégué de Plangasmon					
371	Le Diberder Louis délégué de Quimpasle					
372	De Dieuleveult délégué de Bohars					
373	Dilasse 7 ^{me} fois délégué de Clérin St-Clément					
374	Diligeart conseiller d'arrond ^t					
375	Diligeart René délégué de Corguennel					
376	Dieuclon Martin délégué de Combril					
377	Diverres coventin délégué de Laganna Daulas					
378	Diverres Jacques délégué de Laganna Daulas					
379	Dizès 7 ^{me} fois délégué de Botochuel					
380	Donnal délégué de Blondirey					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
381	Jourmap délégué de Ploudaniel		<i>[Signature]</i>			
382	Drapiet Charles délégué de St-Jean Croissant		<i>[Signature]</i>			
383	Dreux Alexandre délégué de Quimper		<i>[Signature]</i>			
384	Le Dreff délégué de Cannilis		<i>[Signature]</i>			
385	Trouillard délégué de Roscoff		<i>[Signature]</i>			
386	Le Dripen Pierre délégué de Plommar		<i>[Signature]</i>			
387	Trouglazet Yves délégué de Névez		<i>[Signature]</i>			
388	Troval Jean Louis délégué de Gourlizon		<i>[Signature]</i>			
389	Le Du Julien délégué de Coray.	Pastol Octave	<i>[Signature]</i>			M. le Maire de Coray a fait savoir par lettre du 18 juillet que M. le Du se trouvait dans l'impossibilité de se rendre à Quimper
390	Le Du Jean délégué de Coray		<i>[Signature]</i>			
391	Dubeau Yves délégué de Plourin Morlaix		<i>[Signature]</i>			
392	Duboisson conseiller g ^{al} .		<i>[Signature]</i>			

[illegible]

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Deux Cents* électeurs.

A *Quimper*, le *20 juillet* 1893.

Le Préfet,



[Signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Deux cents votants

Le Président du bureau de vote,

[Signature]

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Les Scrutateurs.

[Signatures of scrutateurs: G. de Madec, F. Gourvenec, Catherine, Valignat]

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 3^e BUREAU DE VOTE.

(N°s 401 à 600 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
401	Muzen Jacques délégué de Saint Sauveur		<i>[Signature]</i>			
402	Tagon conseiller d'arrond ^t		<i>[Signature]</i>			
403	Tagon Vincent d. de Coah Mial		<i>[Signature]</i>			
404	Tagon Yves d. de Coah Mial		<i>[Signature]</i>			
405	Tailler Sébastien d. de Plouneour Lanvoan		<i>[Signature]</i>			
406	Talhun d. de Plouneour Buz		<i>[Signature]</i>			
407	Talhun d. de Brieglanon		<i>[Signature]</i>			
408	Tavennee Yves d. de St Julien		<i>[Signature]</i>			
409	Tavennee Louis d. de Lannikien		<i>[Signature]</i>			
410	Le Febvre Louis d. de Molais		<i>[Signature]</i>			
411	Térel René d. de de Plougasnou		<i>[Signature]</i>			
412	Téguen conseiller d'arrond ^t		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
413	Térézon Jean délégué d'argol		<i>[Signature]</i>			
414	Tertilt Joseph d. de Pleven		<i>[Signature]</i>			
415	Tiche René d. de Bannalec		<i>[Signature]</i>			
416	Tichoux conseiller d'arrond ^t		<i>[Signature]</i>			
417	Tily Jean d. de Pouldergat		<i>[Signature]</i>			
418	Tily François d. de Sigeun		<i>[Signature]</i>			
419	Tily délégué de de Kernouës		<i>[Signature]</i>			
420	Tily François d. de Plondaniel		<i>[Signature]</i>			
421	Plao, Pierre d. de Kernivel		<i>[Signature]</i>			
422	Le Floch Louis d. de Gourlizon		<i>[Signature]</i>			
423	Le Floch Henri d. de Penhors		<i>[Signature]</i>			
424	Floch Yves d. de l'Île de Batz		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
425	Le Floch Louis d. de Port Lannay		hly			
426	Floch d. de Saint Pierre Guilbignon		hly			
427	Le Floch d. de Lanvec		hly			
428	Flochlay Yves d. de Riec		hly			
429	Tortin Conseiller Général		hly			
430	Touche Eugène d. de Camaret / m-r m-r		hly			
431	Tournis Yves d. de Plouigneau		hly			
432	Traboulet Mathurin d. de Pleyben		hly			
433	Traval Joseph d. de Riec		hly			
434	du Trétay Ch ^{ls} d. de Plébari	Cymen François	hly			Le titulaire est empêché avis du Maire (télégramme du 21 juillet)
435	Le Gac Conseiller d'arrond ^t		hly			
436	Le Gac d. de Plouzane		hly			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
437	Le Gall, Gabriel d. de Morlaix		<i>Le Gall</i>			
438	Le Gall, Paul d. de Morlaix		<i>Le Gall</i>			
439	Le Gall, Pierre d. de Saint-Martin		<i>Le Gall</i>			
440	Le Gall, Hervé d. de Brice		<i>Le Gall</i>			
441	Gadal, Boris d. de Brest		<i>Gadal</i>			
442	Gadonna, Henri d. de Pont-Croix		<i>Gadonna</i>			
443	Galerion d. de Plouguastel Dabulas		<i>Galerion</i>			
444	Le Gall d. de St-Marc		<i>Le Gall</i>			
445	Le Gall d. de Plouguastel Dabulas		<i>Le Gall</i>			
446	Le Gall d. de St-Vorbain		<i>Le Gall</i>			
447	Le Gall d. de Landerneau		<i>Le Gall</i>			
448	Le Gall, délégué de Guignomel		<i>Le Gall</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
449	Le Gall Délégué de Plabennec		<i>L. G.</i>			
450	Le Gall 7 ^e foin Délégué de Romen		<i>L. G.</i>			
451	Le Gall 7 ^e foin D. de Saint- Sauveur		<i>L. G.</i>			
452	Le Gall 7 ^e foin Délégué de St. Sigal		<i>L. G.</i>			
453	Le Garrec 7 ^e foin D. de Camaret sur mer		<i>L. G.</i>			
454	Le Garrec 7 ^e foin D. de Saint Jean Bratimon.		<i>L. G.</i>			
455	Le Garrec René D. de Locronan		<i>L. G.</i>			
456	Le Gars, Jean D. de Landrevarque		<i>L. G.</i>			
457	Gassis Armand D. de Châteaulin		<i>L. G.</i>			
458	Gautier Frédéric Délégué de Quimperle		<i>L. G.</i>			
459	Geay Louis D. de Camaret sur mer		<i>L. G.</i>			
460	Gilebar D. de Cambéville		<i>L. G.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
461	Gélébart d. de Gouesnon		<i>[Signature]</i>			
462	Gélébart délégué de Mabilzac		<i>[Signature]</i>			
463	Géhin d. de Brest		<i>[Signature]</i>			
464	Gentric Michel d. de Plouzan		<i>[Signature]</i>			
465	Gérard 7 ^{me} d. de Plouneour- Ménez		<i>[Signature]</i>			
466	Gestelin 7 ^{me} d. de Ruc		<i>[Signature]</i>			
467	Guilino d. de Guipavas		<i>[Signature]</i>			
468	Gillard Jean d. de Bréméven		<i>[Signature]</i>			
469	Gigou Joseph d. d'Andenne		<i>[Signature]</i>			
470	Girard Louis d. de Sijun		<i>[Signature]</i>			
471	Glauzet d. de Landéda		<i>[Signature]</i>			
472	Glemarec Yves d. de saint Yvi		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
473	Gleimarec Christophe D. de Nizon		<i>[Signature]</i>			
474	Gleran, Corentin D. de Melguen		<i>[Signature]</i>			
475	Goacolon Pierre Délégué de Louis M. Hermin		<i>[Signature]</i>			
476	Goardet Yves D. de Fouesnant		<i>[Signature]</i>			
477	Goas D. de Hannee		<i>[Signature]</i>			
478	Goasquer Guénole D. du Copirée		<i>[Signature]</i>			
479	Le Goff Com. = Général		<i>[Signature]</i>			
480	Le Goff Alain D. de Marquet		<i>[Signature]</i>			
481	Le Goff Hervé D. de Pleyber Christy		<i>[Signature]</i>			
482	Le Goff, Louis D. de Morlaix		<i>[Signature]</i>			
483	Le Goff Hervé D. de Perquie Gabriel		<i>[Signature]</i>			
484	Goff Corentin D. de Floren		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
485	Goff Paul D. de Ploumery- Lockmich		<i>[Signature]</i>			
486	Gonidec, Jean D. de Briboûl		<i>[Signature]</i>			
487	Gonidec, Alain D. de Boudorgat		<i>[Signature]</i>			
488	Gornouec ^{M^e} D. de Bannalec		<i>[Signature]</i>			
489	Goubin D. de Loperhet	Sangner <i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>			
490	Gouez, Nicolas D. de L'Équénost		<i>[Signature]</i>			
491	Gouday Michel D. de L'Andrévarzec		<i>[Signature]</i>			
492	Gouguet Pierre D. de Ploujean		<i>[Signature]</i>			
493	Goulven ^{F^{ois}} D. de Blohars Carnoët		<i>[Signature]</i>			
494	Gourcuff D. de L'Hôpital- Camfrout		<i>[Signature]</i>			
495	Gourdin conseiller ^{g^{al}}		<i>[Signature]</i>			
496	Gourion D. de Millac		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
497	Gourlaouen Louis S. de Locunolé		<i>[Signature]</i>			
498	Gourmelen 7 ^e Etienne Délégué D'Elliant		<i>[Signature]</i>			
499	Gourmelin Puisse S. de Rosporden		<i>[Signature]</i>			
500	Gourvil Député		<i>[Signature]</i>			
501	Gourvennec S. de St-Labu		<i>[Signature]</i>			
502	Gourvennec S. de Ploudalmézeau		<i>[Signature]</i>			
503	Gourves S. de La Martyre		<i>[Signature]</i>			
504	Gourvesthewic Délégué de Pleyben		<i>[Signature]</i>			
505	Goux Délégué de Guipavas		<i>[Signature]</i>			
506	Gouyec Paul S. des Blohars barnoit		<i>[Signature]</i>			
507	Gouzien, Jean S. de Plouhinec		<i>[Signature]</i>			
508	de Guebriant Com ^{te} Général		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
S 99	Guédec Jean D. de Plouzevede		lly			
S 100	Guégan Conseiller Général		lly			
S 111	Guéguen D. des Brégurantes		lly			
S 112	Guéguen D. de Cénhan		lly			
S 113	Guéguen D. de Triflévénec		lly			
S 114	Guéguen D. de Ploudiry		lly			
S 115	Guéguen Jean Préf. Délégué de Plourin - Morlaix		lly			
S 116	Guéguen Jean D. de Gléder		lly			
S 117	Guéguen François D. de Commana		lly			
S 118	Guéguen François D. de Commana		lly			
S 119	Guéguen Jean Délégué de Plounevez-Lochrist		lly			
S 120	Guéguen François D. de Moëlan		lly			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
521	Guéguen Louis Délégué de Coray.	Brouan Henri	<i>huy</i>			Le sieur Guéguen a déclaré au Maire de Coray qu'il se trouvait empêché de prendre part à l'élection.
522	Guéguen Yves Délégué de Plogastel St Germain		<i>huy</i>			
523	Guéguen Pierre D. de Plouégat Coray		<i>huy</i>			
524	Guéguéniaf Laurent D. de St Nic		<i>huy</i>			
525	Guéguéniaf Henri D. de St Nic		<i>huy</i>			
526	Le Guellac Alain D. de Plozevel		<i>huy</i>			
527	Le Guellac Jean D. de Plozevel		<i>huy</i>			
528	Guellac Joseph D. de Plozevel		<i>huy</i>			
529	Le Guen Conseiller d'arrond.		<i>huy</i>			
530	Le Guen D. de Plouargat		<i>huy</i>			
531	Le Guen D. de Tolgouët		<i>huy</i>			
532	Le Guen Henri D. de Poultaouen		<i>huy</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
333	Le Guen 7 ^{me} M ^{me} D. de Lignon		huy			
334	Guénole Alain D. de Guimerch		huy			
335	De Guerdavid Monsieur Dilegué de Rohrbach		huy			
336	Le Guern Victor D. de Plonvez de Jaou		huy			
337	Guével, Jean D. de Cothey		huy			
338	Le Guével 7 ^{me} Baptiste D. de Pont-Cabre		huy			
339	Guével D. de Loc-Privalain		huy			
340	Guével D. du Bourg-Blanc		huy			
341	Guével 7 ^{me} Jean D. de Plougonven		huy			
342	Guézennec 7 ^{me} D. du Bloujeau		huy			
343	De Grainville Monsieur Dilegué de Henric		huy			
344	Grall Jean D. de St Pol	Guivarch Paul	huy			Par lettre du 20 juillet, M. le Maire de St Pol a fait comprendre que M. Grall ne peut prendre part à l'élection.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Grall Pierre D. de Derrien		<i>huy</i>			
146	Grall J ^m M ^{ie} D. de Spézet		<i>huy</i>			
147	Le Grand, Yves D. de Drieu		<i>huy</i>			
148	Grignon Louis D. de Biefles		<i>huy</i>			
149	Guivarch Yves D. de Labenne		<i>huy</i>			
150	Guivarch Pierre D. de Plonour Carnon (Guichmona)		<i>huy</i>			
151	Guichasua ch ^z D. de Pontreuzic		<i>huy</i>			
152	Guichasua Louis D. de Octudy		<i>huy</i>			
153	Guichasua Pierre D. de Plomelin		<i>huy</i>			
154	Guichef J ^m D. de Melgren		<i>huy</i>			
155	Le Guiguenich Estasias D. de Concarneau		<i>huy</i>			
156	Guillard D. de Ploudalmézeau Jean		<i>huy</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
557	Guilcher J ^m N ^e D. de Baulé		<i>hly</i>			
558	Guillem Karer D. de Concarneau		<i>hly</i>			
559	Guillon D. de Ploudiry		<i>hly</i>			
560	Le Guillon D. de Plouvez du faou		<i>hly</i>			
561	Le Guillon J ^m D. de Braspart		<i>hly</i>			
562	Guillon Lucie D. de Plouégat Guérand		<i>hly</i>			
563	Guillon J ^m N ^e D. de Candivision		<i>hly</i>			
564	Guillon J ^m D. de Guimiliau		<i>hly</i>			
565	Guillon J ^m N ^e D. d'Ellianz		<i>hly</i>			
566	Guillon Marc D. de Brignac		<i>hly</i>			
567	Guillon Thomas D. de Rice		<i>hly</i>			
568	Guillon Alexis D. de Moëlan		<i>hly</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
69	Guilloux Gue D. du Guerlesquin		huy			
70	Guionvarch conseiller d'arrond.		huy			
71	Guivert Yves M. D. de Plouguerneau		huy			
72	Guiviec D. du Bourg- Bland.		huy			
73	Guivot Etienne D. de Guimpe		huy			
74	Guivarch Edouard D. de Criboul.		huy			
75	Guizion J. D. de Treffragu		huy			
76	Guizion J. D. de Penmarch		huy			
77	Guyader délégué de Drest		huy			
78	Guyader Yves D. de Plouvi		huy			
79	Guyomarch délégué de Benier.		huy			
80	Guyomard J. D. de Blois. Carnoch		huy			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
581	Guyonvarch 7 ^e D. de Guillaud maire		LM			
582	Habasque D. de Ploumieu Brez.	Calvez 7 ^e m. a	LM			Par télégramme du 19 juillet de M. de Ploumieu Brez a fait savoir que M. Habasque était retenu par un deuil de famille.
583	Habasque Jacques D. de Kerlouan		LM			
584	Habasque 7 ^e D. de Kerlouan		LM			
585	Hall Délégué de L'Anjouan		LM			
586	Hallégoz D. de Saint- Pierre		LM			
587	Halléguen Conseiller 7 ^e		LM			
588	Halléguen Maurice D. de Pleyber		LM			
589	Hamon D. de Ploumieu Brez.		LM			
590	Hamon Thomas D. de Bénodet		LM			
591	Hamon Yves D. de la forêt fouesnant		LM			
592	L'Han, Vincent D. de Châteauneuf		LM			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
593	L'Han Christophe Dilegné d. de Plourin & Lochme		<i>[Signature]</i>			
594	L'Han René d. de Plourin		<i>[Signature]</i>			
595	L'Hars Chiodon d. de Guingres		<i>[Signature]</i>			
596	L'Helquen René d. de Plojeval		<i>[Signature]</i>			
597	Helias Henri d. de Fouarneg		<i>[Signature]</i>			
598	Heliau Rolland d. de Gléden Lohu		<i>[Signature]</i>			
599	Hello Joseph d. de Guilligomarch		<i>[Signature]</i>			
600	Hello Victor d. de Plogortel St. Goumder		<i>[Signature]</i>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Deux cents* électeurs.

A *Quimper*, le *20 juillet* 189 *3*.

Le Préfet,



W. Guichon

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Deux cents* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e *idem*.

_____ le 3^e *idem*.

Le Président du bureau de vote,

M. Lebel

Les Scrutateurs,

Dubigou *H. Guiffé*
W. Guichon *Forster*

DÉPARTEMENT

d

ministère

ANNEXE

à la circulaire

du 10 novembre 1890.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU

6^e

BUREAU DE VOTE.

(N°

1001 à 1237

DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1001	Rivet D. de Brest		Em.			
1002	Placon Charles D. de Crozon		Em.			
1003	Plantec Jacques D. de Landivisiau		Em.			
1004	Plassard f. Louis D. de la Feuillée		Em.			
1005	Plassart G. me D. de Ploumieu Moring		Em.			
1006	Plouguerne D. de Lambézelles		Em.			
1007	Plusquellec Charles D. de Saint-Guy		Em.			
1008	Poilleu D. de Brest		Em.			
1009	Pondaven D. de Plouzané		Em.			
1010	Pondaven D. de Milyac		Em.			
1011	Porquier Adolphe D. de Goumenec		Em.			
1012	Porroquet Benjamin D. de l'Île de Sein		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1013	Postollec Pierre S. de Poullemau		Em.			
1014	Pouliguen S. de St. Eguisier Ploudivy		Em.			
1015	Pouliguen J ^m Pierre S. de Plouédern		Em.			
1016	Pouliguen J ^m S. de Plouédern		Em.			
1017	Pouliguen Hervé S. de Ploumisan Ming		Em.			
1018	Pouliguen Jacques S. de Ploujeol		Em.			
1019	Poulmarch S. de St. Eloi		Em.			
1020	Poupon corentin S. de Lanhan		Em.			
1021	Poupon Paul S. de Bonnaucan		Em.			
1022	Prab de Lamilouh		Em.			
1023	Préauclach J ^m Marie de Morlaix		Em.			
1024	Prigent Joseph S. de Plouarvent		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1025	Prigent d. de Saint- Vougay		Em.			
1026	Prigent Jean d. du Guédesquin		Em.			
1027	Prigent, Clot d. d'Esquibien		Em.			
1028	Priser, Pierre d. de Plougonveloch		Em.			
1029	Priser d. de Plonider		Em.			
1030	Provostic d. de Lospeder		Em.			
1031	Prill d. de Plabennec		Em.			
1032	L. Queau Jean d. de Guengat		Em.			
1033	L. Queau Nicolas d. de Plagornec		Em.			
1034	L. Queffelec René d. de Quimper		Em.			
1035	Queffurus René d. de Lanarmoniz		Em.			
1036	Quehenec J. d. de Ettoilam		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1037	Quémener Conseiller d'arrondissement Landivisiau		Ed. M.			
1038	Quémener Conseiller d'arrondissement Guiclan		Ed. M.			
1039	Quémener F. de Landivisiau		Ed. M.			
1040	Quémener Alain F. de Plounevez		Em.			
1041	Quémener Alain F. de Ploujean		Em.			
1042	Quémener J. Lucie F. de Crozon		Em.			
1043	Quémener Valentin F. de Riec		Ed. M.			
1044	Quémener Jacques F. de Briegourez		Ed. M.			
1045	Quémener G. M. F. de Porpoeden		Em.			
1046	Quentel F. de Lambéjellec		Em.			
1047	Quentel F. de Gaudesmon		Em.			
1048	Quentel G. M. F. de Bodilis		Ed. M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1049	Quéré Jean S. de Boray		Em.			
1050	Quéré René S. de Bouch		Em.			
1051	Quideau Henri S. de Poulvergat		Em.			
1052	Quideau Jean S. de Poulvergat		Em.			
1053	Quidelleur suppléant de M. Lequiner Ploudiry		Em.			
1054	Quillévère Olivier S. de Mespaul		Em.			
1055	Quillien Com. d'arrond.		Em.			
1056	Quinmerch J ⁿ M ^{re} S. de Roscoff		Em.			
1057	Le Quinguis Alain S. d'Erquy- armel		Em.			
1058	Quintin J ⁿ Louis S. de Spézet		Em.			
1059	Raquénès S. de Lannourien		Em.			
1060	Raquénès S. de Plougonvelin		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1061	Raillard Charles d. de Saint Martin des champs		Em.			
1062	de Raismes Com. Général		Em.			
1063	Ramon Louis d. d'Elliauf		Em.			
1064	Ramon Louis d. d'Elliauf		Em.			
1065	Raoul d. de Plouguastel Ducoulas		Em.			
1066	Ravallec J. d. de Penze Long		Em.			
1067	Ravier d. de Brest		Em.			
1068	de Riels Ch. d. de Plouarn		Em.			
1069	Redou Com. d'arrond.		Em.			
1070	Rendu G. d. de Plouvin Mortais		Em.			
1071	Rivallère Com. Général		Em.			
1072	Richard Lambert d. de Brignac		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1073	Richard 7 ^e d. de Rideni		W.M.			
1074	Richard Charles d. de Guingard		W.M.			
1075	Riou Philippe d. de Llonigat Moydan		W.M.			
1076	Riou René d. Orgue Gabeni		W.M.			
1077	Riou Norma d. de Penmarch		W.M.			
1078	Riou 7 ^e M ^u d. de Goulven		W.M.			
1079	Riou Yves d. de Brugat		W.M.			
1080	Rioual Norma d. de Penmarch		W.M.			
1081	de Rivericula d. de Biglanon		W.M.			
1082	Rivier Guy d. de sear		W.M.			
1083	Riviere d. de Brest		W.M.			
1084	Rivoal Jean d. de St Gaze		W.M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1085	Rochongar d. de Dision		Em.			
1086	Rogé, Philippe d. de Plangonben		Em.			
1087	Rognanb Jean d. de Plomodiern		Em.			
1088	Rognanb Ch ^{ls} d. de Roseoff		Ed. M.			
1089	Rolland d. de Berz		Em.			
1090	Rolland Félix d. de Chateaupont		Ed. M.			
1091	Rolland Louis d. de Breunilis		Em.			
1092	Rolland Jean d. de Locmilar		Em.			
1093	Ronvel d. de Kerlouan		Em.			
1094	Ropars Jean d. de Ploumirezel		Em.			
1095	Ropars François d. de Bolazec		Ed. M.			
1096	Ropars Jean d. de St. Chais		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1097	Roy François d. de Botmeur		Em.			
1098	Le Roy, Jean d. de Gouezec		Em.			
1099	Le Roy Louis d. de Gouezec		Em.			
1100	Roy, Jean d. de St Pol		Em.			
1101	Rouat, André d. de Melguen		Em.			
1102	Roudaut d. de Guisring		Em.			
1103	Roue, Claude d. de Plouénan		Em.			
1104	Roulland bourg ^e d'arond ^e		Em.			
1105	Rousseau Conseiller g ^e		Em.			
1106	Rousseau Pierre d. de Fouesnant		Em.			
1107	Rousseau Jean d. de la forêt Fouesnant		Em.			
1108	Roussin Étienne d. de Plouénan		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1109	L. Roux d. de Ploudaniel		Em.			
1110	L. Roux d. de Kernilis		Em.			
1111	L. Roux d. de La Martyre		Em.			
1112	L. Roux d. de Guilers Pres		Em.			
1113	L. Roux fin d. de Scriguilac		Em.			
1114	L. Roux Pierre M ^{re} d. de Pleyben		Em.			
1115	L. Roux Albert d. de Landivision		Em.			
1116	L. Roux Pierre d. de Ploumirez Schrist		Em.			
1117	L. Roux d. de Plouguen		Em.			
1118	L. Roux Louis d. de Plouron		Em.			
1119	L. Roux Louis d. d'Erqui-Gaberie		Em.			
1120	L. Roux, hervi d. d'Erqui-Gaberie		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1121	Le Roux Louis d. de Guilvinec		W.M.			
1122	Le Roux Jean d. de Guilvinec		W.M.			
1123	Le Roux Jacques d. de Guimpart		W.M.			
1124	Le Roux Louis d. de Guernon		W.M.			
1125	Le Rumaut d. de Brest		W.M.			
1126	du Rusquec d. de Sibiril		W.M.			
1127	Tablé Louis d. de Quimper		W.M.			
1128	de la Tablière d. de Gouernach		W.M.			
1129	Le Saint d. de St. Trézant		W.M.			
1130	Le Saint Olivier d. de Gléder		W.M.			
1131	Saint-Jalm d. de Lannion		W.M.			
1132	de Saint-Luc conseiller g ^{al}		W.M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1133	de Saisy Paul d. de Plouguen	Cougard J ^r L ^e suppléant	Em.			
1134	Salaun d. de Legenna d'acul		Em.			
1135	Salaun Louis d. de Commana		Em.			
1136	Salaun, Noël d. de Plogoff		Em.			
1137	Sales, Prosper d. de Lanrice		Em.			
1138	Salaun d. de Landerneau		Em.			
1139	Salieu délégué de Plouzané		Em.			
1140	Salieu d. de St Roman		Em.			
1141	Sanguet conseiller d'arrond ^t		Em.			
1142	Saouf J ^m f ⁱⁿ d. de Plougonven		Em.			
1143	Savary alicin d. de Guimperi		Em.			
1144	Savina J ^m d. de Mahalan		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1145	Le Scaon D. de St. Pierre- Guilbignon		Em.			
1146	Schang Emile Délégué de Plozévet		Em.			
1147	Schang, Auguste D. de Tréguennec		Em.			
1148	Le Saul, J ^h D. de Corlay		Em.			
1149	Le Saul Paul D. de Guingamp		Em.			
1150	Sigalen D. de Guipavas		Em.			
1151	Sigalen D. de Saint Marc		Em.			
1152	Séité, Paul D. de Plouezec		Em.			
1153	Séité, Henri D. de Roscoff		Em.			
1154	Séné D. de Huelgoat		Em.			
1155	Sergent Barthé- lémy D. de Ploubinec		Em.			
1156	Sergent Jean D. de Penzance Long. Cap. Sigun		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1157	Sevellec, Pierre d. de Crozon		Em.			
1158	Servet, Urbain d. de Roscoff	Le Siroff, Laurent	Em.			Par lettre du 22 juillet, M. le Maire de Roscoff a fait savoir que M. Servet ne pouvait se rendre à Quimper. Le 2 ^e supplé- ant a été convoqué, le 1 ^{er} supplé- ant étant également empêché.
1159	Sernec, Sébastien d. de Plogonnec		Em.			
1160	Sibiril, Olivier d. de Pleyber- Christ		Em.			
1161	Simon d. de Lambéjelle		Em.			
1162	Simon d. du Triennec		Em.			
1163	Singuin Ch ^{ls} d. de Nizon		Em.			
1164	Sizun, Pierre d. de Plonévez- du Faou		Em.			
1165	Souben, Michel d. de Canéac		Em.			
1166	Soubigou conseiller g ^{al}		Em.			
1167	Soubigou d. de Plouneventer	Soubigner Jean	Em.			M. Soubigou a fait connaître qu'il ne peut prendre part à l'élection sénatoriale.
1168	Soubigou d. du Breil		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1169	Soubigou S. de Rosneron		Em.			
1170	Soudry Jules S. de Guinget		Em.			
1171	Squiban S. de Guissey		Em.			
1172	Squiban S. de Plourien		Em.			
1173	Stapfer S. de Bruch		Em.			
1174	Stephan 7 ^{me} S. de Douarnenez		Em.			
1175	Stephan Henri S. de Brenese		Em.			
1176	Stephan Pierre S. de Plobannale		Em.			
1177	Stephan 7 ^{me} S. de Plomiquen		Em.			
1178	Stephan fr ^{on} S. de Ploumirez Lochmiz		Em.			
1179	Turre S. de saint Marc		Em.			
1180	Swiney Com ^{te} Général		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1181	Callec Pierre d. de Brignone		Em.			
1182	Callec Pierre d. du Breouss		Em.			
1183	Callec Yves d. de Moëlan		Em.			
1184	Camie Yves d. de Mellac		Em.			
1185	Canquy Yves d. de Plourven		Em.			
1186	Canquy Jacques d. de Plougoulm		Em.			
1187	Canquy J ^{re} Louis d. d'Erquy armel		Em.			
1188	Canquy Gabriel d. de Pédullan		Em.			
1189	Carneau J ^{re} Louis d. de Plonissart Lanvern		Em.			
1190	Carion Pierre d. de Plomelin		Em.			
1191	Carion Laurent d. de Penmarch		Em.			
1192	Cernier Guill ^{em} d. de Plougastel		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1193	Thomas Corentin d. de Plomodiern		Em.			
1194	Thomas d. de Loperhet		Em.			
1195	Thos. Yves d. de Scrignac		Em.			
1196	Tigriat d. de Guissey		Em.			
1197	Tirilly Gustave d. de St Sigal		Em.			
1198	Tirilly J. Louis d. de St Sigal		Em.			
1199	Tomal J. M. d. de Névez		Em.			
1200	de Tonguée Urban d. de Plougonvel		Em.			
1201	Coquin d. de Campaul Plouargel		Em.			
1202	Coullée J. M. d. de Landevennec		Em.			
1203	Coulemont Louis d. de Lœudy		Em.			
1204	Coulgoaz Jean d. de Concarneau		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1205	Toupin, Jean D. de Scaër		Em.			
1206	Tournel J ^m Louis D. de Logueffes		Em.			
1207	Tournel J ^m P ^r d ^e D. de Commana		Em.			
1208	Tournellec D. de Plouguin		Em.			
1209	Tournier D. de Concarneau		Em.			
1210	Le Touze J ^m D. de Moëlan		Em.			
1211	Créanton armand D. de Landivisiau		Em.			
1212	Crébaol D. de Landivisiau		Em.			
1213	Crébaol D. de Plouguin		Em.			
1214	Crémintin J ^m D. de Plouezec		Em.			
1215	Crévien J ^m D. de Plouezec Schmitt		Em.			
1216	Broadec J ^m D. de Plouguin		Em.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1217	Troalen Corentin S. de Elliant		Em.			
1218	Trocme François S. de Douarnenez		Em.			
1219	Trocme Gall François S. de Douarnenez		Em.			
1220	Troley François S. de Mais		Em.			
1221	Tual Yves S. de Benjac Bond		Em.			
1222	Voguen S. de Kerlouan		Em.			
1223	Voguen S. de Plomider		Em.			
1224	Vreun Gme S. de Triboul		Em.			
1225	Valigant René S. de M. Chusien		Em.			
1226	Le Véro François S. de Plomuscal		Em.			
1227	Vichet Louis S. de Morlaix		Em.			
1228	Vigouroux S. de Ploufartel Daulas		Em.			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Deux cent trente sept* électeurs.

A

Quimper, le *20 juillet* 1893.



Le Préfet,

A large, stylized handwritten signature in dark ink, likely belonging to the Prefet.

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Deux cent trente sept* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

A handwritten signature in dark ink, likely belonging to the President of the voting bureau.

Les Scrutateurs,

Two handwritten signatures in dark ink, likely belonging to the scrutateurs. The first signature is "E. Martin" and the second is "H. de Haan". Below them is the word "Abresch" written in a cursive script.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU

5^e

BUREAU DE VOTE.

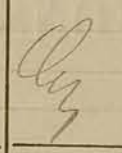
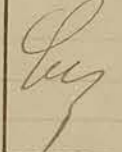
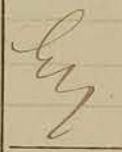
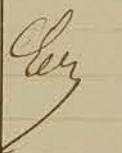
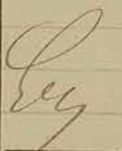
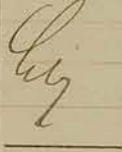
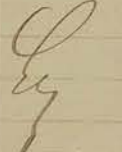
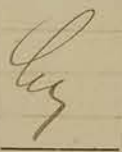
(N° 801 à 1000 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

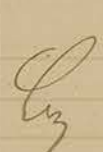
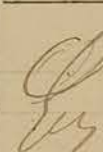
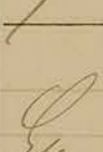
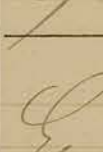
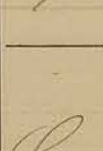
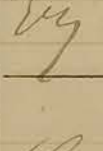
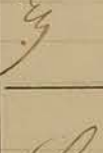
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
801	Madec J. de Plouider					
802	Madec Hippolyte J. de Roscamuel					
803	Madec Yves J. de Bécnelar					
804	Maguel Yves J. de Loc Eguir St. Bihannec					
805	Maguel Louis J. de Loc Eguir St. Bihannec					
806	Mahe J. de Brest.					
807	Mahe George J. de Rouzevede					
808	Mahe Yves J. de Lammec					
809	Mahe Jean J. de Langalen					
810	Mahe Yves J. de Broque G.					
811	Mailloux J. de Milijac					
812	Maissin Comette G.					

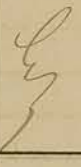
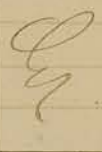
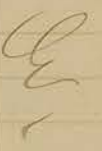
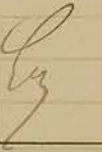
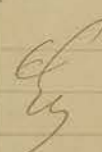
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
813	Malgorn J ^m ^{re} d. d'ouessant		ley			
814	Malgorn Hippolyte d. d'ouessant		ley			
815	Mallegol Jacques d. de M. Chigonne		ley			
816	Manches Gilles d. de Pouignem		ley			
817	Le Mao René d. de Clohan Carnoit		ley			
818	Le Maouk Corentin d. de Clohan Carnoit		ley			
819	Moarc J ^m ^{re} d. de Cléder		ley			
820	Moarc d. de Brito		ley			
821	Moarc Yves d. de Llogonne		ley			
822	Marchadour Yves d. de Plonvez-Porzay		ley			
823	Marchadour Gormain d. de Plonvez-Porzay		ley			
824	Marhic d. d'ivillac		ley			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
828	Mariou J ^m d. de Sannaler					
826	Marseillier Charles d. de Chatainier					
827	Martin Henri d. de Botmeur					
828	Martin Edouard d. de Carhaix					
829	Martin Concilio d'anond					
830	Martin G ^m d. de Plomodiern					
831	Martin Yves d. de Ploer Hémic					
832	Martin Corentin d. de Ploer					
833	Martin fin d. de Pont Hwir					
834	Martin André d. de Plogoff					
835	Martin d. de Landunvez					
836	Martin J ^m d. de Landudal					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
837	Masson D. de Kersaint- Plabennec					
838	Masson D. de Lospodoc					
839	Masson Henri D. de St-Jean- du-Doigt Bréhat					
840	Masson f ^{ois} M ^{re} D. de Plouguerneau					
841	Le Mahy M ^{re} D. de Briquene					
842	Mathurin M ^{re} D. de Reyben					
843	de Mauduit Com ^{te} d'Arroux					
844	Mauduit alex ^{andre} D. de Combriz					
845	de Mauduit René D. de Bequiere					
846	Mazé D. de Guipavas					
847	Mazias D. de St-Jory					
848	Mazias Jacques D. de Candévenet					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
849	Méar Laurent d. de Trézilide		<i>Lez</i>			
850	Méar J ^m M ^{ie} d. de Mbril		<i>Lez</i>			
851	Méar Paul d. de Gléder		<i>Lez</i>			
852	Le Bell Joseph d. de Pluguffan		<i>Lez</i>			
853	Mélon, Jules d. de Carhais		<i>Lez</i>			
854	Le Moëme Henry d. de Quimper		<i>Lez</i>			
855	Mémez J ^m Michel d. de Guimerch		<i>Lez</i>			
856	Mémez, Nicolas d. de Plonizoch		<i>Lez</i>			
857	Mémez, Henri d. de Logueffez		<i>Lez</i>			
858	Le Moëme J ^m J ^m d. du Cloître Pleyben		<i>Lez</i>			
859	Le Moëme d. de Plannissac Prévez		<i>Lez</i>			
860	Le Moëme Jean d. de Lannon		<i>Lez</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
861	Le Menn f ^{ois} d. de St. Saviour		<i>leg</i>			
862	Le Menn Jean d. de St. Evarize		<i>leg</i>			
863	Le Menn, Jules d. du. Garen		<i>leg</i>			
864	Le Menn André d. de Guiménec		<i>leg</i>			
865	Mercier J ^h d. de Lédier		<i>leg</i>			
866	Mercier Jean d. de Canhammeau		<i>leg</i>			
867	Merdy, J ^m M ⁱⁿ d. de Plougar		<i>leg</i>			
868	Merrien f ^{ois} d. de La foud Fouesmay		<i>leg</i>			
869	Méroux Louis d. de Brigarran		<i>leg</i>			
870	Messager Michel d. de Commana		<i>leg</i>			
871	Messager J ^m d. de Commana		<i>leg</i>			
872	Messager Auguste d. de Sainte- Sère.		<i>leg</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
873	Mesch, Emé d. de Saint Pol					
874	Le Mestree d. de Ploudaniel					
875	Mendec Yves M ^{re} d. de Pleyber Christy					
876	Le Meur d. de Camilleux					
877	Le Meur Jérôme d. d'Elliant					
878	Le Meur Alain d. d'Elliant					
879	Mével, Yves d. de Plounevezel					
880	Mezou d. de M. Marc					
881	Micheliu Henri d. de Clohars Joussant					
882	Milbès Emé d. de 'Caulé'					
883	Milini Charles d. de Châteaulin					
884	Miliner J ^{re} Pascal d. d'Ve de Sein					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
885	Mélon René d. de Plougasnou		Leg			
886	Mérigny suppléant du bouquet		Leg			
887	Miossec Conseiller d'arrond ^{se}		Leg			
888	Miossec d. de la forêt Landerneau		Leg			
889	Moal Conseiller d'arrond ^{se}		Leg			
890	Moal Joseph d. de St. Pol		Leg			
891	Moal François d. de St. Pol		Leg			
892	Le Moal J ^m G ^m d. de Meilars		Leg			
893	Moallic Pierre d. de Trébrin		Leg			
894	Le Moan J ^m d. de Ploari		JMB			
895	Moenne f ^m d. de Kerfeunteun		Leg			
896	Moenne J ^m René d. de Kerfeunteun		Leg			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
897	Moisson Louis d. de Dangee cong		ly			
898	Monchicourt angé d. de Barnatic		ly			
899	Monfort apus d. de Candivision		ly			
900	Monfort f ^{ois} d. de Kermérel		ly			
901	Monfort apus d. de Spullacuen	Le Joliff Jean	ly.			Le s ^r Monfort a fait savoir au Maire de sa commune qu'il se trouve dans l'impossibilité de se rendre à Quimper pour l'élection.
902	Monod J ^m M ^{ie} d. de Plouganvel		ly			
903	Moret Sébastien d. de Rosnoën		ly			
904	Moreau f ^{ois} d. de Châteauneuf		ly			
905	Morio d. de St Pierre Guilleguon		ly			
906	Morel d. de Ploudalmizan		ly			
907	Morel d. de Landunvez		ly			
908	Morel Claude d. de Boncarneau		ly			

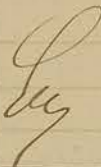
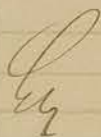
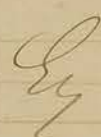
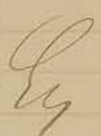
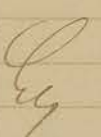
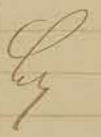
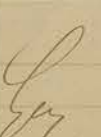
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
909	Morvan Puri S. de Garlan					
910	Morvan f ^m Puri S. de Ploujeoch					
911	Morvan S. de Kersaint.					
912	Morvan S. de Goulven					
913	Morvan S. de Guisseguy					
914	Morvan Puri S. de Plouigneau					
915	Le Morvan comte S. de Guingamp					
916	Moulon f ^m S. de de Crozon					
917	Moulon Charles S. de Guingamp					
918	Mourrain, Alain S. d'Audierne					
919	Mourrain Puri S. de Ploubinec					
920	Morvan Conseiller d'arrondissement					

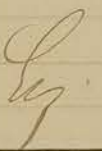
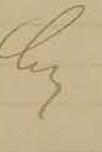
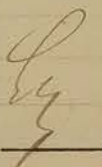
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
921	de Najac Raimond S. de St l'abbé		<i>[Signature]</i>			
922	Le Maour Jacques S. de Nizon		<i>[Signature]</i>			
923	Navelle Louis S. de Scaer		<i>[Signature]</i>			
924	Nédélec Jean S. de Plonéour Canven		<i>[Signature]</i>			
925	Nédélec Noël S. de Benodet		<i>[Signature]</i>			
926	Nédélec François Louis S. de Clanvi		<i>[Signature]</i>			
927	Nédélec François S. de Plouvi		<i>[Signature]</i>			
928	Nicol S. de Guisvares		<i>[Signature]</i>			
929	Nicolas S. de Plouguerneau		<i>[Signature]</i>			
930	Nicolas 7 ^e François S. de Dinanville		<i>[Signature]</i>			
931	Nicolas Prosper S. de L'île de Batz		<i>[Signature]</i>			
932	Nicolas Pierre S. de Pont l'abbé		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
933	Nicolas Louis d. de Nice		<i>[Signature]</i>			
934	Nicolle d. de Plonguet Laubas		<i>[Signature]</i>			
935	Niger Adolphe d. de Concarneau		<i>[Signature]</i>			
936	Noach, Yves d. de Senez Long		<i>[Signature]</i>			
937	L. Noach Pierre d. d'Erquy, armel		<i>[Signature]</i>			
938	Normand d. de Brest		<i>[Signature]</i>			
939	Normand d. de Guiclan		<i>[Signature]</i>			
940	L. Normanby Constant d. de Rochely.		<i>[Signature]</i>			
941	L. Nuy, Gilles d. de Plouguerne		<i>[Signature]</i>			
942	L. Ollivet Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
943	Ollivier, Jean d. de Plouman		<i>[Signature]</i>			
944	Ollivier Guinot d. de Brie.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
945	Olivier Loin d. de Saint		<i>[Signature]</i>			
946	Olivier J. M. d. de Guimperté		<i>[Signature]</i>			
947	Ommes d. de Brest		<i>[Signature]</i>			
948	Owain conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
949	Page d. de Plougastel Baoulas		<i>[Signature]</i>			
950	Le Page Jacques d. de Guiménéven		<i>[Signature]</i>			
951	Pallier d. de Landerneau		<i>[Signature]</i>			
952	Palud Pierre d. de Plougastel St Germain		<i>[Signature]</i>			
953	Paul d. de Lambéjelle		<i>[Signature]</i>			
954	Paul, Jean d. de Guimiliau		<i>[Signature]</i>			
955	Parc d. de Landerneau		<i>[Signature]</i>			
956	Paul d. de Plabennec		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
957	Harvec ^{grs} d. de Plonéis- Lannern		<i>[Signature]</i>			
958	Tellen d. de Lannilis		<i>[Signature]</i>			
959	Tellich bons ^u d'arrond ^t		<i>[Signature]</i>			
960	Peltote ^f d. de Bollone		<i>[Signature]</i>			
961	Percalch ^f d. de Douarnenez		<i>[Signature]</i>			
962	Pendéliou ^f d. de Moëlan		<i>[Signature]</i>			
963	du Penhoab ^{gr} d. de Saint Pol de Léon		<i>[Signature]</i>			
964	Pennamen hyacinthe d. de Douarnenez		<i>[Signature]</i>			
965	Pennamen ^{ch} d. d'audierne		<i>[Signature]</i>			
966	Pennaneïach d. de Plonéis ^{grs} Borjary		<i>[Signature]</i>			
967	Pennarun ^{gr} d. de Brice		<i>[Signature]</i>			
968	Pennarun ^{gr} d. de Brice		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
969	Pennec G ^{me} d. de Sigen					
970	Pennec Corentin d. de Penmarch					
971	Penven Alain d. de de Baulé					
972	Péres d. de Ploudalmezeau					
973	Péron d. de St Marc					
974	Péron Guille ^{me} d. de Dincault					
975	Péron Mathieu d. de Lannic					
976	Péron Michel d. de Penmarch					
977	Péron Jacques d. de Trée					
978	Péron L ^{on} d. de Guéruen					
979	Pernès L ^{on} d. de Plouguffan					
980	Pernès René d. de Ploué					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
981	Perrin Louis d. de l'Île-Budy					
982	Perroch d. de Guisring					
983	Perroch d. de Lesneven					
984	Perrot Jacques d. de Loperée					
985	Person J ^m M ^e d. de Mespaul					
986	Perru Jean d. de Benze- Long					
987	Perru Yves d. de Brégance					
988	Perrès d. de Plourien					
989	Pethuob d. de Conquet					
990	Petton d. de St-Brieux					
991	Pezennec J ^m d. de Ploubinec					
992	Philippe Sébastien d. de Plogonnec					

[illegible]

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Deux cents* électeurs.

A *Quimper*, le *20 juillet* — 1893.

Le Préfet,



[Signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Deux cents* — émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

[Signature]

Les Scrutateurs.

[Signatures]
[Signature]

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU *4^e* BUREAU DE VOTE.

(N°s *601* à *800* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
601	Heloret conseiller d'arrondissement		H			
602	Hémon député		H			
603	Hénaff René délégué de Guengat		H			
604	Hénaff Corentin d. de Guilers Eloquiste		H			
605	Hénaff Jean d. de Boudreuzic		H			
606	Hénaff Joseph d. de Plédéné		H			
607	Henriet Lion d. de Carhaix	M. Fontaine.	H			Le Maire de Carhaix a fait savoir par télég. du 11 juillet que le délégué titulaire ne pouvait se rendre à Quimper.
608	Henrio J ^{re} Louis d. d'Argans		H			
609	Henry d. de Rosmaron		H			
610	Henry J ^{re} M ^{re} d. de Plourin Mortais		H			
611	Herland Eugène d. de Rospenden		H			
612	Herliedon Sidore d. de Quénien		H			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
613	Herry Gabriel d. de Caulé		<i>M</i>			
614	Herron Louis d. de Pleyben		<i>M</i>			
615	Herron Prudent d. de Pleyben		<i>M</i>			
616	Hersart de la Villemarqué Conseiller d'arrondissement		<i>M</i>			
617	Herve Henri d. de Poullan		<i>M</i>			
618	Herve Jules d. de Sammalac		<i>M</i>			
619	Hervieu Conseiller d'arrondissement		<i>M</i>			
620	Héty d. de l'hôpital Campen		<i>M</i>			
621	Hingant d. de St-Méen		<i>M</i>			
622	Le Hir d. de Guilers (Bret.)		<i>B.</i>			
623	Thomson Kerdaniel d. de St-Clément		<i>M</i>			
624	Huet Olivier d. de Scriguac		<i>M</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
625	D'Koulst. Député		<i>[Signature]</i>			
626	Thouin J ^m M ^e D. de Plouégat- Guérand		<i>[Signature]</i>			
627	Trizan D. de Plouider		<i>[Signature]</i>			
628	Jacob Conseiller d'arrond.		<i>[Signature]</i>			
629	Jacob D. de Plourin- Plouduhéguez		<i>[Signature]</i>			
630	Jacob D. de Lorofoeder		<i>[Signature]</i>			
631	Jacq D. de Guipavas		<i>[Signature]</i>			
632	Jacq J ^m M ^e D. de Rodoff		<i>[Signature]</i>			
633	Jaffré Henri D. de Landeleau		<i>[Signature]</i>			
634	Jaffrennou D. de Koulgoat		<i>[Signature]</i>			
635	Jaffrennou D. de Rignac		<i>[Signature]</i>			
636	Jaffré Louis D. de Lampaul Guimiliau		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
637	Jaffrès 7 ^m M ^e D. de Nivoy		B.			
638	Jaffrès ou Pierre D. de Ruc		B.			
639	Jain, Nicolas D. de Carh		M.			
640	Jain, Alain D. de Souarnenez		B.			
641	Jamault Adolphe D. de Lannec		M.			
642	Jan, Eustache D. de Pleuren		B.			
643	Jannic Christophe D. de Penmarch		M.			
644	Jaouen Député		M.			
645	Jaouen Conseiller G ^{al}		B.			
646	Jaouen D. de Canavily		M.			
647	Jaouen Gorge D. de Plouescat		M.			
648	Jego Benjamin D. de Argans		M.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
649	Jérou André d. de Camneur		M			
650	Jestin d. de Plabennec		B.			
651	Jestin d. du Tremec		M			
652	Jestin d. de Landéda		M			
653	Jérégou Yves d. de Kervais		B.			
654	Jéréquel d. de Cambézelles		M			
655	Jéréquel d. de Guipavas		M			
656	Jéréquel d. de Plouzané		M			
657	Jéréquel d. de Guillev Bret,		M			
658	Jéréquel d. de la Forêt- Lampennec		B.			
659	Jéréquel Yves d. de La Fautelle		M			
660	Jéréquel Jean d. de Ploumirez Cochinich		B.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
661	Jéziquel J ^m M ^{ie} D. de Plomeneur		<i>[Signature]</i>			
662	Joliff J ^m M ^{ie} D. de Moëlan		<i>[Signature]</i>			
663	Joncous J ^m M ^{ie} D. de Plomeneur Ménég		<i>[Signature]</i>			
664	Joseph D. de Plouiderm		<i>[Signature]</i>			
665	Jourdren René D. de Henric		<i>[Signature]</i>			
666	Jourdren J ^m M ^{ie} D. de Lecquipoie		<i>[Signature]</i>			
667	Jourdren J ^m M ^{ie} D. de Baule		<i>[Signature]</i>			
668	Julou. J ^m M ^{ie} D. de Marpart		<i>[Signature]</i>			
669	Keraudren J ^m M ^{ie} D. de Crozon		<i>[Signature]</i>			
670	Keravec René D. de Plojvet		<i>[Signature]</i>			
671	Kerbrat D. de Ploumarguer		<i>[Signature]</i>			
672	Kerbrat Laurent Délégué de Pleyben.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	OBSERVATIONS	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE		PARAFE OU SIGNATURE		OBSERVATIONS
		au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	
et	QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR	DE L'ÉLECTEUR	DE L'ÉLECTEUR	DE L'ÉLECTEUR	DE L'ÉLECTEUR
673		Kerbrion D. de Lambézelac				
674		Kerboul D. de Bréles				
675		de Kerdaneb D. de Biegarantue				
676		Kerdoncuff D. de Dacplas				
677		Kerdoncuff D. de Lannoufal				
678		Kerdoncuff <i>jeune</i> D. de St servais				
679		Kerdouss <i>jeune</i> D. de Crozon				
680		Kéribel délégué de Campaul Plomouzel				
681		Kéribel onésime D. de Morlaix				
682		de Kerdarion D. de Tribabu	Le Vix Louis			Le titulaire a fait saisir par lettre du 17 juillet qu'il se trouve empêché de se rendre à quinqué- pour des raisons de santé.
683		Kergoat Alain D. de Eden				
684		Kergoat Etienne D. de Ploumin- Morlaix				

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
685	de Kergist ^{ph} d. de Barante		<i>[Signature]</i>			
686	de Kergist ^{fin} d. de Barante		<i>[Signature]</i>			
687	Kerhervé Louis d. de Bannale		<i>[Signature]</i>			
688	Keriel Charles d. de Scignac		<i>[Signature]</i>			
689	Keriquy d. de St-Gouvenec		<i>[Signature]</i>			
690	Kerjean d. de Lambéjelle		<i>[Signature]</i>			
691	de Kerjégu d. de St-Gouvenec		<i>[Signature]</i>			
692	Kerjose Guy d. de Bomples Long		<i>[Signature]</i>			
693	Kerlan, ^{mes} d. de Névez		<i>[Signature]</i>			
694	Kerléau Laurent d. de Landivisiau		<i>[Signature]</i>			
695	Kerlirzin ^{mes} d. de Plouégat Moydon. Guérand		<i>[Signature]</i>			
696	Kerloch Henri d. de Landudec		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
697	Kerloch Hervé d. de Cléden Cap. sieur		<i>[Signature]</i>			
698	Kerloch Yves d. de Cléden Cap. s.		<i>[Signature]</i>			
699	de Kermadec Georges d. de St Pol. de Léon		<i>[Signature]</i>			
700	Kermarec d. de Hancove		<i>[Signature]</i>			
701	de Kermenguy Député		<i>[Signature]</i>			
702	Kermorjant d. de St Pierre quiltignon		<i>[Signature]</i>			
703	Kermorjant d. de Belgue		<i>[Signature]</i>			
704	de Kermorsan d. de Plouénan		<i>[Signature]</i>			
705	Kernaléguen Paul Délégué de Plouari		<i>[Signature]</i>			
706	Kerneis Louis d. de Morlaix		<i>[Signature]</i>			
707	Kernévez Alain d. d'Ergré Armel		<i>[Signature]</i>			
708	Kerninon Jean ch ^e d. de Gouge Cap. sieur.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
709	Keromen Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
710	Keromen Louis d. de Dolayec		<i>[Signature]</i>			
711	Kerone Louis d. de Boray		<i>[Signature]</i>			
712	Kerone 7 ^{me} Louis d. d. d. d. d.		<i>[Signature]</i>			
713	Kersoulas Jacques d. de Plouganez		<i>[Signature]</i>			
714	Keroulin Constant d. de Fouesnant		<i>[Signature]</i>			
715	Kerrien d. de Plounevez Brez		<i>[Signature]</i>			
716	Kersaudy Arsène d. de Port-Louis		<i>[Signature]</i>			
717	Kerscaven 7 ^{me} Louis d. de Plouarn		<i>[Signature]</i>			
718	Kerscaven Henri d. de Guédon		<i>[Signature]</i>			
719	Kersimon d. de Plabennec		<i>[Signature]</i>			
720	de Kervadone d. de Loc-Maria Plouzané		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
721	Kervella Antoine d. de Plougar		Co.			
722	Kervellec Louis d. de St. Pol		1/4			
723	Labab Jean d. de Sijun		1/4			
724	Labette d. d. de Molène		1/4			
725	Lacarrière d. de Pont l'abbé		1/4			
726	Ladan J ^e alain d. de Bannicou		1/4			
727	Lafleur J ^e Louis d. de Carhaix		1/4			
728	Lahalle Eli d. de Roscoff		1/4			
729	Lamarque Conseiller d'arrondissement		1/4			
730	Lamarre arsène d'élégue de Pont Aven		Co.			
731	Lamil Jacques d. de Porscanvel		1/4			
732	Lamour d. de Plouarzel		1/4			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS		PARAFE OU SIGNATURE			OBSERVATIONS.
	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
733	Lancien Louis d. de St Jean du Doigt		<i>[Signature]</i>			
734	Landrein, Yves d. du Crévotex		<i>[Signature]</i>			
735	Langeron délégué de St-J		<i>[Signature]</i>			
736	Lann d. de Plouider		<i>[Signature]</i>			
737	L Lann d. de Pommengol		<i>[Signature]</i>			
738	Laot d. de Cambajelle		<i>[Signature]</i>			
739	Larcus Comille d'Anost		<i>[Signature]</i>			
740	Larivière Pierre d. de Quimperle		<i>[Signature]</i>			
741	Laurent ambroise d. du Guerlesquin		<i>[Signature]</i>			
742	Laurent abouin d. d'Audienne		<i>[Signature]</i>			
743	Lavalon Yves M ^{re} d. de Guimaëc		<i>[Signature]</i>			
744	Laviec Jean. d. de Beaucourt Goujean d. de J		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
745	Le Lay Pierre d. de Cocquiere		<i>[Signature]</i>			
746	Le Lay Jean d. de Plannecur		<i>[Signature]</i>			
747	Le Lay Henri d. de Plongouven		<i>[Signature]</i>			
748	Le Lay J ^m Louis d. de Châteauneuf		<i>[Signature]</i>			
749	Laz Henri d. de Naeir		<i>[Signature]</i>			
750	du Laz Adolphe d. de Glédan Boher		<i>[Signature]</i>			
751	Le L'cap Alain d. de Châteauneuf		<i>[Signature]</i>			
752	Leaustic d. de Carnez		<i>[Signature]</i>			
753	de Lecluse Ernest d. de Nersfontaine		<i>[Signature]</i>			
754	de Lecluse de Congraye délégué de Plouguffan		<i>[Signature]</i>			
755	de Lecluse Brievodal délégué d. Audierne		<i>[Signature]</i>			
756	Lemaire d. de Brach		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
757	Lemarchand Jules d. de Briboul		B.			
758	Lemeillat Pierre d. de Ponthou		M			
759	Léon conseiller d'arrond.		B.			
760	Léon d. de Kannee		M			
761	Léon d. de Lannilis		M			
762	Léosty d. de Bremaucujan		M			
763	Léosty d. de Lesneven		M			
764	Léostic d. de Bréz	Mme Keten conseiller Municipal délégué suppléant	M			
765	Lerrol François d. de St-Derrien		B.			
766	de Lescot Jonathan d. de Pleyber-Christ		B.			
767	Lescop d. de Lambézelle		M			
768	de Lesquern d. de Lencraen		M			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
769	de Lesquern d. de Vivion		<i>[Signature]</i>			
770	Charidon Pui d. de Gouezec		<i>[Signature]</i>			
771	Charidon J ^m Louis d. de Plonevez du faou		<i>[Signature]</i>			
772	Charidon Mathieu d. de Plonevez du faou		<i>[Signature]</i>			
773	Liles d. de Camille		<i>[Signature]</i>			
774	Diquinson J ^m M ^e d. de Pleyber Christ		<i>[Signature]</i>			
775	Liorzon J ^m f ^m d. de Guimaras		<i>[Signature]</i>			
776	Lioh, octave d. de Douarnenez		<i>[Signature]</i>			
777	Liziard d. de Sancerre		<i>[Signature]</i>			
778	Loacé f ^m d. de Plouguerneau		<i>[Signature]</i>			
779	Loacé Gouibre d. de Plouguerneau		<i>[Signature]</i>			
780	Loacé J ^m M ^e d. de Plouguerneau		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
781	Loaic d. de Kerlouan		<i>[Signature]</i>			
782	Loaic d. de Ploandaniel		<i>[Signature]</i>			
783	Loch Puer d. de Bremaisec		<i>[Signature]</i>			
784	Lochon L ⁱⁿ d. de Plopye		<i>[Signature]</i>			
785	Lochon 7 ^m Louis d. du Kuelgoub		<i>[Signature]</i>			
786	Losa, herve (adj.) d. de Briboul		<i>[Signature]</i>			
787	Losq herve d. de Briboul		<i>[Signature]</i>			
788	Le Louarn d. du Guilvinec		<i>[Signature]</i>			
789	Louboutin Conseiller G ^{al}		<i>[Signature]</i>			
790	Louboutin d. de Plonivaz- Borjey		<i>[Signature]</i>			
791	Louis, ^{mar} d. de Placé		<i>[Signature]</i>			
792	Louppe Jules d. de Guimerech		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
793	Lozach 2 ^e fois D. de Ploubiou Ménage		B.			
794	Lozachmeur 7 ^e D. de Clohars- Camsit		M.			
795	Luguern D. de St Liry		M.			
796	Lullien D. de Pres		P.			
797	Lunven Cousiller 9 ^e		M.			
798	Lunven apus D. de Cléder		M.			
799	Luzel 1 ^{er} fois D. de Quimper		B.			
800	Lyrinac D. de Kermouës		M.			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Deux cents* électeurs.

A *Quimper*, le *20 juillet* 1893.

Le Préfet,



A large, stylized handwritten signature in dark ink, likely belonging to the Prefet.

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Deux Cents* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

A handwritten signature in dark ink, likely belonging to the President of the voting bureau.

Les Scrutateurs.

Three handwritten signatures in dark ink, likely belonging to the scrutateurs, arranged vertically.

Élection Sénatoriale.

—
FRANCHISE

CHARGE

LE PRÉFET DU FINISTÈRE

A Monsieur

Lavie, Jean

Délégué du Conseil municipal

de la commune de

Ploujean



272



C. 64-9

Finistère

Election Sénatoriale
du 23 Juillet 1893

Ministère de L'Intérieur
Direction des Personnes & du Service

Monsieur le Président du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

Bureau

~~C. 64-9~~

P. D.

~~C. 64-9~~